



QUOTIDIEN
Téléphone
027 / 23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027 / 21 21 11

Le no 70 ct.

Economisez Fr. 900.-

avec une

Talbot Horizon
«Etoile d'hiver»

36-2818

garage
hediger
SION

GISCARD D'ESTAING A GENÈVE

Depuis la visite du président Fallières en 1910, et celle, plus lointaine, de Bonaparte, c'était hier la première visite d'un président de la République française en Suisse depuis près de trois quarts de siècle. Il est vrai que M. Valéry Giscard d'Es-

PREMIÈRE!

taing venait dans notre pays pour y recevoir la médaille et le prix Nansen pour l'action entreprise par la France en faveur des réfugiés. Mais il aurait très bien pu recevoir cette médaille à Paris, et le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. Paul Hartling, ancien chef du Gouvernement danois, aurait sans aucun doute fait le déplacement! Mais le président français a tenu à associer à l'hommage rendu à son pays, non seulement la Suisse et ses traditions humanitaires, mais aussi la

Suite page 32

P.-E. Dentan

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais



M. Robert Vieux, chef du protocole de la République et canton de Genève, présente à M. Valéry Giscard d'Estaing les personnalités venues l'accueillir. Au pied de l'échelle de coupée (à gauche), M. Hans Hürlimann, président de la Confédération.

Le pape et la sœur

Le voyage de S.S. Jean Paul II en Amérique fut long, dense, ponctué de nombreuses allocutions, fertile en événements, incidents, grimaces même. La presse et la TV n'ont pu ni tout voir, ni tout dire et les reporters sont parfois distraits. Aussi n'est-ce que récemment qu'un événement mineur et non divulgué de ce voyage est venu à ma connaissance. Je vous en informe, sûr que vous allez en tirer sans délai les conséquences filiales qu'il comporte...

Le pape donc, lors d'une messe, donnait la communion aux fidèles. Une sœur se présente, mains en panier, droite dans gauche, requérant la communion dans la

main. Karol Wojtyla se tourne sur sa gauche, remet à son assistant le ciboire, saisit de ses deux mains les poignets de la sœur et plaque avec sa douceur puissante les deux paumes l'une contre l'autre, comme les tiennent toujours sur les images les angelots bien éduqués. Reprenant le ciboire, il donna ensuite la communion dans les formes qu'il voulait.

Vous parlerai-je un jour de ce curé de l'Entremont qui poursuivait jusqu'à son lit de mort une octogénaire réfractaire et troubla ses derniers instants parce qu'il voulait à tout prix qu'elle communiât dans la main?

Peut-être un jour.

Rembarre

Croix-de-Cœur
Pas un site protégé

Voir page 31

Les choucas et la GASS
«Chienlit»...

Voir page 26

Orsières: plainte et recours radicaux rejetés

Voir page 28

LES JOURNALISTES ET L'ADMINISTRATION...

Fréquemment, à l'heure de l'apéritif ou à l'occasion d'une assemblée, je m'aperçois interpellé par un brave citoyen qui me reproche bientôt mon excessive discrétion sur certains problè-

pertinence superflue... Certes, en lieu et place de ces démarches, il serait préférable de recourir à ce précieux instrument, le téléphone. D'accord! encore faut-il que la personne au bout du fil

convient. En ce sens, le téléphone fonctionne admirablement, presque suavement... Mais dans l'autre sens!

Seconde illustration: si je veux savoir quelle est la longueur de la route cantonale,

je risque fort de ne rencontrer qu'un mutisme offensé par l'audace de la question.

La transparence des institutions par l'information!... Tous les journalistes la récla-

me se réfugier derrière je ne sais quel «intérêt supérieur» de la République pour justifier ses silences ou ses soupirs. D'autant qu'un intérêt supérieur finit inévitablement par concerner tous ces inférieurs qui constituent la population valaisanne.

Ces bonnes intentions du gouvernement sont incontestables, non pas dans le but de paver l'enfer, mais dans celui de satisfaire l'opinion. Je n'en ai pas encore la preuve, mais déjà le sentiment.

En guise de conclusion, je

prie chacun de ne plus m'interpeller sur ce chapitre de l'information. Car je puis donner désormais cette assurance: demain, on ne ramera pas gratis, mais on ne rayera rien de la liste. Et nul ne sera censé ignorer la loi, puisque les faiseurs de lois déclareront toutes leurs intentions. A ce sujet, ce qui était provisoire ne restera pas définitif. Et les pèlerins de l'information apprendront ainsi le chemin le plus court et le plus sûr pour tirer réconfort de leur pèlerinage.

LES PÈLERINS DE L'INFORMATION

mes concernant les affaires générales de l'Etat et de ses nombreux services. «Gouvernemental» par réputation, je serais volontiers enclin à me taire à bon escient, ou à m'exclamer à toute allure, en raison de mes sympathies politiques. Bref, j'ouvrirais rapidement l'oreille droite, et fermerais obstinément l'oreille gauche, au gré des circonstances. Selon, selon...

n'ait pas reçu, en guise de compétences, que l'interdiction de parler!

Je relève ces petits faits, qui sont basement matériels mais évidemment réels, pour souligner qu'une information ne s'obtient pas tant aisément... sauf lorsqu'elle pourrait être à l'avantage de celle ou de celui qui la fournit. En effet, et bizarrement, lorsqu'une personnalité politique désire occuper la «une», voire la «couleur» d'un journal, elle ne manque jamais d'atteindre le journaliste qui lui

je peux m'adresser auprès de n'importe quel fonctionnaire qui poussera l'amabilité jusqu'à me préciser encore la largeur de cette route!... mais si je veux connaître le pourquoi d'une disposition de l'analyse générale des fonctions, ou l'inspirateur d'un article de la loi sur la viticul-

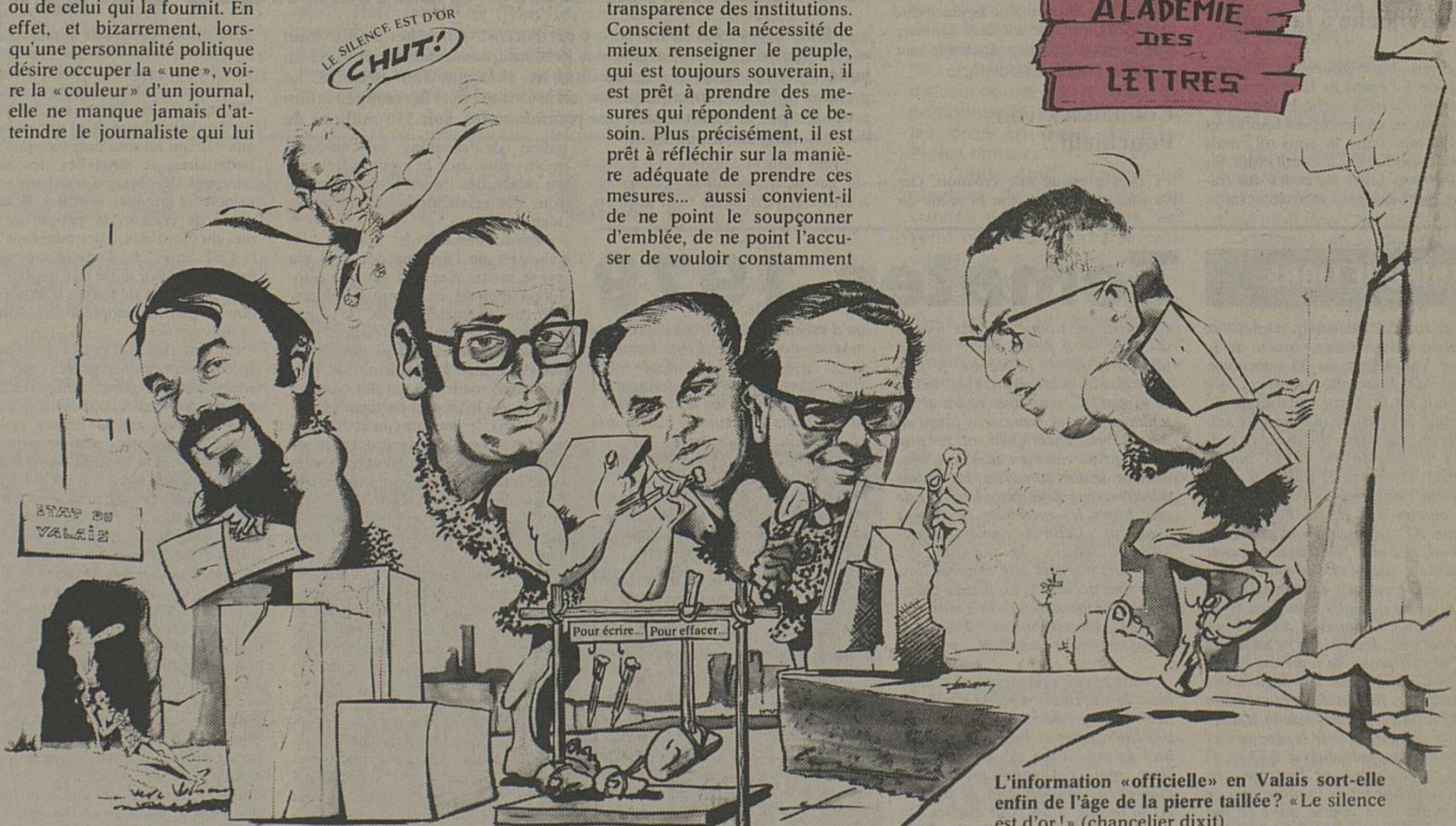
ment, et non seulement le public. A condition que cette transparence ne s'envisage pas sous forme d'écrans ou de filtres qui ne laisseraient passer que le magnifique.

A ce propos, je m'empresse d'ajouter que le Gouvernement valaisan est tout disposé à favoriser, à faciliter la transparence des institutions. Conscient de la nécessité de mieux renseigner le peuple, qui est toujours souverain, il est prêt à prendre des mesures qui répondent à ce besoin. Plus précisément, il est prêt à réfléchir sur la manière adéquate de prendre ces mesures... aussi convient-il de ne point le soupçonner d'emblée, de ne point l'accuser de vouloir constamment

PAR **ROGER GERMANIER**

Aussi voudrais-je dire ici combien le métier d'informer se heurte à de multiples obstacles, même pour un «gouvernemental» de mon espèce. Si je me réfère, par exemple, au seul Etat du Valais, je dois constater qu'il n'est pas si facile de l'approcher, de le consulter, car il est une sorte de dédale dont nul ne se veut le guide.

Chacun sait que les innombrables services installés dans la capitale sont d'abord dispersés aux quatre coins de la ville. Chacun peut dès lors imaginer combien la recherche d'une information suppose d'ahurissantes pérégrinations à travers la cité. Et chacun peut enfin concevoir que la découverte d'un bureau ne débouche pas forcément sur la trouvaille du responsable de ce même bureau. De plus, nul n'est tenu de prévoir qu'il aurait peut-être dû commencer son périple par les divers estaminets de la rue de Conthey! Mais cette remarque est une im-



L'information «officielle» en Valais sort-elle enfin de l'âge de la pierre taillée? «Le silence est d'or!» (chancelier dixit).

Tout cela fut pensé avant d'être réalisé !

Il se déroule tant d'événements importants dans notre bonne ville à la veille des fêtes que l'on a un peu l'impression que les gens liquident ce qu'ils ont en train, pour mieux jouir de leurs courtes vacances. Ainsi le Salon international des inventions, avant de fermer ses portes a distribué les dix-sept grands prix qu'il avait inscrits à son programme. Le plus important, le Grand Prix 1979, est allé à un inventeur italien de 40 ans pour un dispositif permettant de détecter la congélation accidentelle et temporaire de produits devant être conservés à des températures inférieures à zéro degré.

A l'heure où une grande partie de notre alimentation nous parvient surgelée, on comprend l'intérêt exceptionnel que représente pour le grand public (venu très nombreux chaque soir à l'exposition) ce «Spy-Spot», cet espion de contrôle. Incorporé à l'emballage il est sans pitié et d'un prix insignifiant. Il assurera au consommateur une véritable garantie.

L'oscar du Salon est allé à une extraordinaire échelle. Le prix de la ville à un arrosage automatique. Le prix de la presse a été attribué à un moteur fonctionnant tant avec de l'hydrogène que du gaz ou du pétrole. Le prix du tourisme est décerné à un téléphérique sans station motrice. Le prix du T.C.S. à un système de protection antidérapant pour voitures. Le prix de l'invention horlogère à une machine de haute précision, fabricant toutes sortes de pièces. Et tant d'autres qui sont aussi ingénieux, utiles, étonnants. On veut espérer que ces acharnés inventeurs qui ne peuvent pas se représenter une seconde fois, auront trouvé preneur. C'est ainsi que le monde progresse en technicité. Songez à la fermeture-éclair qui fut naguère du nombre!

3000 bandes!

Une formidable conférence mondiale vient de fermer ses portes après trois mois d'un travail intense, d'autant plus important qu'il fut infiniment délicat et difficile. Au terme de la fameuse exposition Télécom, la «Conférence administrative des télécommunications» s'était mise au travail, réunissant 1800 délégués de 147 Etats. Elle nous concerne tous au plus haut chef. C'est de la répartition des longueurs d'ondes qu'il s'agit. Toutes les communications radio passent par des bandes d'ondes qui ne sont pas illimitées. La répartition des fréquences doit donc être faite avec une minutie et une précision qui seules rendent l'émission audible. Autrement, il y a brouillage permanent et écoute absolument impossible.

Tous les vingt ans au moins il faut revoir complètement le plan car les Etats du tiers monde sont devenus indépendants et réclament une ou plusieurs longueurs d'ondes. Une nouvelle répartition était devenue indispensable. Une véritable bataille s'est engagée entre techniciens de tous poils. Plusieurs fois la concurrence fut telle qu'on a craint la rupture. Cette solution était impensable; nous serions tombés dans une effroyable gabegie. Le bon sens a fini par prévaloir à travers les pires difficultés. A la dernière minute un accord global fut trouvé. Il faudra voir ce qu'à l'usage il donnera. Que voilà un sujet presque vital dont on ne parle guère! On a finalement trouvé 3000 bandes d'écoute... et demain?

De la pioche à la plume!

Le véritable engouement de la population à l'égard de la restauration de Saint-Pierre a incité la fondation à ne pas se contenter de fouilles et de travaux dans le sous-sol, mais aussi à expliquer, à commenter les découvertes faites au cours des travaux. Archéologues et architectes se

sont mis au travail et viennent de sortir le premier volume d'une série. Il concerne exclusivement la chapelle des Marchabées qui est redevenue le joyau de l'ensemble. La collection complète couvrira toute

LETTRÉ DE GENÈVE par M.-W. Suès

l'histoire de Saint-Pierre. Les Marchabées servent d'introduction puisqu'elles datent de 1397. Le livre est magnifiquement illustré en couleurs et passionnera les 30 000 personnes qui ont défilé récemment dans Saint-Pierre éventrée.

La course au meilleur!

La période de l'année dans laquelle nous sommes, nous incite à aborder un sujet délicat, celui de la gastronomie. Avant que sortent dans tous les journaux les menus qu'on nous propose pour Noël et Nouvel-An, les grands établissements, les plus renommés, montent des quinzaines, des semaines, des galas les plus fameux. Il y a surabondance d'annonceurs car, en décembre, les gens qui le peuvent ne regardent pas à la dépense. C'est un véritable concours entre restaurants de plus en plus fins, à la mode de la nouvelle cuisine et les palaces ou hôtels de luxe. La plupart du temps ceux-ci ont une brigade renommée, alors que ceux-là font venir de France ou de Navarre un chef célèbre, qui donnera momentanément le ton à l'établissement. Ce sont deux «cinq étoiles» qui ont lancé cette «course au meilleur»: Girardet en Vaud et Lacombe à Coligny. Mais l'un et l'autre ont formé d'excellents élèves qui font l'affaire des restaurants urbains.

D'un côté, nous avons les hôtels les plus chics et leurs restaurants propres: La Réserve; l'Intercontinental, Les Continents, Le Richemond, le Ramada, les Bergues, la Paix, le Bristol et surtout le Rhône qui ouvre, le premier, depuis sept ans, la rivalité, par ses délicieuses rencontres gastronomiques internationales. De l'autre côté, nous avons des restaurants libres, indépendants, spécialisés en certaine cuisine, italienne, russe, chinoise, asiatique, yankee qui ont une très fidèle clientèle.

Chez les uns comme chez les autres, il faut compter 50 à 80 francs le couvert, sans les vins. Le Plein-Ciel de l'aéroport fait un menu à 30 francs, tous les dimanches, qui lui vaut de ne pas désemplir. Certes il y a de très bons snacks où le plat du jour varie de 7 à 15 francs. Le Genevois a l'habitude de manger «dehors» à midi. C'est pourquoi chez les uns comme chez les autres, il faut retenir sa table. Surtout durant les fêtes! Vous trouverez de la place durant l'interminable mois de janvier; car la gastronomie, ancienne ou nouvelle, coûte... très cher!

Connaissez-vous Ponchielli?

C'était presque une création. On n'a joué qu'une fois sur la scène de

l'ancien Grand-Théâtre cette Gioconda d'un compositeur peu connu, Amilcare Ponchielli. On nous disait qu'il avait ouvert la voie à Verdi grâce à une écriture qui rompait avec celle de ses prédécesseurs. Professeur de composition et organiste, il ponctue sa partition de finesse mélodiques d'une grande habileté.

On s'attendait à un ouvrage honnête plaisant, une sorte de curiosité, sans comparaison possible, puisqu'on ne l'avait joué qu'une fois à Genève, en 1902. Et voilà que cet opéra se transforme en un triomphe, tant il donne, à tous les points de vue, satisfaction.

Le public, littéralement emballé, réclamait des bis à tous moments et aux baissers de rideaux ne voulait pas laisser partir les acteurs.

Ce triomphe est dû à la conjugaison de plusieurs éléments. D'abord l'œuvre romantique à l'excès vaut beaucoup mieux qu'on le disait. De nombreuses mélodies sont devenues célèbres. Le «bel canto» y abonde car chaque interprète a son ou ses

solos que complètent duos, trios et quatuors. On se laisse entraîner par une musique pleine d'attraits, d'originalité et facile à comprendre. Ensuite Y.-Ch. Riber avait réuni une brochette de six étoiles pour les rôles principaux; même si deux d'entre eux tenaient leur rôle pour la première fois. En outre un remarquable chef d'orchestre, Lopez-Colos, d'origine espagnol, entraîna et anima l'Orchestre romand avec une conviction aussi charmante qu'exacte. L'aspect musical fut donc un véritable régal. On n'a que rarement entendu des voix aussi belles, amples, fortes et gracieuses.

L'envoûté était double, car la mise en scène, les décors, les costumes, la chorégraphie, y compris la fameuse Danse des heures réglée par Peter Van Dyk, formaient avec l'opéra un triptyque parfait, d'une rare élégance et d'une puissance scénique exceptionnelle. Le public est sorti comme ébloui, subjugué par tant de beautés réunies dans un spectacle presque inconnu. Tel est le miracle de l'art lyrique!

20^e anniversaire de la création de Terre des Hommes

- journée nationale au profit de l'enfance en détresse
- 20^e anniversaire de la signature de la déclaration des droits de l'enfant
- 1979, année internationale de l'enfant

Est-il besoin de présenter Terre des Hommes? Mouvement parti en 1960 d'une humble tentative, dirigée par Edmond Kaiser, de démolition de la fatalité. Une profession de foi et d'action que nous lisons dans «La marche aux enfants»:

*Terre des Hommes, Terre des Hommes...
Tous ces enfants meurtris, et vous et nous, c'est cela Terre des Hommes.*

*Tous ces petits sont dans la terre, qui n'appellent plus.
Ou sur la terre, qui vous appellent,
Ou déployés dans la clarté de la vie et de la liberté qu'ensemble nous leur avons rendues.*

*L'horizon débouche sur l'horizon, et l'horizon sur l'infini.
Le travail de Terre des Hommes n'aura pas de fin, et nos projets d'avenir consistent à le poursuivre.*

Vendredi dernier, (voir également NF d'hier), à l'occasion du XX^e anniversaire de sa création, Terre des Hommes organisait un grand gala au Palais de Beaulieu à Lausanne, que sept pays retransmettaient en Eurovision, par les soins de la Télévision suisse. Placée sous le haut patronage de M. Hans Hürlimann, président de la Confédération, cette soirée groupait, à titre bénévole, des artistes de la musique et de la scène, mondialement connus, tels que Nikita Magaloff, Pierre Fournier et Jean Fonda, Jean Vil-

lard-Gilles, le chœur des enfants de la cathédrale de Lausanne, Petula Clark, etc., venus d'Israël, d'Angleterre, d'Espagne, de France, d'Argentine, de Suisse, présentés par Jean-Claude Brialy et Marie Laforêt qui nous disait: «Je ne crois pas à l'innocence de l'enfance. L'enfance est lucidité, jugement. Et le regard que porte sur nous un enfant qui a besoin pour vivre est la condamnation sans appel de notre civilisation. Alors, il y a aussi de notre survie de ne pas baisser nos cœurs comme on baisse les bras, devant ces millions

De l'orgueil!

S'il y a en effet une question que je ne me suis jamais posée durablement à moi-même, c'est bien celle de savoir si je suis humble ou orgueilleux. Et j'ai trouvé de bonnes raisons à cette abstention, raisons spirituelles, cela s'entend!

«Quel esprit n'a cessé de combattre l'esprit d'orgueil? C'est l'esprit d'orgueil lui-même», écrivait Miguel de Unámuo. Le bien-heureux père Alonso Rodriguez, de la Compagnie de Jésus, notait ceci au chapitre XIII de son «Exercice de la perfection et des vertus chrétiennes», paru en 1616: «Et quel plus grand orgueil que de vouloir passer pour humble?»

L'«odium theologicum» est fort commun, car les disputes religieuses se caractéri-

sent d'abord par l'acreté et la virulence. Il engendre à son tour une autre spécialité, fort commune également: la «superbia theologica», ou si vous aimez mieux: l'orgueil spirituel.

Dès que l'on touche à certains sujets...

Mais je crois toujours qu'il n'est pas bon qu'un homme se préoccupe de savoir s'il est ou n'est pas orgueilleux car, comme le fait observer saint Bernard: «La plus simple humilité consiste à ne point se soucier de passer pour quoi que ce soit: humble ou orgueilleux, et à suivre chacun sa route, en laissant aboyer les chiens qui se jettent sur nous, en se montrant enfin tel qu'on est sans crainte des comérages...»

Michel de Preux

de regards d'enfants-témoins qui ont fait, qui ont mal ou qui ont peur.»

D'autre part, de nombreuses personnes avaient accepté de faire partie du comité d'honneur constitué à cette occasion, dont le prince et la princesse Sadrudin Aga Khan, le professeur Jean Piaget, le baron et la baronne de Rothschild, Denis de Rougemont, ainsi que Yehudi Menuhin, récent lauréat du prix de la Paix des librairies allemands à Francfort, le professeur Bernard de Montmollin, André Luy, etc. De même, lors de ce gala, une grande vente aux enchères a été gracieusement organisée par Sotheby Parke Bernet. Les œuvres d'art, spontanément offertes par des collectionneurs, artistes, ou galeries recelaient des œuvres de maîtres tels que Picasso, Braque, Joan Miro, Sonia Delaunay, Georges Roualt (parti pour 48 000 francs, la plus forte enchère), Maurice Estève (21 000 francs), Bossard (offert par Lady Chaplin, parti hélas seulement pour 8000 francs), ainsi que des bijoux signés Cartier, Van Cleef et Arpels, Christian Dior, Harry Winston, Bulgari, Gilbert Albert, enfin, un manteau à pans libres en vison blanc, un modèle original de Christian Dior offert par Canton fourrure qui n'a pas atteint 10 000 francs alors qu'il en valait quelque 30 000 francs, mais l'enchère a ses lois! Enfin, à l'issue du spectacle, un souper de gala réunissant les quelque 1800 participants, bar et buffet étant garnis gracieusement par une foule de maçons, allant du whisky à la Williamine de Louis Morand à Martigny, de la Fédération laitière à la meunerie, à la boucherie. La recette intégrale de la vente (près du demi-million nous a dit le D^r Raoul de Preux), des locations pour le gala et du souper de gala, a été remise intégralement au service de l'enfance meurtrie.

Il convient de rappeler que Terre des Hommes intervient sur place également. Ainsi, le bénéfice de cette grande soirée de prise de conscience

aussi bien de la population suisse que de ses industries, ses associations, que des téléspectateurs atteints par l'Eurovision, est destiné à financer une campagne orthopédique au Sénégal. De nombreux médecins se sont rendus sur place, parmi lesquels le pionnier, le professeur Bernard de Montmollin, qui ont donné leur temps, œuvré gratuitement, payant de leur poche les déplacements, comme ailleurs en Egypte, en Algérie, bientôt au Maroc, examinant au Sénégal plus de 800 enfants atteints par la polio ou d'autres infirmités dues à une mauvaise alimentation ou à une alimentation avariée qui provoque la gangrène. 800 enfants dont les prothèses qu'il faudra réadapter de six mois en six mois, parce que les enfants grandissent, qui coûtent au départ quelque 3000 francs pièce en moyenne, seuls les matériaux étant facturés, la main d'œuvre étant souvent bénévole.

A ceux que l'organisation d'un tel gala choquait, où rutilaient les diamants et les toilettes les plus luxueuses, nous opposerons la définition du bourgeois de Flaubert: «J'appelle bourgeois ceux qui pensent posément.» Grâce aux riches, on donnera de la vie. Terre des Hommes travaille aussi avec de l'argent! Avec des bons pour la vie d'enfants, des parrainages d'un enfant soigné en suisse, d'un enfant soigné dans son pays. Plus de 6000 parrains et marraines se sont déjà engagés. Mais les besoins sont encore innombrables... le mouvement de Terre des Hommes poursuit sa mission, à Dacca, à Andharmanik, au Bengal, à Calcutta, à Krishnagar, au Burundi, au Cameroun, en Ethiopie, au Ghana, en Haute-Volta, mais aussi en Amérique du Sud, au Proche-Orient, en Asie et ce n'est pas la distance qui doit nous laisser oublier que ces enfants lointains sont pareils à nos enfants!

Simone Volet

La Communauté économique européenne déchirée

A Dublin, les 29 et 30 novembre dernier, M^{me} Thatcher a parlé haut et fort pour réclamer «l'argent des Britanniques», indûment versé au budget communautaire. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Le premier ministre britannique a refusé tout net la compensation proposée par la Commission des communautés, soit 350 millions de livres sterling sur un milliard.

Entre Paris et Londres, il y a déjà «la guerre du mouton»: la France a fermé ses frontières pour l'impor-

qu'elle ferait preuve de bonne volonté à Bruxelles en février prochain; tout donne à penser aujourd'hui que Londres se contentera sans doute de 700 millions de livres, sur un milliard qu'elle réclamait, et par rapport aux 350 qui lui sont proposés par ses partenaires.

A Bruxelles, les sept ministres de l'énergie n'ont pu convaincre le premier ministre britannique de réserver le pétrole de la mer du Nord aux Etats membres de la CEE, mais ces derniers sont parvenus à répartir entre eux le plafond de 472 millions de tonnes d'importation de pétrole, adopté à Strasbourg en juin dernier.

En fait, les difficultés présentes apparaissent moins graves que les arrière-pensées permanentes. Celles qui, en particulier, opposent depuis plus de vingt ans la France et les Pays-Bas, toujours partisans de la supranationalité contre l'Europe des Etats, toujours aux côtés de la République fédérale allemande et, aujourd'hui, de la Grande-Bretagne. Lord Carrington, ministre des affaires étrangères britannique, ne commencera-t-il pas sa tournée des capitales européennes par La Haye? Et puis, il y a le vieux contentieux franco-britannique qui refait surface avec la «guerre du mouton» et la compensation budgétaire exigée par Londres. L'opinion française apparaît prompt à dénoncer l'individualisme britannique, le refus des règles communautaires, songeant, sans trop le dire, que le général de Gaulle avait fait preuve d'une exceptionnelle lucidité en claquant par deux fois la porte aux Britanniques. Il ne manquait plus que le 39^e anniversaire du drame de Mers-el-

Kebir et de la mort de 13 300 marins français sous les obus de la Home Fleet. Il n'est pas encore question de Fachoda, mais pour peu...

Qu'advient-il de l'Europe des Neuf à plus long terme, même si la Grande-Bretagne reste dans la CEE, comme tout donne à le penser? Le conflit actuel est sans doute l'arbre qui cache la forêt, car le véritable problème, que la CEE ne pourra éluder, est celui de la conciliation des deux axes de son développement futur: l'élargissement, avec l'adhésion de la Grande-Bretagne, de l'Espagne et du Portugal, l'approfondissement, ensuite, avec la réforme des institutions communautaires, seul moyen d'éviter la paralysie. Mais l'approfondissement peut s'exercer soit en faveur des institutions supranationales, le Parlement et la commission, soit en faveur des Etats, et c'est le sens du rapport des trois Sages demandé par le Conseil européen. Le débat budgétaire actuel cristallise cette contradiction entre les instances communautaires et les Etats, soucieux de marquer leur souveraineté. L'Europe à Neuf, l'Europe à Douze, la Grande-Bretagne saisit la dernière chance qui s'offre à elle de desserrer les liens communautaires avant l'arrivée des pays méditerranéens. L'échec de l'opération est aujourd'hui patent mais les partenaires de M^{me} Thatcher accepteront un compromis entre un milliard et 350 millions de livres sterling. La CEE aura démontré qu'elle peut faire cohabiter un premier ministre britannique qui tend la main, un président français qui parle et un chancelier allemand qui décide. JF

TRIBUNE LIBRE

Tomates 1979

comment on trouve un prix moyen de 0. fr. 96 à partir du 17 août et jusqu'à la fin de la récolte. Je rappelle que les prix ont été libres dès le 24 septembre, mais que pas mal de tomates ont été ramassées jusqu'au 20 octobre. Théoriquement ce prix paraît juste, mais en tant que producteur, je dois considérer les choses différemment. Sitôt cette décision de prix libres les méthodes de triages changent. Celui-ci devient extrêmement sévères, la pression des acheteurs est telle que certains lots, 50 % sont déclassés. La preuve: septembre, importation: 1,5 million; octobre: 4,9 millions de kilos de tomates importées au prix de 1 fr. 20.

Je me permets de rappeler l'assemblée de novembre 1978 à Châteauneuf, notre président a fait un exposé très intéressant et juste des possibilités de production de tomates sous serre, mais également prévoit des plantations tardives afin de prolonger la récolte, alors pour quelles raisons laisser les prix libres dès le 24 septembre. En définitive, constatons

qu'il est entré 6,2 millions de kilos de tomates pour septembre et octobre, et ça ce n'est pas de l'utopie! Les statistiques de 1978 nous donnent les chiffres suivants: 366 millions de kilos de fruits et légumes, c'est-à-dire chaque jour, dimanche et jours fériés, 1 million de kilos entrent en Suisse, il semble que cela vaille la peine de s'en occuper. Non seulement nous devrions savoir jour par jour la composition des wagons qui entrent mais avant cette entrée.

Ce sera à l'avenir la seule façon de se défendre, d'essayer de prévoir les coups et peut-être d'empêcher certains stoks de se constituer, de trainer et de ce fait empêcher la vente de nos produits.

Si les conclusions de AD reflètent ce que pensent nos responsables alors c'est très grave pour les années à venir. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que le seul moyen sera de fermer le robinet en temps voulu et choisi, tout le reste est parlote et parfaitement utopique.

Bej.-G.

CHAMPIONNAT SUISSE DES ENSEMBLES DE CUIVRES

Nouveau triomphe du Brass Band Treize Etoiles



Comme nous l'annoncions hier, le Brass Band Treize Etoiles a confirmé, samedi à Zurich, sa position de « number one » des ensembles de cuivres helvétiques, en remportant haut la main le titre de champion suisse.

Fort de 32 membres disséminés entre Bagnes et Chermignon - avec une concentration plus nette toutefois dans la région de Conthey - le BB 13 Etoiles vient ainsi d'ajouter une pièce de valeur à une collection de trophées déjà hautement garnie. Bien que tout jeune encore - il n'a que six ans - cet ensemble s'était déjà distingué l'année dernière, on s'en souvient, en remportant une première fois ce titre envié de champion suisse.

De plus, en octobre dernier, il s'était adjugé le quatrième rang au championnat européen, organisé à Londres. Une place d'honneur, incontestablement, si l'on veut bien considérer qu'il sortait ainsi premier des ensembles du continent, après s'être mesuré à des brass bands britanniques très réputés et généralement centenaires... Fort de ce succès, le BB 13 Etoiles prendra à nouveau part, en 1980 à ces joutes européennes, en attendant celles de 1981 qui pourraient bien se dérouler à Zurich.

Huit semaines de forcing

Comment devient-on ainsi champion suisse?... C'est ce

que nous avons demandé à Géo-Pierre Moren, directeur du BB 13 Etoiles, que nous avons rencontré dimanche alors qu'il ramenait en Valais une coupe monumentale.

- C'est un gros travail, nous dit-il. Huit semaines avant le concours, nous recevons la partition du morceau imposé, composé spécialement pour la circonstance. Dès ce mo-

ment, on doit effectuer de nombreuses répétitions, partielles d'abord, puis avec toute la formation.

- Et combien de temps cela représente-t-il ?

- A raison de trois répétitions par semaine, quelque soixante heures. Sans compter le travail individuel...

- Le championnat suisse exige-t-il un travail de préparation plus important que le championnat d'Europe ?

- Non. En fait, si le morceau imposé samedi à Zurich s'est avéré très difficile, il ne fait pas de doute que celui auquel nous avons dû nous attaquer à Londres en octobre l'était davantage encore.

- Et comment se déroule le concours proprement dit ?

- Il est fort bien organisé, en ce sens que le jury, isolé dans une cabine spéciale, entend parfaitement les orches-

tres qui se reproduisent, mais sans les voir. Il ne sait donc pas à qui il a affaire, ce qui garantit une parfaite impartialité de son verdict.

Sous un flot louangeux...

Volant de succès en succès, le Brass Band Treize Etoiles, c'est indéniable, est en train de se tailler une solide réputation. Cette ascension se concrétise notamment par les engagements proposés à la formation et par l'enthousiasme que celle-ci soulève parmi les spécialistes.

Nous nous sommes déjà fait l'écho, hier, des louanges de Jean Ballissat, directeur de la Landwehr de Fribourg, et de celles de M. Fritz Vögelin, compositeur du morceau du concours. Mais d'autres compliments encore sont allés droit au cœur de Géo-Pierre Moren...

- Guido Anklin, qui fut un pionnier de la musique de cuivres dans notre pays, est venu nous voir après le concours. Je le connais de longue date puisque je fus l'une de ses recrues trompettes alors qu'il était instructeur à l'armée. Il nous a affirmé que c'était « un plaisir de voir triompher le meilleur ensemble de cuivres de Suisse »...

G.-P. Moren rosit de plaisir... Mais que l'on ne s'y trompe pas : il n'est pas du genre à se faire sauter le bouton de col ! Et ce ne sont que protestations lorsque nous voulons le photographier avec la coupe rapportée de Zurich:

- Ce n'est pas à moi qu'elle revient, dit-il ; nous sommes trente-deux...

La grande cote

Davantage encore qu'une récompense méritée, le titre de champion suisse constitue une carte de visite appréciable.

- Et les relations publiques, ça marche ?

- Pas trop mal, oui. C'est ainsi que ce week-end à Zurich, on nous a proposé deux engagements. Que nous avons acceptés. Nous nous rendrons donc deux fois en Suisse alémanique durant l'année 1980. En revanche, nous avons dû refuser - et nous le regrettons - une invitation à participer à un concours en Hollande, en juin prochain. C'est, en effet, une période où les fanfares valaisannes redoublent d'activité, absorbant ceux de nos membres qui en font partie.

- Et en Valais ?

- Bien sûr, nous nous produisons à plusieurs reprises dans le canton durant l'année à venir. La prochaine fois, ce sera au Théâtre de Valère, le

16 février.

Qu'on se le dise !

Bon vent !

- Tout semble donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes. Le BB 13 Etoiles n'aurait-il donc aucun souci ?

- Hélas ! si... Des soucis d'ordre financier. Par exemple, notre prochain voyage en Angleterre représente pour nous de très lourdes dépenses. Et comme nous ne touchons aucun subside...

- Et le recrutement, vous pose-t-il des problèmes ?

- Non, pas du tout. En fait, comme nous avons une sorte de « numerus clausus », nous devons refuser moult candidatures.

★★★

Plaie d'argent n'étant pas mortelle, à ce qu'on dit, souhaitons que celle de ce sympathique et talentueux groupement se cicatrise le plus rapidement possible. Pour le reste, s'agissant d'un ensemble de cuivres, on ne saurait mieux faire que de souhaiter... bon vent au Brass Band Treize Etoiles, en le félicitant pour le nouveau et incontestable succès qu'il vient de remporter.

Naissance de taille à Uvrier

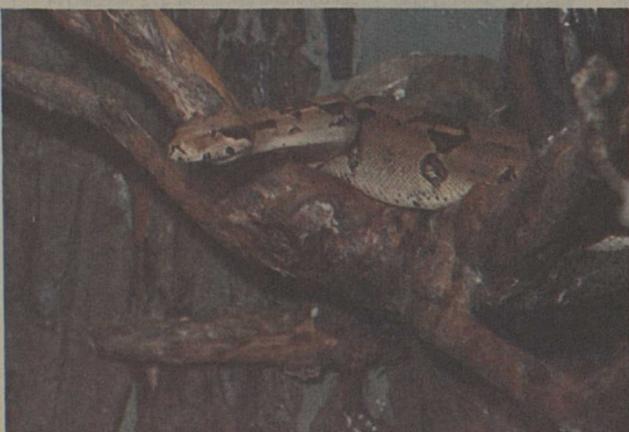
UVRIER (bl). - Surprise de taille, samedi matin au vivarium d'Uvrier où une femelle boa constrictor de cinq ans a mis bas 29 serpenteaux. Mesurant entre 40 et 45 cm pour un poids d'environ 70 grammes chacun, ces bébés-boas

sont déjà vifs et agiles. Ces 29 naissances constituent presque un record.

Rappelons que les boas sont ovovivipares, ce qui signifie que toute la gestation et l'incubation de quatre mois se

font dans le ventre de la mère. Les petits naissent complètement formés et ne sont rattachés qu'au placenta par un cordon ombilical. Dès que celui-ci est rompu, ils sont absolument autonomes et sont donc capables de se

nourrir seuls. La recherche de nourriture commence dès cet instant. Les petits boas se contentent néanmoins de proies conformes à leur taille du genre souriceaux, crapauds ou petits lézards.



A gauche la mère, imposante et sereine. A droite quelques-uns des 29 nouveau-nés.

Photos NF

Sierre

Médecin de garde. - Appeler le 111.
Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, tél. 55 14 04.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé, de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistentes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
 - Service social pour handicapés (AVHPM)
 - Service psycho-social
 - Ligue valaisanne contre les toxicomanes
 - Office cantonal des mineurs
 - Ligue valaisanne contre le rhumatisme
 - Caritas Valais
 - Service médico-pédagogique / Erzie-

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS pannes - accidents
Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'école (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 28, 2^e étage.
Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.
Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.
Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, téléphone 027/31 12 69.
Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.
Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis de 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.
Crans. - Galerie de l'Etrier: expo de Pierre et Yvon Devanthery.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.
Pharmacie de service. - Jours ouvrables, 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 21 h. Dimanches et fêtes: 9 h. à 12 h. et 15 h. à 21 h. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Mardi 11: Bonvin, 23 55 88.
Mercredi 12, jeudi 13: Gindre, 22 58 08.
Vendredi 14, samedi 15: Wuilloud, 22 42 35-22 41 68.
Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.
Service vétérinaire d'urgence. - Téléphoner au N° 111.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS pannes - accidents
Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'école (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 28, 2^e étage.
Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.
Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.
Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, téléphone 027/31 12 69.
Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.
Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis de 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.
Crans. - Galerie de l'Etrier: expo de Pierre et Yvon Devanthery.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS pannes - accidents
Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'école (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 28, 2^e étage.
Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.
Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.
Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, téléphone 027/31 12 69.
Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.
Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis de 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.
Crans. - Galerie de l'Etrier: expo de Pierre et Yvon Devanthery.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	178
dont traités	113
en hausse	19
en baisse	54
inchangés	40
cours payés	220

Tendance générale bancaires	irrégulière
à peine soutenues	à peine soutenues
financières	à peine soutenues
assurances	irrégulières
industrielles	irrégulières
chimiques	irrégulières
obligations suisses	bien soutenues
obligations étrangères	irrégulières

CHANGES - BILLETS

France	38.50	40.50
Angleterre	3.40	3.65
USA	1.57	1.67
Belgique	5.40	5.65
Hollande	82.25	84.25
Italie	18.50	20.50
Allemagne	91.25	93.25
Autriche	12.70	12.95
Espagne	2.20	2.50
Grèce	3.50	4.50
Canada	1.34	1.44
Suède	37.50	39.50
Portugal	2.75	3.75
Yougoslavie	7.—	8.50

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage de l'Ouest, Revaz, Sion, jour, téléphone 22 81 43; nuit, téléphone, 22 01 24.
Service de dépannage du 0,8‰. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02; 55 18 48. Vœffray, tél. 22 28 30.
Garderle. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du parking.
Croix-d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverture: les mardis et mercredis de 15 à 19 heures, les jeudis et vendredis de 14 à 18 heures.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 h. à 3 h. et 4 h. suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing-discothèque La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures. Dimanche dès 16 heures: disco dansant. Tél. 22 40 42.
Musée des costumes - vivarium: route de Sierre, Uvrier: ouvert tous les jours, sauf les dimanches et lundis, de 13 à 18 heures.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratitiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Consommateurs-Information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h. et non 16 h. comme précédemment.
Haute-Nendaz. - Discothèque Bleusidilic, tous les vendredis, samedis et dimanches soirs de 22 h. à 3 h. Tél. 88 23 42.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111
Médecin de service. - Appeler le numéro 111.
Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95, Gilbert Pagiotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Centre femmes. - Tous les mardis de 15 à 19 heures, échanges d'idées, d'expériences, etc., place du Midi 1, tél. 2 51 42.
Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/2 32 32.
Dépannage et accidents. - Garage des Nations, par Frassa Transports 2 43 43.
Fondation Pierre-Gianadda. - Musée gallo-romain (expo archéol.), ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures (lundi, excepté). Jusqu'au 30 décembre: expo d'automne, six peintres valaisans.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures
A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.
Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphones 2 49 83 et 5 46 84.
Bibliothèque municipale. - Mardi de 15 à 17 h., mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 heures.
Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 65 23 39.
Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.
Taxi-phonie. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17.

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan, 71 15 44.
Médecin. - Service médical jeudis après midi, dimanches et jours fériés, tél. 71 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. - Tél. 71 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le 111.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.
Dancing Treize-Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.
Taxi-phonie. - Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 43 37
Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.
Centre Fitness du Chablais. - Tél. 71 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C ^e , GENÈVE	
Chemical Fund	D 8.45 9.23
Technology Fund	D 10.01 10.94
Europafonds	DM 23.43 —
Unifonds	DM 15.52 16.30
Unirenta	DM 35.43 36.50
Unispecial 1	DM 58.18 61.10
Crossbow Fund	FS 3.71 3.78
CSF-Fund	FS 16.31 16.66
Intern. Tech. Fund	D 10.21 10.40

PRIX DE L'OR		
Lingot	22 250.—	22 450.—
Plaquette (100 g)	2 225.—	2 265.—
Vreneli	165.—	175.—
Napoléon	167.—	177.—
Souverain (Elisabeth)	176.—	186.—
20 dollars or	825.—	875.—

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures
A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.
Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphones 2 49 83 et 5 46 84.
Bibliothèque municipale. - Mardi de 15 à 17 h., mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 heures.
Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 65 23 39.
Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.
Taxi-phonie. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 65 23 39.
Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.
Taxi-phonie. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan, 71 15 44.
Médecin. - Service médical jeudis après midi, dimanches et jours fériés, tél. 71 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. - Tél. 71 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le 111.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.
Dancing Treize-Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.
Taxi-phonie. - Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 43 37
Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.
Centre Fitness du Chablais. - Tél. 71 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten 46 22 33.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111
Pharmacie de service. - Pharmacie Central Naters, 23 51 51
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters tél. 23 12 61.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 23 73 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Brigue

BOURSE DE ZURICH	
Suisse	6.12.79 10.12.79
Brigue-Viège-Zermatt	100 d 100 d
Gornegratbahn	870 d 875 d
Swissair port.	783 780
Swissair nom.	792 790
UBS	3440 3435
SBS	393 394
Crédit Suisse	2290 2280
BPS	1895 1865
Elektrowatt	2125 2120
Holderbank port.	570 567
Interfood port.	5025 5025
Inter-Pan	6 d 7
Motor-Columbus	665 660
Oerlikon-Bührle	2460 2470
C ^e Réassurances port.	6050 6000
Winterthur-Ass. port.	2350 2325
Zurich-Ass. port.	13300 13200
Brown, Boveri port.	1750 1735
Ciba-Geigy port.	1275 1230
Ciba-Geigy nom.	682 680
Fischer port.	760 750
Jelmoli	1410 1390
Héro	2825 d 2775 d
Landis & Gyr	1415 1390
Losinger	660 d 660 d
Globus port.	2300 d 2300
Nestlé port.	3520 3485
Nestlé nom.	2220 2215
Sandoz port.	4175 4150
Sandoz nom.	1935 1920
Alusuisse port.	1190 1160
Alusuisse nom.	465 465
Sulzer nom.	2770 d 2780
Allemagne	
AEG	36 35.5
BASF	129.5 128.5
Bayer	116.5 116.5
Daimler-Benz	227 224.5
Commerzbank	174 172.5
Deutsche Bank	237 235
Dresdner Bank	179 178.5
Hoechst	113.5 113
Siemens	238 238
VW	170.5 166.5
USA et Canada	
Alcan Alumin.	64.5 66.25
Amx	66.25 66.75
Beatrice Foods	33.5 d 33.75 d
Burroughs	129 130
Caterpillar	85 85.5 d
Dow Chemical	51.5 50
Mobil Oil	84 82

AUJOURD'HUI madame

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans - Dernière séance
EL MAGNIFICO
Terence Hill

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans - Prolongation
ALIEN le 8^e passager
Dans l'espace, personne ne vous entend crier!

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 18 ans
L'ADoption
de Marc Grünbaum, avec Géraldine Chaplin et Jacques Perrin

HAUTE-NENDAZ Cinálpin

Aujourd'hui : RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
FAUT TROUVER LE JOINT
avec Cheech et Chong

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
LA DRÔLESSE
Un film de Jacques Doillon

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
LE CHAMPION
Un film de Franco Zeffirelli avec John Voight et Faye Dunaway

FULLY Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi et vendredi - 18 ans
Un spectaculaire film d'aventures
LE CERCLE DE FER

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
David Carradine et Christopher Lee dans
LE CERCLE DE FER
d'après une histoire originale de Bruce Lee
Dès demain soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un immense éclat de rire !!!
LES BIDASSES AU PENSIONNAT

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Ce soir : RELACHE - Théâtre
Dès demain soir à 20 h. 30 - 16 ans
Miou-Miou, Carole Laure et Claude Brasseur dans
AU REVOIR, A LUNDI

LOTTERIE A NUMEROS

1 g. avec 5 n° + n° c. Fr. 200 000.—
92 g. avec 5 n° 6 555.55
6 638 g. avec 4 n° 90.85
118 716 g. avec 3 n° 4.—
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi.
Le jackpot totalise Fr. 503 113.—

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui : RELACHE
Demain soir à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
L'AMOUR EN FUITE

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 71 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Deux heures de fou-rire avec
4 ZIZIS AU GARDE-A-VOUS

MONTHEY Plaza
Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 - Admis dès 14 ans
Tiré du roman de Patrick Cauvin « E-Mc2 Mon amour »
I LOVE YOU - JE T'AIME
avec Laurence Olivier
Demain à 14 h. 30 - Pour enfants dès 7 ans
Le dernier succès de Walt Disney
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE

BEX Rex 63 21 77

Ce soir à 20 h. 30 - Dernière séance - Dès 18 ans révolus
FRISSONS AFRICAINS
Le film « sexy » tant attendu !
P. français - strict. p. adultes avertis

Isolation, humidité
Injection de mousse.
Traitement de murs humides

G. Schurch, tél. 021/24 61 96
(dès 19 h. ou week-end).
Spécialiste depuis 10 ans.
22-307787

Presser est mieux.
Pour vous et votre linge.



Un film de Jean Renoir avec Duncan Lamont, Odoardo Spadaro, Rocco Rioli, Paul Campbell, Georges Higgins, Jean Debucourt, Anna Magnani.
22.05 Gros plan: les métiers du cinéma.
23.05 La bibliothèque et la discothèque de spécial cinéma

Presser est mieux.
Pour vous et votre linge.

Un produit de qualité suisse fabriqué par elna.

Elna S.A., avenue du Midi 8, Sion, tél. 2 71 70

La Placette, Sion, tél. 22 29 51
Radiomoderne-Télévision S.A., Sierre, av. du Général-Guisan 29, tél. 55 12 27

TÉLÉVISION

tv Suisse romande

12.00 **Ski alpin**
Slalom spécial messieurs, 1^{re} manche, à Madona di Campiglio.

12.25 **Ski alpin**
Slalom spécial messieurs, 2^e manche, à Madona di Campiglio.

14.25 **Point de mire**
Télévision éducative
Téléactualité: « Pour une tasse de café ».

15.00 **TV-Contacts**
15.00 Finale des jeux sans frontières à Bordeaux (Du 19.9.79)
16.15 Une Suisse sans enfants? (Reprise de « Temps présent » du 5.5.77)

17.30 **Téléjournal**

17.35 **La récré du mardi**
- Basile, Virgule et Pécora
- La main à la pâte: des cadeaux gourmands.
- L'Histoire en papier: La Fayette.

18.10 **Courrier romand**

18.35 **Si, si, si... on sortait du poste**
Pour les petits.

18.40 **Système D**
Le jeu des incollables.

19.00 **Un jour, une heure**
1^{re} partie

19.30 **Téléjournal**

19.45 **Un jour, une heure**
2^e partie

20.00 **Le menteur**
Le jeu des incollables, avec l'invité du soir: Roger Caré.

20.25 **Spécial cinéma**
20.30 Le carrosse d'or

tv Suisse allemande

9.10-11.25 **TV scolaire**
Notre point de vue: danse populaire-musique populaire. 10.30 Le langage des images: 4. Original et re-production

12.00-13.15 **Ski alpin**
Slalom spécial messieurs 1^{re} manche, Madona di Campiglio
12.25 2^e manche

15.00-16.50 **Da capo**
Messe du couronnement, Mozart

17.00 **La maison où l'on joue**
... Denn Zürich das gibt es
D'après « Der Immune » de H. Lötscher

18.00 **Petit guide des antiquités**
14. Epoque victorienne
Robi Robi Hood
Série avec Dick Gauthier

18.45 **Fin de journée**

18.50 **Téléjournal**

19.05 **Bodeständigl Choscht**
Airs populaires demandés

19.35 **Point de vue**

20.00 **Téléjournal**

20.25 **CH magazine**

21.10 **Magazine de l'automobile**
9. Conseils aux débutants

21.15 **Der Alte**
Série policière avec S. Lowitz

22.15 **Téléjournal**

22.35 **Der gesetzgebende Bauch**
Pour le 100^e anniversaire de la mort d'Honoré Daumier

23.20-23.50 **Ski alpin**
Slalom spécial messieurs

tv Suisse italienne

9.00-9.50 **TV scolaire**
Emigration tessinoise. Lettres d'Australie (1)

10.00-10.50 **TV scolaire**

12.00-13.30 **Ski alpin**
Slalom spécial messieurs: 1^{re} manche, Madona di Campiglio
12.25 2^e manche

18.00 **Ces quatre**
La gymnastique. Série animée

18.05 **Pil**
La pierre blanche (11)
Téléfilm de Goran Grafman

18.50 **Téléjournal**

19.05 **Le ski, comment (3)**

19.35 **Le monde où nous vivons**
Les grottes: 3. Habitations creusées par l'homme

20.05 **Magazine régional**

20.30 **Téléjournal**

20.45 **Gabriella e l'extraterrestre**
die Giuseppe Biscossa. 1^{re} partie: « La Macchina ».

Avec Y. Milano, D. Viganò, et T. Cortinovi

tv Suisse allemande

9.10-11.25 **TV scolaire**
Notre point de vue: danse populaire-musique populaire. 10.30 Le langage des images: 4. Original et re-production

12.00-13.15 **Ski alpin**
Slalom spécial messieurs 1^{re} manche, Madona di Campiglio
12.25 2^e manche

15.00-16.50 **Da capo**
Messe du couronnement, Mozart

17.00 **La maison où l'on joue**
... Denn Zürich das gibt es
D'après « Der Immune » de H. Lötscher

18.00 **Petit guide des antiquités**
14. Epoque victorienne
Robi Robi Hood
Série avec Dick Gauthier

18.45 **Fin de journée**

18.50 **Téléjournal**

19.05 **Bodeständigl Choscht**
Airs populaires demandés

19.35 **Point de vue**

20.00 **Téléjournal**

20.25 **CH magazine**

21.10 **Magazine de l'automobile**
9. Conseils aux débutants

21.15 **Der Alte**
Série policière avec S. Lowitz

22.15 **Téléjournal**

22.35 **Der gesetzgebende Bauch**
Pour le 100^e anniversaire de la mort d'Honoré Daumier

23.20-23.50 **Ski alpin**
Slalom spécial messieurs

tv Suisse italienne

9.00-9.50 **TV scolaire**
Emigration tessinoise. Lettres d'Australie (1)

10.00-10.50 **TV scolaire**

12.00-13.30 **Ski alpin**
Slalom spécial messieurs: 1^{re} manche, Madona di Campiglio
12.25 2^e manche

18.00 **Ces quatre**
La gymnastique. Série animée

18.05 **Pil**
La pierre blanche (11)
Téléfilm de Goran Grafman

18.50 **Téléjournal**

19.05 **Le ski, comment (3)**

19.35 **Le monde où nous vivons**
Les grottes: 3. Habitations creusées par l'homme

20.05 **Magazine régional**

20.30 **Téléjournal**

20.45 **Gabriella e l'extraterrestre**
die Giuseppe Biscossa. 1^{re} partie: « La Macchina ».

Avec Y. Milano, D. Viganò, et T. Cortinovi

21.45 **Troisième page**
Thèmes et portraits: à propos Klee

22.45 **Téléjournal**

22.25-23.30 **Ski alpin**
Slalom spécial messieurs

tv France 1

12.00 **Top douze heures**

12.15 **Réponse à tout**

12.33 **Midi première**

13.00 **TF1 actualités**

13.45 **Les après-midi de TF1**
13.50 Etre à la une. 14.05 Mardi guide. 14.30 Léonard de Vinci. 15.35 Variétés. 15.40 Le regard des femmes sur la santé. 16.35 Chant et contre-chant. 16.59 Livres service. 17.23 Variétés. 17.27 Cuisine. 17.37 Variétés

17.45 **TF quatre**

18.13 **1, rue Sésame**

18.40 **Tournai des jeunes musiciens**

19.10 **Une minute pour les femmes**
Le logement

19.20 **Actualités régionales**

19.44 **Les inconnus de 19 h. 45**

20.00 **TF1 actualités**

20.30 **Mon ami Gaylor (5)**
Série de Pierre Goutas. Avec Romain Trembleau, Sylvie Fennec, Pierre Bourton

21.28 **Les hommes sans nom**
Un reportage sur la Légion étrangère

22.45 **Les grandes expositions**
L'art européen à la cour d'Espagne au XVIII^e siècle

23.15 **TF1 actualités**

tv Antenne 2

12.05 **Passez donc me voir**

12.29 **Les amours de la belle époque**
L'automne d'une femme (7)

Série avec Martine Sarcey, Françoise Vialon, Bernard Cara

12.45 **A2 1^{re} édition du journal**
Lyon, ville internationale et capitale régionale

13.35 **Magazine régional**

13.50 **Face à vous**

14.00 **Aujourd'hui madame**
Tout sur l'œil, émission médicale

15.03 **CNDP**
Libre cours

16.30 **Les jours de notre vie**
Magazine médical: les dangers de la maison (1)

17.20 **fenêtre sur...**
Cinéma: 7. Lille

17.50 **Récré A2**

18.30 **C'est la vie**

18.50 **Des chiffres et des lettres**

19.20 **Actualités régionales**

19.45 **Top club**

20.00 **Journal de l'A2 3^e édition**
Les dossiers de l'écran:
Le pétrole
Emission spéciale
Débat

20.40 **Journal de l'A2 4^e édition**

tv France Régions 3

18.00 **Ministère des universités**

18.30 **FR3 jeunesse**

18.55 **Tribune libre**

19.10 **Soir 3**

19.20 **Actualités régionales**

19.40 **Télévision régionale**
Vivre chez nous: album de la France: La Loire

19.55 **Bucky et Pepito (32)**
Dessin animé

20.00 **Les jeux de 20 heures**

20.30 **Les Shadoks**

20.35 **Le maître de Lassie**
Un film de Fred M. Wilcox. Avec Edmund Gwenn, Donald Crisp, Tom Drake

22.05 **Soir 3**

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 15.45 Vos loisirs. 16.30 Pour les enfants. 17.20 Ski alpin. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Nonstop Nonsens. 21.00 Report. 21.45 Delvechio, série. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Hippie Happy Yeah. 23.45-23.50 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 16.30 Mosaïque. 17.00 Téléjournal. 17.10 Marionnettes d'Israël. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Bientôt la nuit de Noël. 19.00 Téléjournal. 19.30 Mathias Sandorf (4). 21.00 Téléjournal. 21.20 Qui vole une fois... ou: quand un enfant devient-il criminel? 22.00 A propos film. 22.45 Mélodies d'une ville: Munich. 23.45 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Sesamstreet. 18.30 Telekolleg 1. 19.00 Follow me (10). 19.15 Rendez-vous. 20.05 Miroir du pays. 20.50 Chronique régionale. 21.20-23.10 Solange ein Herz schlägt, film.

tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.30 Mr. Smith geht nach Washington. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Auch spass muss sein. 18.00 Fay (3). 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine d'actualités. 20.15 Votre billet, s.v.p. 21.00 Weinzierl-Solo. 21.50-23.00 Videothek: Karl Heinrich Waggerl.

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55

6.00 **Top-matin**
Le journal d'informations et variétés

6.00 **7.00, 8.00 Editions principales**

6.30 **Top-régions**

6.45 **Le calendrier de l'aveir**
sur des textes du père M. Zundel, dits par Daniel Fillion

10.10 **La musardise**
par I. Lichtenstein

11.30 **Ne tiquez pas!**
Les jeux de Bernard Pichon et Ph. Oriant
Avec la vedette du jour: Les Frères ennemis

12.00 **Le bal masqué**

12.30 **Le journal de midi**
Edition principale et magazine d'actualité

13.25 **Hue dada!**
Un jeu de Michel Dénériaz

13.30 **La pluie et le beau temps**
par J. Donzel

15.30 **Le saviez-vous?**
Le 022/20 98 11 vous répond

Philosophie

NOUVEAU:
Extra Longs

...avec du goût. **Muratti 2000**

Aroma Plus

<p>Boucherie chevaline Schweizer Succ. R. Willommet Rue du Rhône 5 SION Tél. 027/22 16 09</p> <p>Viande fraîche parée sans os et sans graisse pour boucherie</p> <table border="0" style="font-size: 0.8em;"> <tr> <td>Viande hachée, le kg</td> <td>8.—</td> <td>Cuisse, morceau pour salé, le kg</td> <td>14.—</td> <td>15.—</td> </tr> <tr> <td>Traincôte, le kg</td> <td>8.80</td> <td>Bouilli, côtes le kg</td> <td>4.50</td> <td>5.—</td> </tr> <tr> <td>Epaule, le kg</td> <td>9.80</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>Envoi par poste avec facture. Demi-port payé en dessus de 10 kg. Fermé le lundi toute la journée. Pour envois urgents le lundi Tél. 037/61 22 58, Payerne</p> <p style="text-align: right;">36-788</p>	Viande hachée, le kg	8.—	Cuisse, morceau pour salé, le kg	14.—	15.—	Traincôte, le kg	8.80	Bouilli, côtes le kg	4.50	5.—	Epaule, le kg	9.80				<p>Boucherie chevaline Vergères-Schweizer MARTIGNY-BOURG Tél. 026/2 10 51</p>
Viande hachée, le kg	8.—	Cuisse, morceau pour salé, le kg	14.—	15.—												
Traincôte, le kg	8.80	Bouilli, côtes le kg	4.50	5.—												
Epaule, le kg	9.80															

A vendre magnifique

Mercedes 250 automatique

Véhicule très soigné, 65 000 km. Radio-cassette, housses, pneus X. Expertisée, garantie.
Fr. 8750.—

Tél. 027/55 46 91.

36-2927

A vendre

Autobianchi A 112 Elégant
beige, 1974, expertisée octobre 1979, 4 jantes cloutées. Très bon état.
Fr. 3300.—
Tél. 027/36 20 32 bureau
027/36 28 47 repas.
22-484720

Grand choix de skis piste et promenade

CURDY Sport Sion

Avenue des Mayennets 10 Tél. 027/22 29 55

A vendre

bus VW Camping

entièrement équipé.

Tél. 027/55 36 13.

PRÊT-A-PORTER

Misez sur Moix

Label de bon goût

Manteau super confortable, 100% poil de chameau. Un modèle signé **Claude Havrey**

SION
Bât. La Croisée
MONTANA

Pour vos futurs champions, économisez sur le prix, pas sur la qualité!

Leur plaisir et leur sécurité ne se calculent pas à quelques francs près... AUTHIER offre le meilleur prix pour la meilleure technologie... des skis avec lesquels ils progresseront rapidement en améliorant leur technique. Votre spécialiste en sport vous conseillera dans votre choix.

skis **Authier**

DENNER

valable du 11.12.79

économie garantie!



Hefo Qualité Gourmet

- **Petits Pois fins**
550 g* ~~2.70~~ **2.20**
(100 g - 40)
- **Petits Pois & Carottes extra fins**
540 g* ~~2.95~~ **2.35**
(100 g - 44)
- **Choix de Légumes avec chanterelles**
540 g* ~~4.60~~ **3.70**
(100 g - 69)

*Poids égoutté

Crème Stalden

le délicieux dessert de fête

- Chocolat
 - Vanille
 - Caramel
- Rhum



Gordon's Dry Gin

40 Vol. %

Profitez-en!

70 cl ~~25.60~~

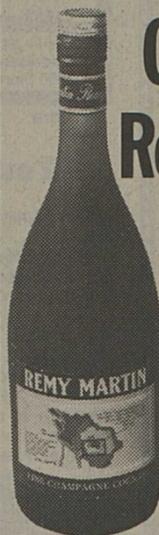
22.90

DI-50/111279

Cognac Rémy Martin

Fine Champagne V.S.O.P. 40 Vol. %

3 francs meilleur marché



70 cl ~~45.90~~ **42.90**

Palettes avec os 1 kg

pièces de 700-1200 g **12.90**

Jambons roulés 1 kg

pièces de 800g-1200 g **13.50**

Salami Citterio 1 kg

pièces de 400g-1200 g ~~30.-~~ **26.-**

Radio enregistreur SUPERSONIC

Made in Japan

279.-

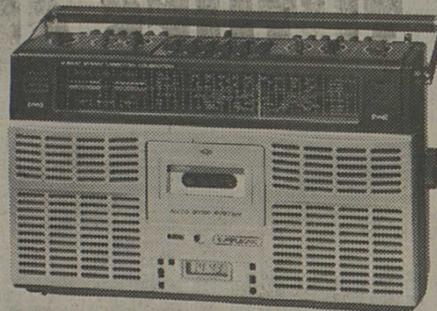
- OUC, OM, OC, OL
- Batterie et courant
- Puissance de musique 10 Watt
- dispositif Chromdioxid
- dispositif automatique pour clarté OUC
- dispositif automatique d'arrêt de bande
- 2 microphones incorporés
- 4 haut-parleurs incorporés
- compteur de bande
- raccordement DIN pour microphone-tourne-disque-enregistreur - écouteur - haut-parleur
- Enregistrement automatique
- 1 cassette vide
- touche de pause
- approuvé par l'ASE

12 mois de garantie

avec montre Quartz

- indicateur de 24 h

299.-



Poupée 38 cm

5.50

Poupée Gioconda **6.50**



de nos caves

Bourgogne Comtes de Chartogne a.c. 1976

Mise en bouteille dans la région de production

harmonieux et gouleyant



70 cl ~~6.95~~

5.95

Futures mamans!

Au magasin spécialisé:

- Pantalons
- Casaques
- Robes
- Manteaux

Dans la ligne 1980



Au Brin de Laine

Rue du Rhône - Mme Amoos-Romailler

SION

36-654

Hôtel cherche, pour son café-restaurant

une fille de cuisine ou d'office

Nourrie, logée. Congés réguliers dont un dimanche sur deux. Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 025/65 11 43. 36-3490

Auberge du Lac-des-Joncs
1622 Les Pacots
Tél. 021/56 71 23
demande

une jeune fille ou dame

pour aider au buffet et aux chambres.

17-124172

Famille habitant près Genève cherche nurse expérimentée

Très bon salaire offert à personne qualifiée.

Tél. 022/51 10 79, de 9 à 12 h. ou de 14 à 17 h. 18-33099

Société suisse bien implantée dans la branche des services cherche

agent exclusif

pour Genève, Valais, Vaud.

Si nous demandons un grand sens des responsabilités, du dynamisme, la personnalité d'un dirigeant ainsi qu'une bonne réputation personnelle et financière, nous vous garantissons un programme unique et bien introduit, répondant à un besoin réel de notre clientèle... et des possibilités de développement en Suisse et à l'étranger.

Cela vous intéresse? Pour de plus amples indications, adressez un bref curriculum vitae à Publicitas Bienne, sous chiffre 06-940077. Une réponse sera donnée à tous les candidats. Discretion totale assurée.

Pizzeria Chez Nando, Sion, cherche, pour tout de suite ou à convenir

un sommelier

Travail en équipe, salaire selon capacités (sans permis de séjour valable s'abstenir).

Tél. 027/22 24 54. 36-1336

Colonie d'enfants à Vichères cherche

une jeune fille

pour aider à la cuisine.

Du 25 décembre 1979 au 15 avril 1980 ou à convenir.

Tel. 026/4 13 30. 36-3497

L'industrie graphique enrichit votre vie.

URGENT! Cherche

environ 2-pièces

Martigny ou environs

Tél. 026/6 34 25 le soir. 36-33552

A vendre

une salle à manger

en noyer massif, sculptée main, comprenant: 1 vaisselier table à rallonges 6 chaises

Tél. 027/22 17 62 heures des repas. 36-33576

A vendre à Lens-Crans

un terrain à construire de 2000 m2

équipé.

Ecrire sous chiffre P 36-33506 à Publicitas, 1951 Sion.

ANNONCES DIVERSES

A vendre

tracteur Fiat

45 ch
4 roues motrices.

Tél. 027/36 10 90. 36-5634

A vendre

Ford Fiesta 1100 L

1978. 30 000 km. Fr. 7300.-

Tél. 027/86 15 87. 36-33479

VW Golf GLS 1600

modèle 1977, expertisée. A céder à un prix intéressant.

L. Planchamps 1891 Vionnaz. Tél. 025/81 15 16. *36-425623

A vendre table d'Olsommer

Isérables 1911

Ecrire sous chiffre P 36-33550 à Publicitas, 1951 Sion.

Malgrir avec notre tisane

Cure de 20 jours Fr. 23.- plus port, contre remboursement au Centre de régime 1604 Puidoux ou tél. 021/56 10 96 de 8 à 12 heures. 22-360959

On achèterait

piano

d'occasion. En bon état.

Tél. 027/22 21 90. 36-33557

A vendre de particulier

Opel Rekord Karavan 2000

5 portes, modèle 78, 29 000 km, avec radio, état de neuf. Expertisée. Prix intéressant.

Tél. 027/55 20 71 heures des repas. 36-44

Tissu Helanca
pour pantalons de ski.
6 coloris, très belle qualité,
largeur 150 cm

le mètre
15.-

Prix discount

Duvet piqué 1 place
120/160

- 89.- baissé **69.-**
- 110.- baissé **84.-**
- 192.- baissé **139.-**
- 220.- baissé **185.-**

1 place et demi, 135/170

- 104.- baissé **85.-**
- 128.- baissé **93.-**
- 232.- baissé **175.-**

2 places, 160/170

- 161.- baissé **118.-**
- 280.- baissé **218.-**
- 331.- baissé **295.-**

Duvet nordique, 160/200

- 192.- baissé **135.-**
- 318.- baissé **235.-**
- 363.- baissé **329.-**
- 494.- baissé **415.-**

Oreillers 60/60

- 18.- baissé **15.-**
- 19.50 baissé **17.-**
- 29.50 baissé **21.-**
- 38.- baissé **28.-**

Magnifique couverture
100% Lama

double face,
bordée 4 côtés ruban velours

- 180/220 370.- baissé **290.-**
- 220/250 515.- baissé **390.-**

Couvertures double face

qualité ribacryl

- 180/220 59.- baissé **45.-**
- 220/240 84.- baissé **65.-**

Draps de lit molletonnés

à fleurs pour lit une place

- 165/270 **22.-**
- 240/270 pour lit à deux places **31.-**

Draps de lit molletonnés
uni

- blanc 220/275 **23.-**
- couleur 220/275 **29.-**

Tissus flanelle blanche
pour langer

largeur 80 cm le mètre **3.90**

Tissu teddy-baer
pour doublure manteau,
6 coloris largeur 140 cm

le mètre **14.50**

Envois partout

A L'ECONOMIE

Edy Röhrer - SION

Place du Midi, Sion
Tél. 027/22 17 39 - 22 17 40



AFFAIRES IMMOBILIÈRES
Valais
Terrain dès Fr. 15.- le mètre carré.
Construction à forfait (clés en main)
villas et chalets
dès Fr. 60 000.-. **Crédit 80%.**
S'adresser à case postale 37,
3960 Sierra. 36-40

A vendre

La Tour-de-Peilz

Magnifiques appartements de 4, 5, 6 pièces.
3 pièces, dès Fr. 210 000.-
5 pièces, dès Fr. 225 000.-
6 pièces-jardin, dès Fr. 295 000.-

Inclus dans le prix: cheminée, cuisine entièrement équipée, cave, galetas, parquet. A choix, moquettes, tapisseries, carrelages. Pour traiter: environ 20% nécessaire, le solde à la date d'occupation choisie par vous. Petit immeuble résidentiel à la route de Chailly 14 bis.

Pour visiter ou rens.: tél. 021/51 40 37, heures de bureau.
V. Granoli & Fils, Moulins 33, 1800 Vevey.
22-16616

Crans-Montana, à louer, à l'année, dans immeuble neuf, au centre,

coquet studio
et ravissant 2 1/2-pièces
non meublés

Tél. 022/47 30 30. 18-3323

A vendre sur le coteau, au-dessus de Sierra

un café-restaurant
avec deux logements (patrons et personnel), terrasse.

Affaire à réaliser à un prix très favorable.

Ecrire sous chiffre P 36-33551 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre, Grimisuat, Les Combes

un chalet

avec terrain bien aménagé.

Situation tranquille, vue, accès facile. Possibilité de vente aux étrangers.

Ecrire sous chiffre P 36-900585 à Publicitas, 1951 Sion.

Particulier cherche, au centre du Valais

terrains

pour construction de chalets.

Faire offre détaillée à M. S. Hugo Schlaginhausen, Seebachstrasse 50, Zurich,

Commune de Sion
On cherche
terrains pour villas
S'adresser à case postale 37,
3960 Sierra. 36-40

On cherche à louer à Sion

un petit logement

(studio - 1 1/2 - 2 pièces).
Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/22 67 17.
*36-303156

On cherche à louer à Sierra

appartement
4 - 4 1/2 pièces

Dès le 1^{er} mars 1980 ou à convenir.

Tél. 027/55 11 28.

36-33554

A louer à Savlèse magnifique situation

appartement
de 4 1/2 pièces
en duplex

Pour tous rens.:
Agence Savimmo
1965 Savlèse.
Tél. 027/22 34 67.

36-5668

A louer pour Noël
Haute-Nendaz

appartements
(2 - 3 - 4 pièces)

Tél. 027/88 20 48.

*36-303157

A vendre ou à louer, entre Martigny et Charrat

un terrain agricole

non arborisé.
Bordure route cantonale. Surface d'environ 8000 m².

Ecrire sous chiffre P 36-401289 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche à Martigny, Charrat ou Vernayaz

un dépôt fermé (sec)

100 m² et plus.
Accès camion, installation électrique.

René Iten, Martigny.
Tél. 026/2 66 49.
*36-401288

Bas-Valais
A vendre grand

terrain industriel
équipé, trois accès.

Case postale 11,
Villeneuve.
22-361170

A remettre

un restaurant

très bien situé, au bord du lac Léman, jouissant d'une excellente réputation.

L'établissement conviendrait à un couple ou à un excellent cuisinier.

Ecrire sous chiffre PM 52355 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A remettre au plus vite, pour cause grave de maladie, commerce

alimentation générale

Seul dans quartier résidentiel, région de Vevey. Grande variété de produits. Chiffre d'affaires et rendement intéressants. Convient à couple dynamique. Reprise agencement Fr. 20 000.-, plus stock marchandises selon inventaire.

Ecrire sous chiffre 484802 à Publicitas, Vevey.

Châteauneuf-Conthey

Devenez propriétaire de votre

APPARTEMENT

dans immeubles complètement rénovés

avec une mise de fonds de Fr. 5000.- à Fr. 10 000.-, le solde au moyen d'un crédit à un taux favorable.

Possibilité de visiter le samedi.
Directement du promoteur.

Renseignements au
027/36 10 52 - 36 12 52.

DISCOUNT excellent et bon marché

immovation

SUCRE
cristallisé
1 kg

75

Maximum 5 kg par personne

CARROUSEL POUR LES ENFANTS
sur notre parking

Notre force, c'est le choix
MARTIGNY

Téléphone-service 026/2 28 55 • Livraison à domicile dès Fr. 25.- • Parking gratuit

Blignoud-Ayent
Vendons beau

terrain
équipé, accès, ensoleillé, Urgent!
Prix à discuter.

Real.
Tél. 025/71 18 07.
22-361172

A louer à Sion
(place du Midi)

appartement
de 3 1/2 pièces

Libre fin janvier - début février.

Tél. 027/23 44 60
027/22 93 83.
*36-303156

A vendre à Vissole-Anniviers

un petit immeuble

de quatre appartements

Ecrire sous chiffre P 36-900584 à Publicitas, 1951 Sion.

Montana.
A louer à l'année

petit chalet meublé

Prix intéressant.
(Convientrait aussi comme résidence secondaire.)

Tél. 027/41 15 31
41 29 88.

Machines à laver

marques suisses, neuves d'exposition. Bas prix. Nos occasions Miele, Schulthess, AEG, Zanker, Indésit dès 390.-. Réparations toutes marques, sans frais de déplacement. Electro Lausanne, dépt Valais.
Tél. 025/81 20 29. 89-61052

Cherokee jeep automatique

Kuadra-trac, avec climatisation, radio, direction assistée, glaces teintées, 1979, 14 000 km, beige, vendue avec garantie, reprise possible.

Garage Majestic Ouest
Avenue de la Concorde 24
1022 Chavannes-Renens
Tél. 021/35 11 11.

22-1542

Vente aux enchères

pour cause de départ

M. M.K.
Villa Les Peupliers
Route de Brent, Blonay

Jeudi 13 décembre, à 9 h. 30, visite dès 8 h., fera procéder à la vente par voie d'enchères publiques du contenu de sa villa, notamment:

Mobilier d'époque

Grande et magnifique armoire zurichoise dite « à ondulation »
Belle armoire Louis XVI noyer
Armoire XVIII^e peinte « aux châteaux »
Petites armoires autrichiennes à 2 portes
Commode bernoise XVIII^e marquetée et galbée
Rare charrette sicilienne sculptée polychrome

Très beaux tapis

passages, différents grandeurs: Hamadhan, Anatolie, Tabriz, Afghans, Bochara

Mobilier de style

Paire fauteuils Ls XVI
Paire fauteuils Ls XV
Bureau plat, semainier, commode, chevet, lit 1 place, acajou Ls XVI
Bureau dos d'âne, marqueté, guéridon, chevet bois de rose, lit canapé 1 place Ls XV
Table à rallonges et 4 fauteuils paillés Ls XIII
Bahut noyer, garniture de cheminée

Tableaux

(signés Meijer, Iacovina, Tegi, Ziegler)

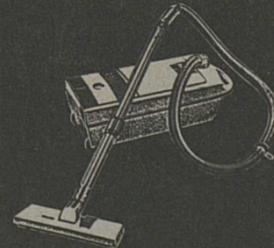
Mobilier courant

Canapé velours, canapé-lit, fauteuils, table à rallonge, chaises, plusieurs lits, tables dessus verre fumé, 2 fauteuils simili cuir, appliques, lampes et lampadaires, frigo, cuisinière, vaisselle, argenterie, diner porcelaine anglaise, services à café, verrerie, pendule murale, ustensiles de jardin et quantité d'objets trop long à détailler.

Chargée de la vente:

H. Charotton et M. Stirt et Co., Vevey
Conditions de vente: adjudication à tout prix, sauf quelques articles à prix minima.
Vente sans garantie, échute 2%.

Dépoussiérer avec Miele



Une classe à part

Votre spécialiste vous propose de

SUPER PRIX

pour les fêtes, sur toute la gamme d'aspirateurs

Miele

Réparations rapides et soignées sur place

Clément Savioz

Arts ménagers

Rue de la Majorie 6
SION

Tél. 027/23 10 25

36-5202

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Les Transports publics du Chablais

cherchent, pour entrée tout de suite ou à convenir

des aspirants conducteurs-contrôleurs
au service des trains

un ouvrier au service de la voie
lieu de stationnement: Villars ou environs

un apprenti commis de gare

libéré des écoles, avec certificat de l'école primaire supérieure ou d'un collège secondaire

Offres écrites à adresser à la direction des Transports publics du Chablais, avenue de la Gare 38, 1860 Aigle. 22-243

Mise en soumission

L'administration communale de Sierre, ensuite de la démission de la titulaire, met en soumission un poste d'

employé(e) de bureau

au contrôle des habitants.

Nous demandons: personne en possession du diplôme de commerce, ou de formation jugée équivalente, bilingue.

Rémunération et avantages sociaux conformément au statut du personnel de la commune de Sierre.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 1980 ou date à convenir.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae et copie de certificats, sont à adresser à M. Pierre de Chastonnay, président de la ville, avec la mention « Soumission contrôle des habitants », jusqu'au 15 décembre 1979.

Sierre, le 2 décembre 1979. L'administration communale 36-50

Le Pavillon à Bex cherche, pour début janvier 1980

serveuse

Connaissance des deux services. Bons gains. Nourrie, logée.

Tél. 025/63 23 04. 22-52320

Café Alpina Martigny

cherche

sommelière

Entrée immédiate.

Tél. 026/2 22 80. 36-90586

Gotec

Rue des Casernes 59, 1950 Sion.

Mécanicien de précision

bilingue français-allemand.

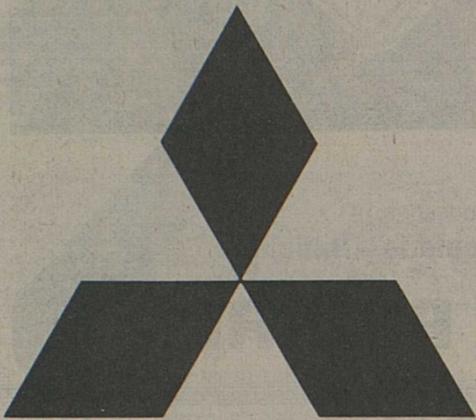
ayant déjà l'expérience dans un poste similaire.

Nous cherchons une personne avec sens de l'organisation, de l'initiative, qui peut maintenir un travail de qualité et sachant motiver ses collaborateurs.

Nous attendons avec intérêt votre offre d'emploi avec curriculum vitae, copie de certificats et lettre manuscrite ou téléphonez-nous pour des renseignements complémentaires au 027/22 56 27.

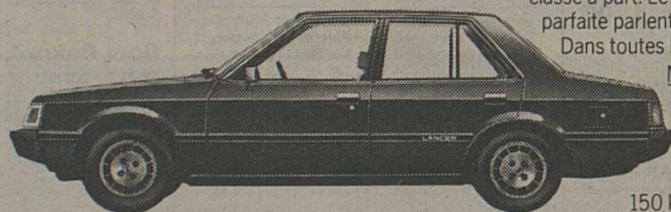
36-2661

À LA POINTE DE L'INFORMATION



dès Fr. 11'390.-

La nouvelle Mitsubishi Lancer. Belle. Elancée. Racée. Généreuse.



classe à part. Le haut degré de finition et sa fiabilité parfaite parlent encore en sa faveur. Dans toutes les versions.

Mitsubishi Lancer 1250 GL, 4 portes, 4 vitesses, 55 ch DIN (40 kW), 150 km/h, Fr. 11'390.-

Mitsubishi Lancer 1250 GLX, 4 portes, 4 vitesses, 55 ch DIN (40 kW), 150 km/h, Fr. 12'390.-

Mitsubishi Lancer 1400 GLX, 4 portes, Automate, 68 ch DIN (50 kW), 155 km/h, Fr. 14'390.-

Mitsubishi Lancer 1600 GSR, 4 portes, 5 vitesses, 82 ch DIN (60 kW), 165 km/h, Fr. 13'290.-

Mitsubishi Lancer 1600 GSRX, 4 portes, 5 vitesses, 82 ch DIN (60 kW), 165 km/h, Fr. 14'290.-

Un profil bien marqué.

La Lancer n'est pas seulement belle pour sa seule beauté. Sa silhouette caractéristique, volontaire comporte aussi des aspects pratiques: elle offre une résistance moindre à la pénétration dans l'air. C'est pourquoi elle consomme si peu. Son coffre largement dimensionné peut accueillir de nombreux bagages.

Une gamme pour répondre à toutes les exigences.

La Lancer est à même de combler tous les vœux. Par sa forme, par sa technique elle se situe à l'avant-garde. Comme toutes les Mitsubishi, son équipement de série est absolument complet. Son confort constitue une

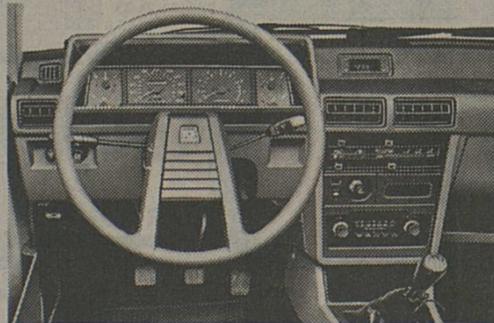
Coupon Je m'intéresse à la nouvelle Mitsubishi Lancer et vous prie de me faire parvenir une documentation complète.

Nom/prénom: _____ N

Rue: _____

No postal/localité: _____

A retourner à MMC Automobiles SA, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur. (Tél. 052/23 57 31)



Un tableau de bord attrayant et fonctionnel.

Le tableau de bord de la Lancer tient lieu de référence. Toutes les commandes sont à bonne portée de main et

faciles à manier. Un regard suffit pour consulter l'ensemble des cadrans au dessin moderne.



Un confort des plus raffinés.

On ne saurait imaginer meilleur confort que celui de la Lancer. Les sièges ont été conçus en fonction de données ergonomiques: ni le conducteur, ni les passagers ne ressentent la fatigue. L'habitacle est spacieux, ses dimensions sont généreuses: les personnes les plus grandes y sont à l'aise.

- 6 ans de garantie antirouille
- garantie d'usine d'un an sans limitation kilométrique



Entreprise F. & E. Felli S.A. à Vevey engagerait un jeune

contremaître - chef d'équipe

(évent. maçon très qualifié), capable de mener une équipe pour la construction de villas, ayant déjà quelques années de pratique.

Adressez-vous à l'Entreprise F.&E. Felli SA, rue Blanchoud 3 Vevey. Tél. 021/51 30 82.

22-16662

Une barmaid et une serveuse

sont recherchées par le King's Bar à Conthey.

Pour tout de suite.

Tél. 027/36 11 89.

36-33448

Le travail, vous aimez?

secrétaire de direction (bilingue français-allemand, bonne connaissance d'allemand)

MANPOWER
5, Mayennets, Sion, tél. 027/22 05 95
24, av. Gare, Monthey, tél. 025/71 22 12

Le café-restaurant-pizzeria Chez André, Sierre cherche

sommelière

Débutante acceptée. Travail en équipe. Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/55 12 08.

36-1301

Hôtel Royal, Crans, cherche, pour la saison d'hiver

filie cafétéria et économat

Faire offre à la direction. Tél. 027/41 39 31.

89-44649

Cuisinier (31) cherche place

Région Brigue - Sion.

Offres sous chiffre MA 01928, Mengis Annonces, case postale, 3900 Brigue.

Hôtel-restaurant Sourire, Haute-Nendaz (VS) cherche, pour la saison d'hiver (décembre à avril)

une secrétaire-réceptionniste (avec expérience).

Offre à famille Schiess-Glassey. Tél. 027/88 26 16. 36-33541

Nous engageons, pour nos magasins de Saint-Luc et Vercorin

vendeuses

Veillez faire votre offre en retournant le talon ci-dessous, à l'administration La Source, rue des Vergers 14, 1950 Sion.

Je m'intéresse à la place de vendeuse à: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____ 36-5812

Représentations officielles: **Aigle-Ollon:** Oppliger & Fils, Garage de l'Argentine S.A., 025/39 13 13. **Conthey:** Garage des Alpes, Praz & Clivaz, 027/36 16 28. **Martigny:** Garage Central, rue Marc-Morand 11, 026/2 22 94. **Sierre:** Garage Jean Triverio, avenue Max-Huber 20, 027/55 14 36.

Aigle: Garage R. Pidoux, chemin des Noyers 11, 025/2 22 86. **Bex:** Garage du Cotterd, Alex Gex-Fabry, 025/5 29 77. **Champex:** Garage du Lac, Joseph Pellouchoud, 026/4 11 47. **Collombey-le-Grand:** Garage Dents-du-Midi, 025/71 71 31. **Loèche-les-Bains:** Garage Jean Triverio, 027/61 17 47. **Roche:** Garage de Roche, J. Gnagi, 021/60 31 60. **Vissoie:** Garage Jean Triverio, 027/65 12 26.



Boeuf

Hachis	kg	8.90
Bouilli sans os	kg	9.90
Ragoût	kg	12.90
Rôti également lardé	kg	15.90

Charcuterie

Salami Citterio 400-800g	100 g	2.95
Salamelle Citterino 200-300g	100 g	2.95
Salami Varzi (Vismara) 400-700g	100 g	2.10
Salami Grottino 400-600g	100 g	1.95
Salami Rapellino 300-500g	100 g	1.95

Super-Hit

Jambon roulé fumé
12.90
1 kg

Porc

Côtelettes	kg	12.90
Cou	kg	14.90
Tranches	kg	15.90
Jarrets portions	kg	7.90

ACTION

Lard maigre fumé	kg	7.90
Langues de boeuf fumées	kg	10.90
Quick Palette sans os prête à servir	kg	17.90
Quick jambon de fête prêt à servir	kg	17.90

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Prix valables du 11.12. au 15.12. 1979

Quartz



Sion Rue de Lausanne 14
Horlogerie - Bijouterie - Optique

HOCH PIERRE



Nos plus belles

POUPÉES

VOUS attendent

Constantin fils s.a. sion

A vendre de particulier
Buick Century
25 ch, 4,9 l, mod. 79.
Garantie d'usine.
Fr. 15 500.-

Tél. 021/26 70 04
l'après-midi.
137.677.963

Cause de départ particulier vend

Datsun 1400

Etat de neuf.
41 000 km.
4 pneus neufs.
Expertisée.

Tél. 025/71 48 86
dès 18 h. 30.
*36-425622

A vendre
VW 1500 - 1302 S
décapotable
1971, expertisée.
Fr. 7000.-

Pour tous rends.,
téléphoner entre
midi et 13 heures au
025/71 24 33.
143.674.061

A vendre

BMW 320 i

62 000 km.
Toit ouvrant.
Fr. 9200.-

Tél. 027/55 77 18.
36-33556

A vendre

cuisinière combinée

Fr. 600.-

Tél. 026/5 35 93.
*36-401286

A vendre

une moitié de génisse et veaux d'engraissement

Tél. 025/63 15 08
Joseph Darbellay,
Bex.

22-52316

A vendre

Peugeot 305 SR

1978.
27 000 km.
Fr. 9300.-

Tél. 027/86 15 87.
36-33479

Garage du Mont-Pélerin S.A., Vevey
Av. Gén.-Guisan 52
Tél. 021/52 88 52

Simca 1308 Simca 1301 Simca 1100

Echange - Facilités.
22-16498

Gravures avantageuses

Vue de la Suisse, envoi à choix possible.
Demandez notre liste.

Brigand Trading Co.
9494 Schaan. 33-71493

A vendre

épanduses à fumier

pour transporter Ferrari ou Carron.
Prix intéressant.

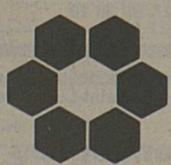
Tél. 027/36 10 90.
36-5634

A vendre

Opel Rekord D Karavan 1900 S

3 portes, 17 000 km.
Expertisée.
Garantie OK.
Facilités de paiement.

Tél. 027/55 26 16.
36-44



PLACETTE

GUEX

Auto-électricité
Notre département
CARBURATION

MARTIGNY

026/2 20 06



SION

MAXI

LOTO

10000.-

Organisé par l'Harmonie municipale de Sion

Abonnement au même porteur

1 carte 25.- 2 cartes 40.-

Aperçu des lots

1 semaine vacances à Zermatt pour 2 personnes
1 week-end à Montana-Crans pour 2 personnes
Fromages, quarts de porc
TV, jambons, demi-porc

Grande salle de la
MATZE

Vendredi 14 décembre
Attention: dès 20 h.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Sports

Martial Donnet, premier Suisse ce matin

Le «vétéran» italien Karl Trojer sera le premier à s'élancer dans le slalom spécial masculin de coupe du monde à Madonna Di Campiglio. La première manche débutera à 9 h. 30, tandis que la seconde est prévue pour 12 h. 30. L'ordre des départs : 1. Karl Trojer (It), 2. Paul Frommelt (Lie), 3. Klaus Heidegger (Aut), 4. Ingemar Stenmark (Su), 5. Petar Popangelov (Bul), 6. Bojan Krizaj (You), 7. Andreas Wenzel (Lie), 8. Phil Mahre (EU), 9. Piero Gros (It), 10. Martial Donnet (S), 11. Peter Mally (It), 12. Gustavo Thoeni (It), 13. Anton Steiner (Aut), 14. Christian Neureuther (RFA), 15. Peter Lüscher (S). Puis : 16. Jacques Lüthy (S), 29. Alfons Seliner (S), 30. Peter Aellig (S). Les autres concurrents helvétiques seront Joël Gaspoz, Peter Schwendener, Christian Welschen, Werner Rhyner et Jean-Luc Fournier.

Les championnats du monde de gymnastique sont terminés Kim, Ditiatin, Thomas: trois noms olympiques

LES 20^e championnats du monde, qui s'étaient ouverts le 2 décembre à Fort Worth, au Texas, se sont achevés dimanche soir par les finales féminines par engins. Inscrite dans toutes les disciplines, comme l'Allemande de l'Est Maxi Gnauck, la nouvelle championne du monde, la Soviétique Nelly Kim n'a pu ajouter une nouvelle médaille d'or à son palmarès.

Elle obtint seulement deux médailles d'argent (à la poutre et au sol) et une de bronze au saut de cheval. Mais au sol, le jury lui décerna, comme à la Roumaine Eberle, la meilleure note de toute la soirée : 9,95.

C'est sa suivante au concours individuel, Maxi Gnauck, qui s'empara de l'une des médailles d'or mises en jeu, en s'imposant aux barres asymétriques. Elle dut cependant partager son triomphe avec la Chinoise Yanhons Ma, classée ex aequo, qui donna à la Chine la seule médaille qu'elle rapportera de Fort Worth. Mais elle est du métal le plus précieux.

Dans la partie de la tribune des athlètes où s'était rassemblée la délégation chinoise, comme dans le camp de Yanhons Ma, ce fut le délire. Pour leur retour à la compétition internationale, cette médaille représentait un objectif de rêve pour les gymnastes de Pékin.

Récompensée également fut la Roumaine Emilia Eberle. Ses 9,95 au sol étaient largement mérités. Elle exécuta, soutenue par une brillante orchestration, un «numéro» remarquable.

Pour sa part, la petite Tchécoslovaque Vera Cerna devança Nelly Kim à la poutre, mais elle dut son succès plus à la note qu'elle avait obtenue après le concours par équipes qu'à sa dernière exhibition.

Enfin, une autre Roumaine, Dumitrita Turner, s'empara de la médaille d'or au saut, devant la Soviétique Zakharova.

Au bilan de la soirée, c'est d'ailleurs la Roumaine, championne du monde par équipes, qui s'inscrit en tête des médailles obtenues, avec 2 d'or et 2 de bronze.

Déjà un défi pour Moscou...

Vedettes des finales par engins, le Soviétique Alexandre Ditiatin, champion du monde 1979 depuis vendredi soir, et l'Américain Kurt Thomas, se sont déjà lancés un défi «olympique».

Vainqueurs à deux reprises (le Soviétique aux anneaux et au saut, l'Américain au sol et à la barre fixe), ils ont, dans un style différent dû à leur morphologie respective, dominé ces finales par engins comme ils avaient dominé la compétition individuelle de ces championnats du monde qui se sont achevés à Fort Worth.

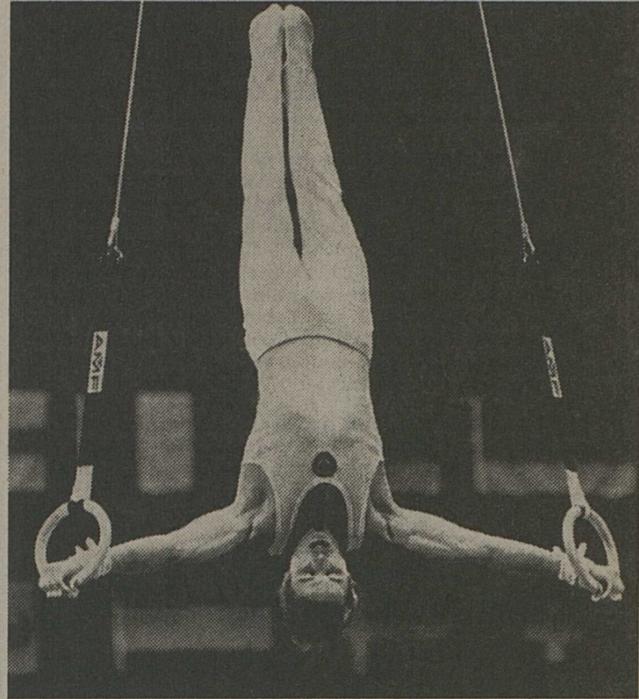
Ditiatin, grand, solide, travaille plus en force que Thomas, plus petit et plus souple. Les titres qu'ils ont obtenus correspondent bien, d'ailleurs, aux qualités qu'ils expriment au cours des libres.

Aux anneaux, et au saut, la puissance du Soviétique a prévalu. Au sol et à la barre fixe, la fluidité de l'Américain fut récompensée.

Trois titres pour les Américains, deux pour les Soviétiques et un pour les Hongrois et les Allemands de l'Est : le bilan de ces finales reflète bien la physiologie des 20^e championnats du monde.

Encouragés par quelque 10 000 spectateurs tout au long de l'après-midi, les meilleurs gymnastes ont fait admirer leur maîtrise technique, leurs qualités athlétiques et leur habileté.

L'Américain Bart Conner frôla la perfection aux barres parallèles pour enlever un titre qu'il méritait largement. Le Hongrois Magyar, champion olympique en 1976 et champion du monde (en 1974 et 1978) s'imposa une nouvelle fois aux cheval d'arçons.



En s'imposant dans le fief de son rival américain Thomas, le champion du monde Ditiatin a gagné une bataille importante. Cela signifie-t-il que, pour le Soviétique, il n'y a qu'un pas des anneaux américains aux anneaux... olympiques ? (Béline UPI)

Enfin, l'Allemand de l'Est Bruckner se hissa au niveau des exercices présentés, les chutes (dont furent essentiellement victimes les Hongrois) ou les erreurs furent assez rares.

Champion olympique 1976 et champion du monde 1978 à Strasbourg, le Soviétique Nikolai Andrianov repartira bredouille de Fort Worth. En tombant du cheval d'arçons, il a perdu sa seule chance de monter sur le podium, tout comme l'Allemand de l'Est Michael Nikolay, lors du même exercice.

Donath, un Hongrois, chuta aux barres parallèles. De toute façon, il n'aurait pu modifier la hiérarchie : il comptait trop de retard après le concours général.

La révélation de ces championnats restera le Soviétique Tkatchev, médaillé d'argent aux barres parallèles et à la barre fixe, médaillé de bronze au sol et aux anneaux.

Il s'inscrit parmi les favoris aux Jeux olympiques de 1980, à Moscou.

La répartition des médailles : 1. URSS 5 or / 7 argent / 5 bronze ; 2. Etats-Unis 3/3/2 ; 3. Roumanie 3/1/3 ; 4. RDA 2/1/4 ; 5. Hongrie 1/0/0 ; 6. Chine 1/0/0 ; 7. Tchécoslovaquie 1/0/0 ; 8. Japon 0/1/1.

SPORT Flash

● **FOOTBALL.** - Le transfert de l'ex-joueur de Grasshopper, Bonacic, au FC Valence, n'a pas abouti. Le Yougoslave avait en début de saison, conjointement avec l'ancien entraîneur du club zurichois Helmut Johannsen, rejoint, en prêt, le club de Bundesliga, VfL Bochum, auprès duquel il est revenu. Ses transactions avec le FC Séville n'ont également pas connu de succès.

● **FOOTBALL.** - Zdenek Nehoda, l'attaquant international de Dukla Prague, âgé de 27 ans, a été proclamé à Prague, pour la 2^e fois consécutive, meilleur footballeur tchécoslovaque de l'année.

Deux autres internationaux, Antonin Panenka, 31 ans, de Bohémians Prague et Jan Kozak, 25 ans, de Lokomotive Kosice, occupent respectivement les 2^e et 3^e places.

● **PATINAGE ARTISTIQUE.** - Sélectionnée pour les championnats d'Europe individuels, la Chaux-de-Fonnière Danielle Rieder a été contrainte par ses médecins à un repos forcé d'au moins une semaine. Elle s'était légèrement blessée lors des récents championnats nationaux à Berne.

● **NATATION.** - Le traditionnel meeting international de Lausanne es., une fois de plus, revenu aux Italiens de Turin. Les Transalpins se sont imposés devant Ruda Hevda Brno, qui était représenté par une forte délégation masculine mais ne possédait pas l'équivalent chez les dames. SC Winterthur s'est classé troisième et premier des clubs suisses.

● **JUDO.** - Les contrôles antidopages effectués à l'issue des trois premières journées des championnats du monde, à Paris, se sont révélés négatifs, a indiqué le Dr Becart, médecin de l'équipe de France.

Par ailleurs, les résultats des contrôles antianabolisants, confiés à un laboratoire de Cologne, seront connus dans une quinzaine de jours.

● **SKI.** - En raison de l'enneigement précaire que connaît Schlading, où est prévue la descente masculine de coupe du monde du 22 décembre, le comité de la coupe du monde envisage de faire courir deux épreuves de vitesse à Val Gardena les 16 et 17 décembre. La décision finale ne sera toutefois prise qu'au cours des prochains jours.

Coupe UEFA DEMAIN

Les cinq clubs allemands qualifiés?



Les matches retour des huitièmes de finale de la coupe de l'UEFA, demain, vont marquer le dernier grand rendez-vous international de l'année. Un rendez-vous qui, contrairement à l'habitude, ne sera pas marqué par le suspense. En effet, les victoires obtenues il y a quinze jours paraissent devoir être décisives dans sept des huit affrontements et donner à leurs auteurs une option quasi définitive quant à la qualification aux quarts de finale.

Comment les Hongrois de Diosgyoer, les Suisses de Grasshopper, les Belges du Standard de Liège, respectivement face à Kaiserslautern (0-2), VfB Stutt-

gart (0-2) et Zbrojovka Brno (1-2) pourraient-ils retourner la situation chez leurs adversaires? Comment Uni Craiova, Etoile Rouge Belgrade, Aris Salonique, Feyenoord Rotterdam à domicile pourraient-ils remonter le handicap concédé respectivement à Borussia Mönchengladbach (0-2), Bayern Munich (0-2), Saint-Etienne (1-4) et Eintracht Francfort (1-4)?

Ces matches retour, à moins d'une surprise, vont donc apporter des confirmations et seul Dynamo Kiev, qui n'a subi qu'une courte défaite à Sofia (0-1) à l'aller, est en mesure de refaire son retard.

LES HUIT RENCONTRES

Kaiserslautern - Diosgyoer
Uni Craiova - Borussia Mönchengladbach
Etoile Rouge Belgrade - Bayern Munich
Aris Salonique - Saint-Etienne
Feyenoord Rotterdam - Eintracht Francfort
Dynamo Kiev - Lokomotive Sofia
Zbrojovka Brno - Standard Liège
Stuttgart - Grasshopper

Pour Grasshopper et Stuttgart, la situation est plus claire que cet instantané du match aller. Demain, Martin et Hadewicz (premier plan) devraient également se hisser plus haut que les Zurichois.

Résultats des finales par engins

● **MESSIEURS.** - Sol : 1. Kurt Thomas (EU) 19,775 ; 2. Roland Bruckner (RDA) 19,800 ; 3. Alexandre Tkatchev (URSS) 19,775 ; 4. Nikolai Andrianov (URSS) 19,725 ; 5. Bart Conner (EU) 19,700 ; 6. Yuejui Li (Chine) et Shigeru Kasamatsu (Jap) 19,575 ; 8. Yubin Huang (Chine) 19,175.

Cheval-arçons : 1. Zoltan Magyar (Hon) 19,825 ; 2. Kurt Thomas (EU) 19,727 ; 3. Koji Gushiken (Jap) 19,600 ; 4. Alexandre Ditiatin (URSS) 19,550 ; 5. Stojan Deltchev (Bul) 19,625 ; 6. Shigeru Kasamatsu (Jap) 19,450 ; 7. Nikolai Andrianov (URSS) 18,750 ; 8. Michael Nikolay (RDA) 18,675.

Anneaux : 1. Alexandre Ditiatin (URSS) 19,800 ; 2. Danut Grecu (Rou) 19,700 ; 3. Alexandre Tkatchev (URSS) 19,675 ; 4. Koji Gushiken (Jap) 19,650 ; 5. Stojan Deltchev (Bul) 19,625 ; 6. Yubin Huang (Chine) 19,550 ; 7. Lutz Mack (RDA) 19,525 ; 8. Ferenc Donath (Hon) 19,175.

Saut de cheval : 1. Alexandre Ditiatin (URSS) 19,725 ; 2. Nikolai Andrianov (URSS) 19,700 ; 3. Bart Conner (EU) et Ralph Barthel (RDA) 19,675 ; 5. Roland Bruckner (RDA) 19,600 ; 6. Jiri Tabak (Tch) 19,525 ; 7. Shigeru Kasamatsu (Jap) 19,450 ; 8. James Hartung (EU) 19,375.

Barres : 1. Bart Conner (EU) 19,725 ; 2. Kurt Thomas (EU) et Alexandre Tkatchev (URSS) 19,700 ; 4. Koji Gushiken (Jap) et Alexandre Ditiatin (URSS) 19,600 ; 6. Hiroji Kajiyama (Jap) 19,450 ; 7. Roland Bruckner (RDA) 19,425 ; 8. Michael Nikolay (RDA) 19,325.

Barre fixe : 1. Kurt Thomas (EU) 19,775 ; 2. Alexandre Tkatchev (URSS) 19,750 ; 3. Alexandre Ditiatin (URSS) 19,675 ; 4. Stojan Deltchev (Bul) 19,550 ; 5. Fei Tong (Chine) et Michael Nikolay (RDA) 19,500 ; 7. Nobuyuki Kajitani (Jap) 19,475 ; 8. Peter Kovacs (Hon) 18,950.

● **DAMES.** - Saut de cheval : 1. Dumitrita Turner (Rou) 19,775 ; 2. Stella Sacharova (URSS) 19,700 ; 3. Steffi Kraker (RDA) et Nelly Kim (URSS) 19,675 ; 5. Christa Canary (EU) 19,638 ; 6. Maxi Gnauck (RDA) 19,575 ; 7. Melita Ruhn (Rou) 19,475 ; 8. Susy Kellems (EU) 18,475.

Barres : 1. Yanhons Ma (Chine) et Maxi Gnauck (RDA) 19,825 ; 3. Emilie Eberle (Rou) 19,750 ; 4. Steffi Kraker (RDA) 19,700 ; 5. Nelly Kim (URSS) 19,625 ; 6. Marcia Frederick (EU) 19,600 ; 7. Maria Filatova (URSS) 19,100 ; 8. Zhenshu Zhu (Chine) 19,075.

Poutre : 1. Vera Cerna (Tch) 19,800 ; 2. Nelly Kim (URSS) 19,625 ; 3. Regina Grabolle (RDA) 19,575 ; 4. Eva Mareckova (Tch) 19,550 ; 5. Maria Filatova (URSS) 19,525 ; 6. Maxi Gnauck (RDA) 19,375 ; 7. Krasimir Toneva (Bul) 19,325 ; 8. Melita Ruhn (Rou) 18,875.

Sol : 1. Emilia Eberle (Rou) 19,800 ; 2. Nelly Kim (URSS) 19,775 ; 3. Melita Ruhn (Rou) 19,725 ; 4. Maxi Gnauck (RDA) 19,700 ; 5. Maria Filatova (URSS) 19,650 ; 6. Vera Cerna (Tch) 19,575 ; 7. Sihua Zheng (Chine) 19,525 ; 8. Leslie Pyfer (EU) 19,475.

HOCKEY SUR GLACE

LNB: 16° SOIRÉE

Pas de soucis majeurs pour le trio maître

La défaite du HC Sierre à Fribourg a constitué le fait majeur de la 15^e soirée du championnat de LNB. Ce soir mardi, les hockeyeurs de la seconde division vont donc remettre les patins en se disant que la lutte est plus ouverte que jamais pour les deux premières places. Les trois favoris vont-ils demeurer au coude-à-coude? On peut le supposer puisque le HC Villars (surprenant leader à vrai dire quand on pense à son début de saison discret) accueille Viège avec les faveurs de la cote. Sierre ne devrait avoir aucun problème face à Genève/Servette qui va de mal en pis tandis que Fribourg est aussi favori à Fleurier. Mais les hommes de Pelletier avaient précisément laissé un point dans le val de Travers il y a un mois et demi!

Avec le brillant comportement de Villars et Fribourg, le championnat est singulièrement relancé. Les Sierrois savent donc qu'il faut veiller au grain et que les points perdus vont commencer à coûter cher. Or, ils doivent se rendre successivement (samedi et mardi prochains) à Langenthal et Viège. La forme respessendissante de Lemaire et les bonnes dispositions affichées par moment aux Augustins ne devraient toutefois pas rester lettre morte. Ce soir, l'occasion est d'ailleurs belle de reprendre confiance face aux Genevois qui viennent de se faire étonner à Lyss où le nouveau Canadien Boileau paraît avoir de très bonnes influences...

Dans le groupe est, il faut signaler au programme de ce soir, le derby important entre Zurich et Rapperswil et, surtout, le choc Ambri - Piotta - Zoug qui pourrait condamner tout à fait les ambitions des Zougois, prétendants avoués aux finales!

Ma

PROGRAMME ET CLASSEMENTS

Groupe ouest

Fleurier - Fribourg
Langenthal - Lyss
Sierre - GE Servette
Villars - Viège

Groupe est

Ambri - Coire
Rapperswil - Lugano
Zoug - Olten
Zurich - Dübendorf

CLASSEMENT

1. Villars	15	11	1	3	106	67	23
2. Fribourg	15	10	2	3	91	50	22
3. Sierre	15	10	1	4	77	44	21
4. Viège	15	8	0	7	76	83	16
5. Lang.	15	7	1	7	64	54	15
6. GE/Serv.	15	4	2	9	59	73	10
7. Fleurier	15	2	3	10	64	103	7
8. Lyss	15	3	0	12	42	105	6

Classement

1. Ambri	15	10	3	2	79	49	23
2. Lugano	15	8	4	3	70	51	20
3. CP Zurich	15	7	5	3	64	48	19
4. Rapp.-Jona	15	5	7	3	58	48	17
5. Zoug	15	7	3	5	65	67	17
6. Olten	15	2	6	7	62	77	10
7. Dübendorf	15	3	2	10	42	66	8
8. Coire	15	2	2	11	44	78	6

Le point en 1^{re} ligue

● **GROUPE 1:** Ascona - Herisau 4-3; Weinfelden - Grusch 5-4; Schaffhouse - Wetzikon 2-2; Landquart - Saint-Moritz 13-2; Uzwil - Illnau/Effretikon 2-1. **Classement:** 1. Wetzikon 10/18; 2. Schaffhouse 10/15; 3. Uzwil 10/14; 4. Herisau 10/13; 5. Weinfelden 9/12; 6. Ascona 9/8; 7. Landquart 10/7; 8. Grusch 10/7; 9. Illnau/Effretikon 10/4; 10. Saint-Moritz 10/0.

● **GROUPE 2:** Zuzgen/Sissach - Soleure 5-2; Lucerne - Thoue/Steffisburg 9-2; Urdorf - Wallisellen 6-3; Moutier - Grasshopper 4-4; Aarau - Küssnacht 3-4. **Classement:** 1. Lucerne 9/17; 2. Küssnacht 10/16; 3. Grasshopper 10/13; 4. Zuzgen/Sissach 10/13; 5. Moutier 9/12; 6. Weinfelden 10/8; 7. Soleure 10/8; 8. Thoue/Steffisburg 10/6; 9. Urdorf 10/5; 10. Aarau 10/0.

● **GROUPE 3:** Saint-Imier - Adelboden 5-6; Ajoie - Rotblau Berne 6-2; Wiki - Neuchâtel 7-11; Thunerster - Berthoud 4-2; Grindelwald - Le Locle

4-2. **Classement:** 1. Ajoie 10/17; 2. Neuchâtel 10/13; 3. Rotblau 10/12; 4. Berthoud 10/10; 5. Grindelwald 10/10; 6. Wiki 10/9; 7. Thunerster 10/9; 8. Saint-Imier 10/8; 9. Adelboden 10/8; 10. Le Locle 10/4.

Chez les juniors-élite

Elite A: Olten - Bienne 7-4; Langnau - Berne 1-5; Davos - Coire 13-4; Arosa - Kloten 2-6; Davos - Olten 7-11; Coire - Arosa 5-5; Kloten - Langnau 5-5.

Elite B groupe ouest: Forward Morges - Fribourg 0-9; Langenthal - La Chaux-de-Fonds 7-9; Viège - Villars 0-7; Genève/Servette - Lausanne 7-2; La Chaux-de-Fonds - Villars 6-5; Viège - Forward Morges 8-4; Lausanne - Fribourg 2-15; Langenthal - Genève/Servette 2-4. **Groupe Est:** Zoug - Ambri Piotta 1-3; Dübendorf - Illnau/Effretikon 4-2; Uzwil - CP Zurich 6-4; Illnau/Effretikon - Zoug 3-1; CP Zurich - Ambri Piotta 4-5; Uzwil - Grasshopper 13-5.

SIERRE - GENÈVE-SERVETTE
Des réactions attendues !

Les deux adversaires qui se rencontreront ce soir ont en commun, d'une part de sortir chacun d'une défaite et d'autre part d'avoir été les premiers à s'être fait battre par Lyss depuis l'arrivée de Boileau, à une semaine d'intervalle. Ceci étant, Sierrois et Genevois ont donc toutes les raisons de réagir sagement pour tenter d'effacer ce qui ne fut pas à leur avantage, tant s'en faut. Du côté de GS, l'entraîneur Kast a des difficultés avec son équipe et l'on sait que maintenant il est assisté par Jacques Plante. Au fait, les joueurs de Jacques Lemaire n'ont pas à se soucier de ce qui se passe chez l'adversaire si ce n'est qu'il n'aura qu'une seule idée en tête: se refaire une beauté! Incontestablement le HC Sierre est en mesure de l'en empêcher car après la «corrida» de Fribourg le moral n'est pas atteint, même si un certain découragement, bien compréhensible était apparu en fin de partie.

Jacques Lemaire a bien voulu nous donner son point de vue:

« En effet mes joueurs, et cela avec raison, ont conscience d'avoir fait tout ce qui leur était possible à Fribourg. Je ne tiens pas à critiquer l'arbitrage mais je veux toutefois souligner que l'arbitre de LNA qui officiait ce soir-là a parfaitement tenu son rôle, il a été raisonnable et très honnête dans l'appréciation de certains incidents de jeu. Je n'en dirai pas de même de son collègue. C'est du passé maintenant mais je voudrais, en ce qui me concerne, mettre tout de même quelque chose au point. Je ne suis pas un habitué de «la prison», lors de ma dernière saison au Canada j'ai écopé de



Jean-Bernard Debons (à gauche) retrouvera le Genevois Galley sur sa route, ce soir, à la patinoire de Graben. Photo ASL

huit minutes de pénalités en quatre-vingt matches et régulièrement je me suis trouvé sur la liste des joueurs les plus corrects. Venons-en à ce soir! J'ai l'intention d'inclure dans ma formation le jeune Wyssen (15 ans) à qui je veux donner sa chance, pour le reste je fais confiance aux joueurs qui ont bien travaillé à Fribourg car ils ont été dans le match jusqu'au bout en croyant toujours qu'il nous était possible de renverser la situation contre le mauvais

sort. De GS je dirai qu'il a fait un bon match contre nous aux Vernets et qu'il ne doit en aucun cas être sous-estimé. Ce serait une grave erreur de notre part que de nous faire des cadeaux et qu'il est affaibli. Je pense au contraire qu'il va «se défonce» pour ne pas subir sa troisième défaite contre le HC Sierre. C'est dire si nous devons prendre cette rencontre très au sérieux, pour notre public et pour garder le contact».

Ce soir
Villars - Viège

Les rencontres entre ces deux équipes ont toujours été très disputées et celle de ce soir ne va certainement pas faillir à la tradition. Lors de sa première venue sur les hauts d'Ollon, en octobre, Viège n'avait perdu que par 5-3. Mais au match retour, c'est une véritable fessée (15-8) que les Haut-Valaisiens avaient subie sur leur propre patinoire. Aussi peut-on escompter qu'il y aura un petit goût de revanche dans l'air. Souhaitons que ce soit le cas, mais dans des conditions idéales, afin que tout le monde, spectateurs y compris, y trouve son compte. Viège, qui refait peu à peu le terrain perdu et qui occupe maintenant la quatrième place du classement, va certainement continuer sur sa lancée. Quant à Villars, ce n'est pas le moment de vilipender ses chances, surtout qu'en fin de semaine il devra se rendre à Fribourg où la victoire n'est pas assurée d'avance.

ch.

2^e LIGUE
Nendaz - Embd/Kalpetran 7-2 (1-0, 4-2, 2-0)
Buts: Voide (3), Chr. Michel, J.-Marc Fournier, Henri et P.-Antoine Fournier pour Nendaz. R. Schaller (2) pour Embd/Kalpetran.
Autres résultats: Vissoie - Saas Grund 5-3; Leukergrund - Ayer 9-1.

● **OSLO.** - Match international amical: Norvège - Chine 8-5 (2-1, 3-2, 3-2).

Football: la «Pax-Fairbestcup» pour les équipes de 1^{re} ligue

① **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- Toutes les équipes de 1^{re} ligue en Suisse participent automatiquement à la Pax-Fairbestcup.
- Il n'est demandé aucune obligation quelconque à ces clubs pour la participation à cette coupe.

② **SYSTÈME DE COTATION**

- L'équipe qui aura la plus haute cotation à la fin de la saison 1979/1980 gagnera la Pax-Fairbestcup.
- Trois facteurs sont déterminants pour l'attribution des cotations des équipes:
1. le nombre de points obtenus au cours de la prochaine saison;
2. le nombre de buts marqués au cours de la prochaine saison;
3. la moitié des points du classement Fairplay.
Seuls les classements officiels de

l'Association suisse de football font foi pour déterminer le nombre de points.

- Les matches comptant pour les poules de promotion ou éventuellement de relégation ne seront pas pris en considération. Seuls les 26 matches de championnat comptent.
- En cas d'égalité de points de deux ou plusieurs équipes nous tiendrons compte des buts encaissés pour déterminer le vainqueur. Si la décision ne peut intervenir par cette sélection, nous procéderons au tir au sort.

Exemple de cotation:

- total de points obtenus	30
- total de buts marqués	40
- sous total	70
- déduction de la moitié des points du classement Fairplay	20
- total de points pour Pax-Fairbestcup	50

PRIX

- 1^{er} rang: un match amical à domicile contre la première équipe du FC Bâle
- 2^e rang: 16 training Pax
- 3^e rang: 16 sacs de sport Pax.

CLASSEMENT FINAL DE LA SAISON DERNIÈRE

1. Bulle 47 points; 2. Etoile-Carouge 45; 3. Alstätten 40; 4. Emmenbrücke 40; 5. Ibach 39; 6. Emmen 38; 7. Muttens 38; 8. Laufen 37; 9. Sursee 37; 10. Köniz 35; 11. Balzers 35; 12. Locarno 34; 13. Suhr 33; 14. Martigny 31; 15. Malley 29; 16. Oberentfelden 28; 17. Fétigny 27; 18. Montreux 27; 19. Turicum 27; 20. Stade Lausanne 27; 21. Mendrisio 25; 22. Aurore 23; 23. Derendingen 23; 24. Vaduz 23; 25. Uzwil 23; 26. Nyon 23; 27. Lerchenfeld 22; 28. Orbe 22.
- Ce sont les buts encaissés qui sont déterminants en cas d'ex aequo.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 49 des 8/9 décembre 1979:
1 gagn. avec 13 p. Fr. 53 338.25
29 gagn. avec 12 p. Fr. 1 839.25
319 gagn. avec 11 p. Fr. 167.20
2295 gagn. avec 10 p. Fr. 23.25

Le sport-toto organisait ce week-end un concours supplémentaire à l'occasion de l'introduction des matches de hockey sur glace sur ses coupes. Le chiffre qu'il fallait prévoir était de 56 (nombre de buts marqués au cours des matches qui figuraient sur le coupon).

TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 49 des 8/9 décembre 1979:
10 gagn. avec 5 N°
+ le N° compl. Fr. 768.70
63 gagn. avec 5 N° Fr. 427.05
2 554 gagn. avec 4 N° Fr. 10.55
30 621 gagn. avec 3 N° Fr. 1.50
Le maximum de 6 numéros n'a pas été atteint.
Le jackpot totalise Fr. 46 122.30.

Les gyms hommes d'Uvrier en assemblée générale

Vendredi s'est déroulée la 20^e assemblée générale de la Gym hommes d'Uvrier. On relevait la présence de Gilles de Riedmatten, président des actifs. Le brusque décès de Freddy Clivaz, le départ ou arrêt de la compétition de certains membres obligent le président Georges Oggier et le moniteur Arthur Bovier à lancer un appel auprès des jeunes d'Uvrier et Saint-Léonard désirant pratiquer le volleyball et la gymnastique.

Des vœux de prompt rétablissement sont adressés à Serge Baillifard, victime d'un accident de la circulation. Les résultats de l'année écoulée ne sont pas aussi brillants que ceux enregistrés auparavant, mais le moniteur Arthur reste optimiste et, en dévoilant le programme d'activité 1980 avec la Fête cantonale à Sion le 15 juin, il souhaite que l'appel lancé auprès des jeunes soit entendu.

Après douze ans passés au comité, le président Georges Oggier et le caissier Joseph Rudaz se retirent. Georges Oggier fut également durant six ans caissier puis huit ans président des actifs. Le titre de président d'honneur qui lui est attribué est donc pleinement mérité!

Pour lui succéder, l'assemblée porte son choix sur Georges-Henri Jacquod, alors que William de Riedmatten, secrétaire, Arthur Bovier, moniteur, et Gaston Favre, vérificateur, acceptent un nouveau mandat.

L'assemblée fut suivie d'une raclette, puis, alternant des airs classiques et populaires au piano, Hans Fröhlich nous rappela que la musique et la gymnastique ont en commun la recherche de l'harmonie.

YTu

Patinoire couverte de Villars

Mardi 11 décembre à 20 heures

HC Villars - HC Viège

Championnat suisse LNB

Location et renseignements: tél. 025/35 12 21



FOOTBALL À L'ÉTRANGER

RFA: Stuttgart déclassé



Woodcock (au centre) n'a pas marqué, dimanche. Il est vrai que sa tâche n'était pas facile, comme le prouve notre document qui montre le Britannique entouré de trois adversaires: Röber, Geils et Möhlmann (de gauche à droite).

L'avantage du terrain a été déterminant au cours de la seizième journée du championnat de la Bundesliga allemande. Parmi les clubs recevants, seuls le VfL Bochum (0-0 contre Schalke) et Mönchengladbach (1-1 contre Brunswick) ont concédé un point. Tous les autres ont gagné.

Parmi les vainqueurs, on trouve les deux co-leaders, le SV Hambourg et Bayern Munich. Alors que les Hambourgeois ont dû attendre la 45^e minute pour marquer le premier de leurs trois buts contre le néo-promu Leverkusen, les Münichoïses menaient déjà 2-0 après douze minutes contre le VfB Stuttgart, l'adversaire, mercredi, des Grasshopper en coupe de l'UEFA.

Le Bayern est vraiment l'équipe du moment en RFA. Il vient de remporter contre Stuttgart sa septième victoire consécutive. A égalité à la première place avec le SV Hambourg, il ne lui cède la place de leader que pour un but (35-16 contre 35-15). Paul Breitner a été une fois de plus un régisseur de talent pour les Bavarois, chez lesquels Rummenigge, en ouvrant le score dès la 10^e minute, a inscrit son onzième but de la saison. Au classement des buteurs, Rummenigge n'est plus précédé désormais que par Burgsmüller, (Borussia Dortmund, 14 buts) et par Dieter Müller (FC Cologne, 12 buts, dont un samedi contre Werder Brême).

A Stuttgart, l'absence en défense de Karl-Heinz Förster blessé à un pied, a coûté cher. Karl-Heinz ne pourra pas tenir sa place contre les Grasshopper, de même que Welz, le

nouveau gardien acquis par le club, qui n'est pas encore qualifié en coupe d'Europe. On doute cependant que ces deux absences soient suffisantes pour permettre aux Zurichois un renversement de situation.

Dans l'ensemble, cette journée a été marquée par une série de bons résultats des équipes menacées par la relégation. Eintracht Brunswick, la «lanterne rouge» a arraché le match nul à Borussia Mönchengladbach alors que Herta Berlin, avant-dernier, a nettement battu Fortuna Düsseldorf (3-0).

On notera encore que Tony Woodcock, le «millionnaire» du FC Cologne, n'a pas marqué contre Werder Brême (4-1). De l'avis général cependant, il s'est montré à la hauteur de sa réputation et personnelle, à Cologne, ne regrette encore la petite fortune qui a été nécessaire pour s'assurer ses services.

Téléphoto UPI

1. Hambourg	16	9	5	2	35-15	23
2. Bayern	16	10	3	3	35-16	23
3. Frankfurt	16	10	0	6	33-19	20
4. Köln	16	8	4	4	34-25	20
5. Dortmund	16	9	2	5	31-24	20
6. Schalke 04	16	6	6	4	23-16	18
7. M'gladbach	16	6	6	4	28-26	18
8. Stuttgart	16	7	3	6	28-26	17
9. Kaiserslautern	16	6	3	7	27-22	15
10. Ürdingen	16	6	3	7	20-26	15
11. Leverkusen	16	5	5	6	21-30	15
12. Bochum	16	5	4	7	17-19	14
13. Duisbourg	16	5	3	8	19-30	13
14. Bremen	16	5	3	8	21-35	13
15. Düsseldorf	16	4	4	8	29-37	12
16. 1860 München	16	3	5	8	15-26	11
17. Hertha Berlin	16	3	5	8	16-28	11
18. Braunschweig	16	3	4	9	16-28	10

Un Finlandais au Bayern

Le Bayern Munich prépare l'avenir. Pour la prochaine saison, il s'est assuré les services du Finlandais Pasi Rantiainen. «Footballeur de l'année» dans son pays, Rantiainen, qui opère en milieu de terrain, a été dix fois international malgré son jeune âge (18 ans). Il a signé un contrat de deux ans avec le club bavarois, contrat qui deviendra effectif le 1^{er} juillet 1980.

1. Inter	12	7	5	0	18-6	19
2. Milan	11	6	4	1	11-4	16
3. Cagliari	12	4	7	1	9-6	15
4. Juventus	12	6	2	4	13-11	14
5. Torino	12	4	5	3	9-6	13
6. Avellino	12	3	7	2	5-5	13
7. Lazio	12	3	6	3	11-9	12
8. Perugia	12	2	8	2	12-11	12
9. Bologna	12	4	3	5	12-12	11
10. Roma	12	3	5	4	12-17	11
11. Napoli	11	3	4	4	6-5	10
12. Udinese	12	1	8	3	7-9	10
13. Ascoli	12	2	6	4	7-11	10
14. Catanzaro	12	1	7	4	8-15	9
15. Fiorentina	12	2	4	6	10-13	8
16. Pescara	12	1	5	6	6-16	7

Italie: aucun changement

Quatorze buts: le public italien a passé, dans l'ensemble, une agréable journée sur les stades. Une journée, la douzième, qui n'a apporté aucun changement notable au classement, si ce n'est le nouveau bond en avant de Cagliari, désormais seul à la troisième place.

L'Internazionale, méritoire vainqueur de Perugia (3-2) malgré deux buts de Paolo Rossi, a démontré, une fois encore, qu'il restait le grand favori du championnat. Du début à la fin, les jeunes joueurs milanais ont exercé une pression constante sur leurs adversaires.

Dès la quatrième minute, Beccalossi ouvrait la marque directement sur corner. Paolo Rossi égalisait bien à la dix-huitième minute mais la supériorité des Milanais n'était en aucune manière remise en question. De la 40^e à la 45^e, ces derniers se livraient à un époustouffant festival offensif, soumettant Malizia, l'excellent gardien de Perugia, à un labeur éprouvant (six arrêts difficiles consécutifs).

A la reprise, Altobelli aggravait le score sur penalty après avoir été fauché dans la surface de réparation. Son coéquipier Orioli l'avait également été deux minutes auparavant mais l'arbitre avait laissé l'action se poursuivre. L'arrière Pasinato devait se faire l'auteur du troisième but milanais. Ce n'est qu'à une minute de la fin que Paolo Rossi parvint à réduire l'écart à 3-2. Mais il était trop tard pour arra-

cher un match nul à l'Inter, qui s'est montré vraiment digne de la première place qu'il occupe depuis plus de deux mois.

L'AC Milan, qui compte un match de moins que l'Inter, s'est racheté de sa mauvaise performance du dimanche précédent (0-0 contre Avellino). Bien qu'en déplacement, les champions d'Italie n'ont en effet laissé aucune chance à Bologna, battue par 1-0 sur un but de Vecchi à la 49^e minute.

L'AC Milan a toutefois été moins brillant que l'Inter. Après avoir été inquiet en première mi-temps par une équipe bolognaise jouant fort bien le contre, les Milanais ont pris la direction du jeu à la reprise. Le but de Vecchi les a libérés et ils ont alors assez nettement dominé la situation grâce notamment à leur meilleure technique d'ensemble.

France: les leaders s'imposent

La première journée des matches retour du championnat de France n'aura eu aucune incidence sur le classement de tête. Chacun de ses membres l'ayant remporté.

Saint-Etienne avait signé une belle victoire vendredi déjà face à Lille (2-0). Samedi, c'est Nantes qui s'est imposé devant Lens 3-0, alors que Monaco a également pris deux points à Laval 2-0, et dimanche, Sochaux, le «quatrième larron» a fait un «carton» contre Bret 7-0.

Monaco, le leader, a donc gardé ses distances vis-à-vis de Nantes et Saint-Etienne, dont le succès dans le Nord est de bon augure avant le difficile déplacement de Salonique mercredi prochain. Des trois équipes de tête, Nantes est actuellement la plus impressionnante, et l'on peut se demander si la trêve ne va pas encore arriver trop tôt

pour les canari, en plein boum.

Une trêve qui sera très appréciée en revanche par les Strasbourgeois, auteurs d'un petit match nul 0-0 à Metz, et qui ont perdu sans doute la dernière occasion de pouvoir se placer dans la course au titre. Trêve appréciée aussi par les Marseillais, encore battus chez eux sous les yeux du nouveau président M. Carlini, par le Paris SG 2-0. Un Paris SG qui a pris la bagatelle de 13 points en 8 matches et se retrouve désormais remarquablement placé en cinquième position, devant Strasbourg... Voilà qui va permettre à Peyroche d'attendre le retour d'Alves avec une certaine sérénité.

● FRANCE. - Championnat de deuxième division, groupe B: Auxerre - Montluçon 1-0; Toulon - Thonon 2-1; Avignon - Montpellier 4-1; Toulouse - Cannes 0-0; Saint-Die - Martiques 3-2; Ales - Paris FC 0-1; Béziers - Thionville 4-2; Gueugnon - Tavaux 1-1; Ajaccio - Mulhouse 1-0. Classement après la 19^e journée: 1. Auxerre 27; 2. Avignon 25; 3. Cannes 23; 4. Thon 23; 5. Montpellier 22.

En présence de 11 000 spectateurs, la victoire monégasque se dessinait en seconde partie de la rencontre alors que Couriol ouvrait le score à la 72^e minute. Quelques minutes plus tard, à la 80^e, Petit accentua le score. C'en

était fini des espoirs de Laval même limités à un partage des points qui eut constitué cependant un verdict beaucoup plus juste au vu des différentes actions du match.

Face à Lens, devant 12 700 spectateurs, Nantes avait déjà annoncé la couleur par Rampillon, qui marquait le premier but de la confrontation à la cinquième minute déjà. Mais les Nantais ne devaient pas en rester là et Rio (60), puis Pecout (70^e) parachevaient la victoire des Nantais.

CLASSEMENT

1. Monaco	20	14	3	3	39-17	31
2. Nantes	20	12	5	3	41-17	29
3. St-Etienne	20	11	6	3	42-27	28
4. Sochaux	20	12	3	5	42-22	27
5. St-Germ.	20	8	6	6	28-25	22
6. Strasbourg	20	9	4	7	30-29	22
7. Lens	20	8	5	7	26-29	21
8. Nimes	20	8	5	7	26-29	21
9. Valenc.	20	8	5	7	21-27	21
10. Lille	20	6	8	6	31-29	20
11. Laval	19	8	3	8	32-26	19
12. Angers	20	7	5	8	26-28	19
13. Nice	19	8	2	9	31-35	18
14. Bordeaux	19	6	4	9	31-29	16
15. Nancy	19	7	2	10	31-34	16
16. Bastia	20	7	2	11	19-25	16
17. Metz	20	5	6	9	21-31	16
18. Lyon	20	5	5	10	26-38	15
19. Marseille	20	5	2	13	22-40	12
20. Brest	20	1	5	14	13-41	7

Angleterre: Liverpool en tête

Le leader Manchester United ayant été tenu en échec, devant son public, par Leeds United (1-1), Liverpool a repris le commandement en championnat d'Angleterre de première division. Le champion en titre s'est imposé de façon souveraine à l'extérieur, contre Aston Villa, équipe qui n'avait pourtant subi aucune défaite depuis onze journées de championnat. Au cours de ce match joué devant 41 000 spectateurs, les quatre buts ont été marqués entre la 55^e et la 74^e minutes: par le défenseur Alan Hansen, par Ray Kennedy et Terry McDermott pour Liverpool, par Little pour Aston Villa. Au classement, Liverpool et Manchester United totalisent tous deux 26 points mais Liverpool compte toujours un match de retard.

Le score le plus lourd de la journée a été réussi par Ipswich Town, qui a battu Manchester City par 4-0 grâce notamment à trois buts d'Eric Gates.

CLASSEMENT

1. Liverpool	18	10	6	2	39-13	26
2. Manchester U.	19	10	6	3	28-13	26
3. Crystal P.	19	7	9	3	24-16	23
4. Wolverh.	18	9	4	5	25-22	22
5. Arsenal	19	7	8	4	23-13	22
6. Tottenham	19	8	5	6	26-29	21
7. N'ham Forest	19	8	4	7	28-24	20
8. Norwich	19	7	6	6	29-27	20
9. Coventry	19	9	2	8	32-33	20
10. Aston Villa	18	5	9	4	18-18	19
11. Southampton	19	8	3	8	32-28	19
12. Middlesbrough	19	7	5	7	16-16	19
13. Everton	19	5	8	6	25-25	18
14. Leeds United	19	5	8	6	19-25	18
15. West B.	19	5	7	6	24-17	17
16. Stoke	19	6	5	8	25-30	17
17. Bristol City	19	5	7	7	17-22	17
18. Manchester C.	19	3	9	8	18-29	17
19. Ipswich	19	7	2	10	21-26	16
20. Derby County	19	6	3	10	19-25	15
21. Brighton	18	4	4	10	19-32	12
22. Bolton	19	1	8	10	14-33	10

Handball: coupe d'Europe et championnat

Grasshopper normalement éliminé

Battue par le HC Drott Halmstad 21 à 29 lors du match aller qui s'était disputé en Suède, la formation de Grasshopper s'est encore inclinée à Zurich sur le résultat étriqué de 25 à 24. Cette situation ne nous a pas surpris, les formations de notre pays qualifiées en coupe d'Europe n'ayant que rarement une chance face aux formations de la Suède.

Sur le total de buts de 54 à 45, l'équipe de Grasshopper est éliminée de la coupe des champions.

BSV Berne en quart de finale

Une nouvelle fois la salle de Gümmlingen était bien trop petite pour recevoir les très nombreux spectateurs qui désiraient suivre la rencontre entre BSV Berne et Blauw Wit Beek. En effet, le résultat obtenu par les Bernois en Hollande (20-19) permettait d'être optimiste et d'entrevoir une qualification de BSV Berne pour les quarts de finale de la coupe des vainqueurs de coupe.

Durant la première période du jeu, BSV Berne domina son adversaire avec une certaine aisance (12-7). Dès la reprise, le jeu s'équilibrait et les Hollandais plus audacieux réussirent quelques excellentes actions qui donnèrent le frisson aux supporters bernois. La fin de la rencontre fut particulièrement tendue, BSV Berne réussissant à conserver

un modeste avantage d'un but. Le résultat final de 21 à 20 permet aux Bernois de se qualifier pour les quarts de finale de la coupe des vainqueurs de coupe.

LNA: encore un point pour Frauenfeld

En ligue nationale A, Frauenfeld crée une nouvelle surprise en tenant en échec Amicitia de Zurich. Pour le néo-promu, ce nouveau point est particulièrement important. Aucun problème pour Zofingue qui bat avec aisance les Eclairiers de Winterthur 23 à 15. A Aarau, Saint-Otmar Saint-Gall n'a pas été à la fête face à Suhr. En effet, les brodeurs ont eu beaucoup de chance en s'imposant 17 à 16.

Classement: 1. St-Otmar 7-12; 2. BSV Berne 6-11; 3. Grasshopper 6-10; 4. Zofingue 7-9; 5. Yellow Winterthur 6-5; 6. Amicitia 7-5; 7. Ecl. Winterthur 7-5; 8. ATV Bâle 6-4; 9. Suhr 7-3; 10. Frauenfeld 7-2.

Première ligue

L'avant dernière journée du 1^{er} tour n'a apporté aucun changement au classement. Une nouvelle fois toutes les équipes romandes se sont inclinées devant les formations de la Suisse alémanique. En tête du classement, nous trouvons toujours Wacker Thoun. Les Amis-Gyms de Lausanne sont derniers avec un seul point.

Deuxième ligue

En deuxième ligue, le premier tour est terminé dans les deux groupes. Toujours sans défaite, Viège 2 prend la tête du groupe A avec 10 points. Pour le Valaisans qui ont une moyenne de plus de 20 buts par match, cette situation est parfaitement logique. A part le HC Nyon qui cherche à se renforcer pour le 2^e tour, nous ne voyons pas qui pourrait venir inquiéter Viège 2.

Pour le groupe B, les Amis-Gyms 2 sont en tête avec 9 points. Si Viège 2 et les Amis-Gyms conservent leur place durant le 2^e tour, la finale pour le titre sera des plus curieuses suivant la situation de Viège 1 en LNB et des Amis-Gyms 1 en première ligue.

Classement: groupe 4: 1. Viège 2 5-10; 2. Nyon 8; 3. Lausanne-Bourgeoise 2 5; 4. HBC Prilly 4; 5. Servette 2 2; 6. Petit-Saconnex 1. - Groupe B: 1. Amis-Gyms 2 5-9; 2. Nestlé 1 6; 3. Helvétia 6; 4. US Yverdon 2 4; 5. Vevey 3; 6. Monthey 1 2.

Autres résultats: 2^e ligue: Viège 2 - LB 2 20-16. - 4^e ligue: Sullens - Monthey 2 4-28.

Programme de la semaine

Samedi 15 décembre: salle des sports de Sierre. - 15 h. 10 JCI Sierre - Vevey. - 16 heures 3C Sierre - SH Lausanne, salle du Reposieux à Monthey. - 14 heures 4C Monthey 2 - Cugy.

TENNIS

CHAMPIONNATS ROMANDS JUNIORS

Un Valaisan sur la plus haute marche

Finale. Filles 1: Magali Berla (Genève) bat Céline Cohen (Genève) 7-6 6-2. Filles 2: Odette Martinet (Genève) bat Petra Franch (Genève) 6-3 6-2. Garçons 1: René Goetz (Genève) bat François Fragnières (Vevey) 6-0 6-0. Garçons 2: Christoph Meyer (Viège) bat Joachim Lorf (Morat) 7-5 6-3.

Borg - Connors : digne de leur réputation

Les deux meilleurs joueurs actuels, l'Américain Jimmy Connors et le Suédois Bjorn Borg, ont offert un récital digne de leur réputation aux 5000 Montréalais venus assister à la finale de la coupe «EFI» de la WCT.

Borg, en l'emportant 6-4 6-2 2-6 6-4 a indiscutablement prouvé qu'il méritait le premier rang mondial. Et Connors en enlevant de belle façon le 3^e set a démontré qu'il avait conservé ses extraordinaires facultés d'attaquant.

● **MEXICO.** - Demi-finale de la zone nord-américaine : Mexique - Venezuela 4-1. Marcelo Lara (Mex) bat Jorge Andrew (Vén) 6-4 3-6 6-4. Humphrey Hose (Vén) bat Javier Ordaz (Mex) 6-3 6-4.

Championnat d'Europe des Nations

Seule la Hongrie est restée invaincue à l'issue du quatrième tour du championnat d'Europe des Nations qui se déroule dans les différents pays d'Europe. Les Magyars se sont imposés face à la Suède, à Budapest par 4 à 3.

Arthur Ashe est sorti de clinique

Le joueur américain Arthur Ashe a quitté la clinique de Jacksonville (Floride), où il était hospitalisé pour des douleurs à la poitrine. Tous les tests médicaux subis par le joueur ont été concluants et Ashe a déclaré qu'il se sentait «très bien». Il a cependant indiqué qu'il n'espérait pas faire sa rentrée sur les courts avant le printemps prochain. L'ancien vainqueur de Wimbledon, qui est âgé de 36 ans, s'était plaint de violentes douleurs à la poitrine lors d'une séance d'entraînement. Ashe avait été victime d'une légère alerte cardiaque en juillet dernier et n'avait pas depuis repris la compétition.

ATHLETISME

Les «dessous de table» en Angleterre Rien de nouveau...

Six athlètes écossais, dont le sprinter Allan Wells, espoir olympique britannique, ont comparu devant une commission d'enquête de la Fédération britannique d'athlétisme à Edimbourg.

Les athlètes ont été convoqués afin de s'expliquer sur la «note de frais» qu'ils ont touchée à l'issue des «Highlands Games» qui avaient eu lieu au stade de Meadowbank, à Edimbourg, au cours de l'été 1978. A l'issue de son audition, Wells a déclaré qu'il était «très heureux» du résultat de l'enquête.

Wells a passé dix minutes devant la commission en compagnie de son avocat. «Peu de choses ont été dites. C'était terminé en une minute. Ce n'est donc guère la peine d'en parler», a-t-il fait remarquer à sa sortie.

On croit savoir que le sprinter écossais aurait démenti avoir touché des «frais» illégaux et que ses dires auraient été acceptés par la commission.

Les autres athlètes qui ont été entendus par la commission d'enquête sont Frank Clément, Graham Williamson et John Robson (demi-fond et fond), Nat Muir (cross), et Chris Black (marteau).

L'avocat qui représentait les six athlètes a déclaré de son côté: «Mon opinion pour le moment est qu'aucune preuve n'a été fournie que ces athlètes aient reçu des paiements quelconques auxquels ils n'avaient pas droit.»

De leurs côtés, les membres de la commission n'ont fait aucune déclaration.

Par ailleurs, on sait que la Fédération anglaise d'athlétisme mène aussi une enquête au sujet d'une réunion internationale qui a eu lieu à Gateshead. Plusieurs athlètes étrangers, dont l'Américain Edwin Moses, recordman du monde du 400 m haies, et des athlètes britanniques parmi lesquels Sebastian Coe et Brendan Foster, sont impliqués dans cette affaire.

Coe sportif de l'année

L'athlète britannique Sebastian Coe a été désigné «sportif de l'année» par la chaîne de télévision de la BBC, à Londres.

Coe, recordman du monde des 800 et 1500 m et du mile, a reçu son trophée des mains de celui qui fut le premier à courir le mile en moins de quatre minutes, sir Roger Bannister.

Sebastian Coe a devancé au nombre des voix, le joueur de cricket Ian Botham, le capitaine de l'équipe d'Angleterre de football, Kevin Keegan, et le boxeur écossais Jim Watt, champion du monde WBC des poids légers.

Victoire de Genève-Natation

Genève-Natation a nettement remporté la cinquième édition du match-défi qui l'oppose traditionnellement à une sélection de la ville de Zurich (SV Limmat et SV Zurich). A la piscine des Vernets de Genève, le Club genevois a fêté sa troisième victoire dans ce challenge en totalisant selon la nouvelle table de cotation de la ligue européenne 36 534 points contre 32 626 à ses rivaux zurichois.

Slalom géant FIS dames annulé à Zinal La poisse des organisateurs...

Aujourd'hui, slalom spécial

QUI l'eut cru ? Après plusieurs semaines d'un temps splendide au soleil radieux, lors de notre arrivée dans la station anniviarde, les conditions avaient totalement changé. Au brouillard de plaine, la pluie avait fait son apparition et sur les hauteurs de Sorebois, la neige tombait. S'il n'y avait eu que cet «or» tombant du ciel, tout aurait pu se dérouler normalement selon le programme prévu. Hélas, des rafales de vent accompagnées d'un brouillard intense et épais ne permirent pas de terminer l'épreuve du slalom géant dans la première manche. Après le passage de 79 skieuses, le jury de la course prit la décision justifiée, d'annuler purement et simplement cette épreuve. Décision sage et logique, puisque les conditions très irrégulières ne permettaient pas un déroulement normal de cette compétition. En début d'après-midi, le jury, les chefs d'équipes et les organisateurs décidaient à tout prix de faire le maximum afin de sauver la deuxième épreuve, le slalom spécial d'aujourd'hui mardi.

LA VOLONTÉ DES ANNIVIARDS

On connaît de longue date la volonté des Anniviards et ce n'est pas le renvoi de cette épreuve qui entachera leur moral. Au contraire, ils repartirent de plus belle pour sauver la seconde épreuve, le slalom spécial. Pour un petit club comme celui de Zinal, c'est un exploit. Heureusement tout le monde tire à la même corde, ski-club, remontées mécaniques, office du tourisme et autorités communales, si bien que la mise sur pieds d'importantes organisations peuvent être garantes de réussite. Hélas, contre les intempéries du temps, il devient impossible de lutter. Il faut relever l'énorme

dévouement de tous, pour la préparation de la piste, et le nombre d'heures ne se compte pas. Un seul mot d'ordre pour l'équipe du président Georgy Vianin; la promotion de la station de Zinal. Espérons qu'aujourd'hui, les Anniviards soient récompensés par de meilleures conditions.

UNE VISITE SYMPATHIQUE

«En partant de Grindelwald, je pensais trouver le soleil, hélas, j'arrive à Zinal et l'on annule la course. c'est vraiment pas de chance pour les organisateurs, qui ont fourni de gros efforts pour mettre sur pied ces épreuves», déclarait Pierre Hirschy, président de la Fédération suisse de ski en visite avec Madame sur les hauteurs de Sorebois. Cette présence bien sympathique de la FSS a été accueillie chaleureusement à Zinal par les organisateurs. Nous avons profité de cette présence pour demander au président Hirschy son point de vue sur le départ de cette coupe du monde. «Effectivement c'est bien parti pour nos filles, mais la saison est longue. Quant aux garçons, c'est mieux qu'ils ne soient pas trop en point de mire, je préfère que la forme optimum soit présente pour Lake Placid». Cette annulation nous a permis également de discuter avec les entraîneurs Fournier, Bovier et Chevalier de ce début de saison. «Nous sommes heureux que Zinal s'est mis sur les rangs pour organiser des épreuves FIS. Malheureusement contre le temps, on ne peut rien faire. La piste était très bien préparée, même avec un nombre élevé de concurrentes, les conditions auraient été identiques pour toutes». Lise-Marie Morerod, tout sourire, laissait éclater sa joie de se trouver dans l'environnement des

courses, même si elle dut abandonner dans ce premier parcours, son moral n'était nullement entaché. «Dans le haut du parcours je ne voyais plus rien. De plus, j'ai perdu un bâton et croché un piquet au passage. Je ne suis pas déçue et la saison est longue. Ma santé ! cela va bien, je suis très contente». «Nous sommes déjà très heureux que Lise-Marie soit avec l'équipe, pour le moral c'est excellent» nous confia le président de la FSS.

C'est sur ces paroles que le couple présidentiel a pris congé des Anniviards en les assurant qu'en 1981, il sera présent à deux reprises à Zinal, pour l'épreuve FIS et les championnats suisses juniors, car le ski-club de la station est candidat à cette compétition.

AUJOURD'HUI SLALOM SPÉCIAL

Mentionnons encore que l'annulation du géant est intervenue après 79 concurrentes sur 140 prévues, et que le classement voyait en tête la jeune Erika Hess devant les deux jeunes Américaines Cooper et Fischer. Aujourd'hui, le slalom spécial est prévu à 9 h. 30 (première manche), qui sera piqueté par l'entraîneur suisse Chevalier. Rendez-vous à tous les supporters pour cette deuxième épreuve, et espérons que la poisse des organisateurs ne les poussera pas aujourd'hui.

Peb

Classement «officieux» après les 79 concurrentes :

1. Hess Erika (S) 1'27"73 ; 2. Cooper Christin (USA) 1'28"53 ; 3. Fisher Abigail (USA) 1'28"65 ; 4. Krenn Inge (Aut) 1'29"05 ; 5. Mc Kinney Tamara (USA) 1'29"86 ; 6. Charvatova Olga (Tch) 1'30"64 ; 7. Melander Ann (Su) 1'30"77 ; 8. Napflin Rita (S) 1'30"86 ; 9. Zechmeister Christa (RFA) 1'31"67 ; 10. Vlekova Lenka (Tch) 1'32"91 ; 11. Zoitl Claudia (Aut) 1'32"93 ; 12. Gfrerer Erika (Aut) 1'32"99 ; 13. Merle Carole (Fr) 1'33"29 ; 14. Pralong Fabienne (S) 1'33"59 ; 15. Kronbichler Anni (Aut) 1'33"64 ; 16. Sirch Brigitte (RFA) 1'33"93 ; 17. Kunschitz Elke (Aut) 1'34"44 ; 18. Spiss Regina (Aut) 1'34"56 ; 19. Rodriguez Ana-Maria (Esp) 1'34"70 ; 20. Jerman Meta (You) 1'34"88 ; 21. Magoni Paoletta (It) 1'34"91 ; 22. Nansoz Brigitte (Fr) 1'35"33 ; 23. Vuilloud Michele (S) 1'35"66 ; 24. Beer Caroline (Aut) 1'35"81 ; 25. Walliser Maria (S) 1'36"17 ; 26. Eugster Corine (S) 1'36"33 ; 27. Hess Franz (S) 1'36"45 ; 28. Seeholzer Yvonne (S) 1'37"91 ; 29. Ferraris Michela (It) 1'38"28 ; 30. Esser Katusha (Ho) 1'38"35 ; 31. Bonfini Silvia (It) 1'38"91 ; 32. Tome Nusa (You) 1'40"95 ; 33. Schupp Romy (S) 1'41"08 ; 34. Zavadlav Anja (You) 1'44"05.



Erika Hess menait le concours du géant, sera-t-elle aussi à l'aise aujourd'hui en spécial ?

Madonna di Campiglio: aujourd'hui le spécial

Martial Donnet et Peter Lüscher: un lumineux souvenir encourageant...

De notre envoyé spécial Jacques Mariéthoz

Le calme serein chez les Suisses

Le premier cliché qui frappe le regard des coureurs suisses lorsqu'ils quittent leur pension Vidi à Madonna di Campiglio, c'est tout simplement le stade d'arrivée du slalom spécial d'aujourd'hui. Il est là majestueux dans sa préparation optimale à moins de 200 mètres. Il est là attirant et rempli de souvenirs pour les spécialistes helvétiques du «porte à porte» qui l'an dernier ont fait un malheur en remportant un doublé historique grâce au Valaisan Martial Donnet (sa première victoire en coupe du monde) et à Peter Lüscher qui montait sur le podium à la droite du coureur de Morgins. On se rappelle que la troisième place revint au talentueux Allemand Christian Neureuther.

Les meilleurs slalomeurs du monde ont donc retrouvé la station italienne, plus démunie de neige que la saison dernière et par conséquent moins attirante au premier coup d'oeil. Mais comme personne ne s'est rendu à Madonna di Campiglio en touriste, chacun s'accroche à l'important. Ce n'est pas la rose ni le sourire de la plus belle fille du monde mais l'état des pistes.

Sur ce point, le premier contact ne laisse planer aucun doute. Les organisateurs, dès l'apparition des premiers flocons à min novembre, ont couvé cette neige, l'ont caressée avec une telle tendresse et avec tellement de

soins que le résultat se présente tout simplement admirable. Certes le soleil cause chaque jour du souci mais pour l'instant il n'a pas diminué la valeur des tracés du slalom et du géant.

Le fait d'avoir raté leur entrée à Val-d'Isère n'a pas pour autant découragé les slalomeurs suisses présents à Madonna. Huit nous viennent directement de la station française (Luescher, Fournier, Lüthy, Gaspoz, Schwendener, Seliner et Christian Hemmi) et deux de Suisse (Martial Donnet et Aellig).

Hier matin les Suisses, comme leurs concurrents, durent se contenter de s'adonner à un peu de ski libre là où la neige conservait encore certaines vertus. L'après-midi fut consacrée au repos et à une séance physique en salle. Pendant que ses camarades se reposaient Jean-Luc Fournier s'en alla tester une nouvelle paire de skis de slalom géant. Sa chambre était donc vide lors de notre visite. Un de perdu, trois de retrouvés...puisque derrière la porte No 6 somnolait Jacques Lüthy, rêvait Joël Gaspoz et lisait Martial Donnet.

Le premier ouvrit un oeil pour nous demander des nouvelles du match Sion-Lucerne, le second affichait une joie sereine d'être en si belle compagnie (celle de Martial et Jacques Lüthy, bien sûr!) et le troisième nous a offert son traditionnel sourire en disant: «Oui Madonna di Campiglio c'est un beau souvenir et un sacré encouragement pour nous tous avant les deux épreuves qui nous attendent...»

CYCLISME

Les Six Jours de Herning

A l'issue de la troisième nuit, la paire australienne Danny Clark - Onald Allan occupait la tête des Six Jours de Herning, suivie dans le même tour de formation de René Pijnen-Gert Frank (Ho/An), et de Martin Venix - Albert Fritz (Ho/RFA) troisième.

Associé au Liechtensteinois Roman Hermann, le Suisse René Savary se retrouve en cinquième position à deux tours des premiers.

ESCRIME

Victoire suisse à Budapest

Le Bernois Daniel Gigier (30 ans) a remporté l'un des succès les plus significatifs de sa carrière en s'imposant dans le tournoi à l'épée de Budapest. Sa dernière victoire dans un grand tournoi international remontait à six ans et il l'avait obtenue à Milan. A Budapest, il a gagné un tournoi qui réunissait l'élite mondiale.

Poulevé finale du tournoi de Budapest : 1. Daniel Giger (S) 4 v. ; 2. Jaroslav Jurka (Tch) 3 v. ; 3. Rolf Edling (Su) 3 v. ; 4. Ernoe Kolczonai (Hon) 2 v. ; 5. Olivier Carrard (S) 2 v. ; 6. Zoltan Szekely (Hon) 1 v.

AVCS : OJ nordique

Six garçons et une fille sont convoqués à suivre le cours de fond, de la relève, et des jeunes espoirs de la FSS à Bumbach, du 26.12 au 31.12.79, selon programme envoyé personnellement.

Sont sélectionnés :

Biner Régula, Zermatt; Thönen Peter, Obergoms; Willisch Germann, Täsch; Albasini Jacques, Vercorin; Cappi P.-Alain, Trient; Gétaz Martial, Trient; Fellay Laurent, Lourtier.

Entrée au cours : mercredi, 26 décembre 1979 à 18 h. 30.

Lieu : restaurant Rosegg, Bumbach, tél. 023 6 34 37

Licenciement : lundi, 31 décembre 1979 auprès du restaurant Rosegg.

Equipement : équipement de fond complet, training, pantoufles, fart, matériel à écrire.

Indemnité : logement et pension.

Le club OJ cantonal F. Jordan



DANIEL JEANDUPEUX et le FC SION à la PLACETTE



avec la présence

à Noës

mercredi 12 décembre, de 14 à 16 heures
de

Bregy Georges
Brigger Jean-Paul
Valentini Pierre-Alain
Cernicky Marian

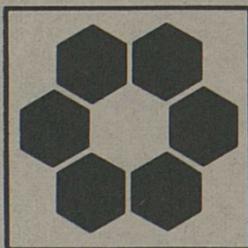
à Sion

jeudi 13 et 20 décembre, de 19 h. 30 à 22 heures
de

Luisier Fernand
Richard Jean-Claude
Balet Alain
Geiger Alain

Isoz Edmond
Pittier Pierre-Marie
Vergère Roger
Perrier Bernard

Séance de dédicace et vente de bouteilles en faveur d'un camp d'entraînement



PLACETTE

NOËS-SIERRE

SION

36-3007

Scott Fitzgerald

Droits de presse Cosmopress, Genève

45

TENDRE
EST
LA NUIT

Rosemary demeurait, la respiration coupée, tandis que les voix s'éloignaient. Tout d'abord, elle avait été stupéfaite. Elle les avait vus jusque-là, dans leurs mutuelles relations, comme des êtres sans exigences personnelles, froids. Maintenant un violent courant d'émotion la parcourait, inconnu jusqu'alors. Elle ne savait pas si elle se sentait attirée ou dégoûtée, elle savait seulement qu'une émotion profonde l'envahissait. Elle se sentit très seule en rentrant dans le restaurant. La reconnaissance passionnée de Nicole avec son « si je vous aime ! » se répercutait en écho dans son esprit. Les sentiments particuliers qu'elle avait surpris, elle ne les connaissait que plus tard. Mais, si loin qu'elle en fût encore, quelque chose lui disait qu'il n'y avait là rien de mal. Elle n'éprouvait rien qui ressemblât à la répugnance ressentie en jouant certaines scènes d'amour de cinéma. Elle participait irrévocablement maintenant à ces émotions, bien qu'elles ne fussent pas pour elle. Aussi, tandis qu'elle courait les magasins avec Nicole, pensait-elle au rendez-vous donné avec bien plus de trouble que Nicole elle-même. Elle regardait son amie d'un œil nouveau, jugeant ses attraits. Certainement, Nicole était la femme la plus captivante qu'elle eût jamais rencontrée, avec sa dureté de cristal, ses dévouements passionnés, sa fidélité et une certaine faculté d'éluder, d'échapper à ce qui déplaît, que Rosemary, retrouvant le point de vue très petit-bourgeois de sa mère, associait avec son attitude devant l'argent. Rosemary dépensait l'argent qu'elle avait gagné. Si elle était ici, en Europe, c'était dû

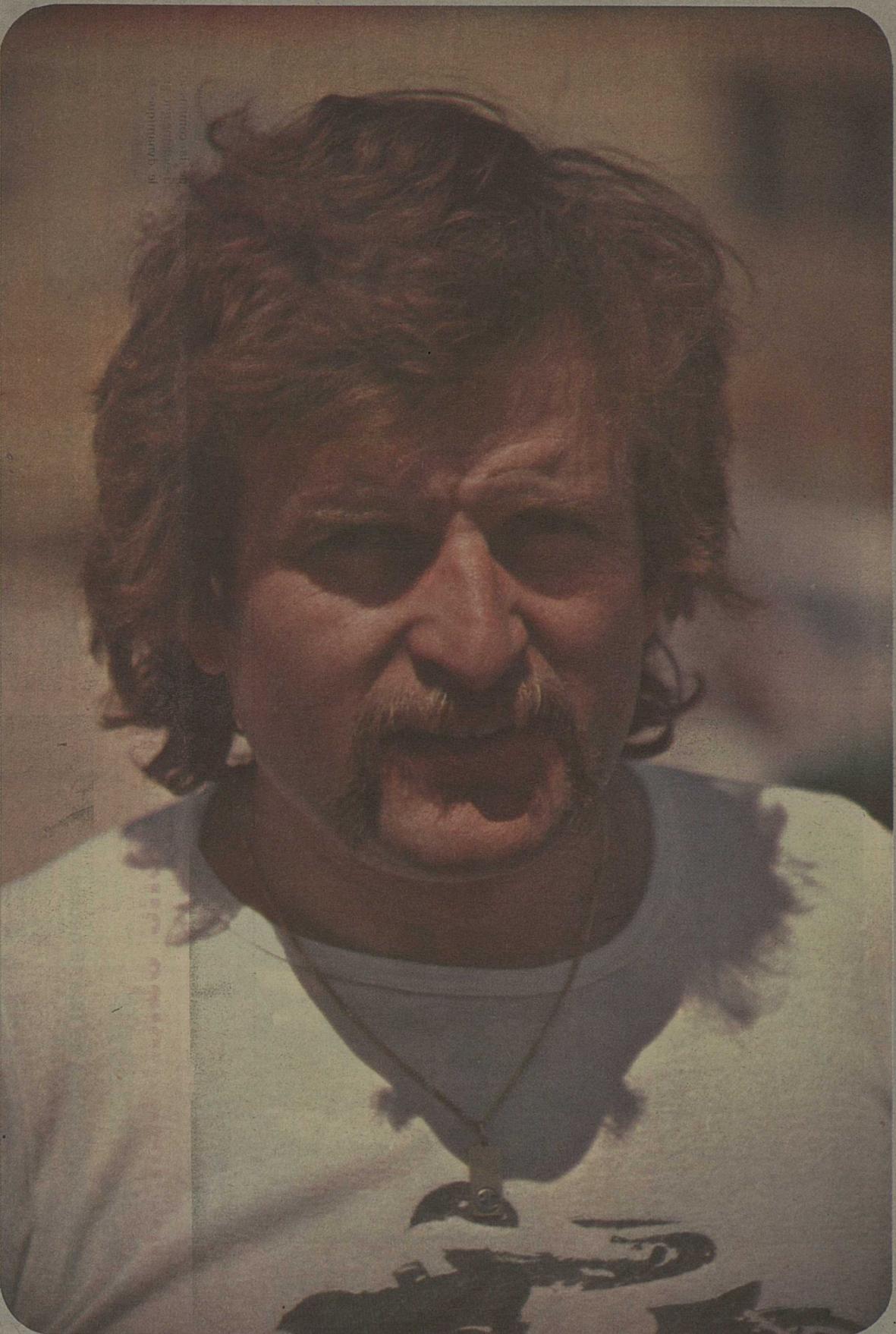
au fait qu'elle avait plongé six fois dans la piscine, par une journée de janvier, alors qu'elle brûlait de fièvre.

Aidée des conseils de Nicole, Rosemary s'acheta deux robes, deux chapeaux et quatre paires de souliers. Nicole, de son côté, achetait tous les objets notés sur une liste de deux pages ; elle achetait en outre tout ce qui lui plaisait dans les vitrines. Tout ce qu'elle aurait employé avec plaisir, elle l'achetait pour en faire cadeau à une amie. Elle acheta ainsi des perles de couleur, des coussins de plage pliants, des fleurs artificielles, du miel, un lit supplémentaire pour les invités, des sacs, des écharpes, des perruches, du mobilier de maison de poupée et trois mètres d'un tissu nouveau couleur crevette. Elle acheta une douzaine de costumes de bain, un crocodile en caoutchouc, un jeu d'échecs de voyage, or et ivoire, de grands mouchoirs de linon pour Abe, deux jaquettes de peau de chamois, bleu martin-pêcheur et bois brûlé, de chez Hermès. Elle acheta tout cela non à la façon d'une hétaire de grande classe qui s'achète des bijoux et des dessous luxueux — équipement professionnel et assurance, — mais en se plaçant à un tout autre point de vue. Nicole était le produit d'une civilisation de travail et d'ingéniosité.



**Deux grands pilotes du
CONTINENTAL CIRCUS**

dédié à l'aviation et à l'automobile
accéderont au MMM à Sion



PHILIPPE COULON, meilleur pilote privé



MICHEL FRUTSCHI, vice-champion du monde

Cours de perfectionnement pour bibliothécaires à Saint-Maurice



Animation à la bibliothèque de Saint-Maurice : un concours parmi d'autres qui passe par la consultation d'encyclopédies pour familiariser la lecture avec la recherche bibliographique.

SAINT-MAURICE (cg). - Le groupe de travail des bibliothèques de lecture publique « GTB » a organisé un cours de perfectionnement pour les responsables non professionnels de bibliothèques de la Suisse romande.

32 personnes se sont inscrites pour ces cours échelonnés de novembre 1979 à février 1980, le premier ayant eu lieu à Lausanne alors que le troisième s'est déroulé à Saint-Maurice, à l'Office bas-valaisan de la bibliothèque cantonale. C'est ainsi que les participants se retrouvent au bibliocentre romand, à Lausanne à part deux cours : celui de Saint-Maurice et le second à Genève à la bibliothèque du cycle d'orientation de la Gradelle et à l'école des biblio-

thécaires.

Mercredi 5 décembre, ces participants entendirent, à Saint-Maurice, M^{me} Eliane Fabani (professeur à l'école de bibliothécaire de Genève) et M. Maurice Parvex (directeur de la bibliothèque de l'ODIS de Saint-Maurice) présenter le thème « Problèmes d'animation : le rayonnement dans la cité, les relations avec le public. »

Ce fut un cours très animé... par définition avec projection rétrospective des expositions, concours et rencontres littéraires à la bibliothèque de Saint-Maurice. Tous les participants se déclarèrent enchantés de cette journée qui leur permit également de faire une visite au Trésor de l'abbaye où les hôtes romands

apprécièrent tout particulièrement les riches commentaires du chanoine Dupont-Lachenal. Une journée qui permit également aux participants d'échanger leurs expériences respectives et cela dans l'optique de faire progresser la cause de la lecture publique en Suisse romande. Du Valais participèrent : Chantal Allegroz (Vétroz), Myriam Cornut (Vouvry), Pierre-André Fracheboud (Choëx), Mariennte Gay-Crosier (Martigny), Roland Gay-Crosier (Martigny), Véronique Guglielmetti (Martigny), Sœur Paul-Andrée Marclay (Monthey), Chantal May (Martigny), Marie-Jeanne Meaglia (Monthey), Denise Meier (Crans), Claudine Oggier (Vétroz), sœur Ignace Witschard (Sion), Edmond Farquet (Sion).

Soirée théâtrale à la Satom: un événement Le Valais culturel marque des points

MARTIGNY (ddk). - Monthey a vécu deux heures exceptionnelles dimanche soir dans le décor parfait de la Satom: le public, plus de 900 personnes, attendait quelque chose de sensationnel, avant les trois coups... et il n'a pas été déçu, bien au contraire!.



Une scène d'Ubu roi

Un événement exceptionnel, devons-nous dire, et ceci a plus d'un titre puisqu'il s'agissait d'abord d'une première suisse *Ubu, roi* d'Alfred Jarry et l'Os tiré de Birago Diop, deux pièces jouées dans le cadre idéal de la Satom, aux dires même des acteurs car la halle imposante et le décor naturel des poutrelles métalliques ne pouvait mieux convenir à la troupe de Peter Brook qui n'aspire qu'à des décors extrêmement dépouillés et sobres, fuyant volontairement le décor traditionnel du théâtre pour mieux faire ressortir le jeu authentique et exceptionnel de ses acteurs dont le métier était irréfutable dimanche soir. Le public

ne s'y est pas trompé lors de son ovation finale.

Un jeu... collectif, des résultats mérités

La commission culturelle, au vu du succès de dimanche soir, avait misé juste en mettant sur pied l'incroyable: une manifestation théâtrale dans une usine d'incinération: et c'est bien parce qu'elle avait misé juste que tout le monde, sans exception a joué le jeu.

La Satom qui, par son directeur M. J. Moren, répondant favorablement à la demande de l'inlassable président de la CC, M. Delmonte,

avait mis sur pied un arrêt de fonctionnement intelligemment agendé (samedi férié). Les employés de l'usine qui n'ont pas hésité à mettre la main à la pâte. Les théâtres de Thonon, par le directeur M. Deleard, et celui de Vidy, par M. Bert, directeur, ont montré leur solidarité à l'égard de leurs collègues montheyens en mettant à disposition leurs propres gradins démontables. La commune de Monthey qui avait mis sur pied tout un dispositif de circulation, de signalisation, l'aménagement d'un parking, judicieusement géré par les agents communaux, les pompiers, toujours là, pour aider à la mise en place des estrades de fortune qu'il a fallu demander au dernier moment à la Maison Rieder car une dernière « vague » de 250 réservations non prévues a nécessité la mise en place de gradins métalliques, quelques heures avant le spectacle. Enfin, et il faut le relever, la parfaite synchronisation des éclairages, mis en place par M. Yerli, de Neuchâtel: plus de septante projecteurs, indispensables à la mise en valeur des décors sobres et du jeu des acteurs.

Une première... dont Monthey peut être fière

Avant d'aborder la pièce elle-même, il faut d'emblée situer l'atmosphère qui régnait dans ce décor insolite: le public, d'abord, qui sut tout de suite se laisser prendre aux charmes de la sobriété des décors et des dialogues, un public qui s'est imprégné du jeu exceptionnel des acteurs: Malick Bovens, Mor Lam et Mireille Maaouf, l'épouse de Mor Lam, dans l'Os, première pièce. Vint ensuite *Ubu, roi*, en deuxième partie, interprété avec force et conviction par Andreas Katsulas alors que Myriam Goldschmid jouait avec talent le rôle de la mère Ubu.

Le Valais tire magnifiquement son épingle du jeu!

Peter Brook a gagné à Monthey pour cette première suisse.

Mais sans aucun doute possible, c'est le Valais culturel tout entier, si souvent décrié par certains qui a marqué des points au travers de l'initiative courageuse et novatrice de la commission culturelle montheyenne qui, grâce à ses « moteurs » le dynamique Jean Delmonte, son infatigable bras droit, M^{me} Giovanna et P.-A. Frachebourg, toujours disponible a permis aux Montheyens et à un public venu partout de Suisse romande de vivre un moment théâtral de qualité.

Monthey a prouvé qu'en Valais, la culture n'a pas besoin de faire grand bruit pour exister et vivre, elle a existé et bien vécu, pour un soir, même dans une usine d'incinération. Bravo!

Au pays des Dranses

Champsec: une usine aussi solide qu'il y a... 50 ans

CHAMPSEC (Set). - Ce sera fête aujourd'hui au fond du village de Champsec puisque l'usine hydro-électrique, propriété de l'Energie Ouest Suisse (EOS) célèbre son cinquantenaire. Les nombreux visiteurs qui ne manqueront pas de rejoindre le fond du val de Bagnes seront « surpris » de la découverte ou « redécouverte » qu'ils feront. En effet, l'usine n'a pratiquement pas changé de visage au cours de son demi-siècle d'existence et reste, blottie au virage de la vallée, comme un té-

moins de « l'épopée hydraulique » du val de Bagnes.

Un témoin des plus solides et qui aujourd'hui encore, avec la régularité d'un métronome, fournit une puissance bienvenue à ses propriétaires.

Trois directeurs seulement

Trois chefs d'usine seulement se sont partagés les destinées de la centrale. Tout d'abord, M. Victor Käser, aujourd'hui heureux retraité à Martigny, qui dirigea l'usine du 1^{er} janvier



Le contremaître Charles Frei montre l'usure évidente de deux pointeaux

1930 au 15 août 1951, soit pendant 21 ans avant d'être nommé à l'usine de Mieville. Ensuite le regretté Lausannois Edouard Borel de 16 août 1951 au 1^{er} décembre 1958 date à laquelle la relève devait être prise par M. Charles Kunz que nous avons rencontré hier, toujours aussi souriant et aussi fidèle à son poste. Ecoutez-le :

« Certes les choses ont changé, ont évolué. Au début nous étions ici une bonne quinzaine d'ouvriers qui se relayaient jour et nuit par équipe de trois hommes. Puis, petit à petit les installations ont été modernisées, automatisées. Aujourd'hui, nous sommes encore six employés à plein temps. Le principal travail en ce qui me concerne est d'abord administratif en début de journée puis d'organisation par la suite avec notamment et toujours en point de mire l'établissement d'un service de piquet continu. »

Vous plaisez-vous à Champsec ? « Il y a plus de vingt ans que je suis ici et je m'y suis énormément plu. Les contacts avec la population sont très bons et la seule chose que l'on puisse « reprocher » c'est... le manque de soleil à l'usine pendant trois mois de l'année. Dans un peu

plus d'une année, je vais devenir « retraité » et alors je redescendrais en plaine, à Martigny, mais je n'aurais dans mes sacoches que des bons souvenirs. »

Du... roc

Les visiteurs d'aujourd'hui découvriront encore une turbine actuellement démontée et pourront constater que des pièces vieilles de 50 ans n'ont pas « bougé d'un yota » et sont véritablement encore plus solide que le roc. Un coup d'œil dans la salle de commande apportera à

certaines de la... nostalgie. En effet, le cadre n'a pas bougé non plus et le pupitre « d'il y a 50 ans » ne peut manquer d'impressionner. Vraiment une preuve tangible que nos « anciens » travaillaient... eux aussi, de manière impeccable.

La cérémonie officielle du 50 anniversaire se déroulera donc aujourd'hui en fin d'après-midi. D'ores et déjà, nous souhaitons à la centrale de Champsec-Bagnes et de l'EOS un très joyeux anniversaire qui sera en fait le... prélude à, qui sait, un renouvellement de concessions dans les années à venir.

SEMBRANCHER

Plus d'un demi-million d'investissements

SEMBRANCHER (Set). - Récemment l'assemblée primaire de la commune de Sembrancher a approuvé le budget 1980 tel que présenté par l'administration communale. Le budget ordinaire prévoit un excédent de recettes de l'ordre de 242 156 francs soit un total de recettes de 1 111 356 francs pour un total de dépenses de 869 200 francs.

Cette bonne situation permet ensuite l'établissement d'un budget extraordinaire qui accusera lui un excédent de dépenses de l'ordre de 442 844 francs mais qui aura le grand mérite de permettre à l'administration communale des investissements pour plus d'un demi-million de francs. De manière générale l'endettement de la commune de Sembrancher est nettement inférieure à celui de la moyenne cantonale et laisse donc augurer de bonnes perspectives.

Les investissements

Le chapitre des investissements aura réservé quelques agréables surprises aux citoyens sembranchards jusque et y compris aux... écoliers. Il a été en effet décidé ce qui suit :
- 350 000 francs pour l'aménagement de la route Colo-Faray ceci en concordance avec le plan d'extension;
- 160 000 francs pour l'aménagement et l'équipement d'une place de jeux à Rosay, derrière le buffet de la gare;
- 10 000 francs pour le goudronnage de la rue principale au sommet du village;

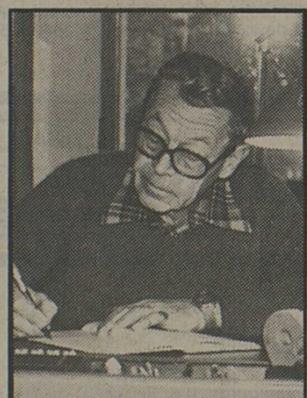
- 10 000 francs pour des améliorations du bâtiment scolaire notamment le remplacement en première étape des bancs d'écoles.
Finalement et bien entendu la tranche annuelle dévolue au remaniement parcellaire a également été votée soit 30 000 francs.

Les gros problèmes

La commune de Sembrancher dont il n'est jamais inutile de rappeler qu'elle reste le chef-lieu du district avec notamment l'implantation du tribunal d'arrondissement poursuit un développement et une croissance aussi régulière que normale. Toutefois l'année 1980 la verra confronter à quelques gros problèmes tout particulièrement la déviation du village et ensuite l'éventuelle implantation d'une station d'épuration. Ces deux objets sont déjà à l'étude de manière très sérieuse ceci alors même que hier encore le conseiller d'Etat Steiner et le chef de service Gaspoz se trouvaient à Sembrancher pour discuter d'un autre problème, moins menaçant il est vrai, celui du lieu dit La Crevasse et surplombant la commune sur la fin de son territoire.



Le poste de commande n'a pas changé depuis 50 ans...



M. Charles Kunz, directeur

NEIGE LES CONDITIONS S'AMÉLIORENT

ENTREMONT (set). - Les pluies diluviennes qui se sont abattues en plaine hier pouvaient laisser croire à une situation analogue en montagne, dans les champs de ski. Fort heureusement il n'en est rien, bien au contraire. Une rapide enquête nous a prouvé, en effet, que les conditions de neige s'étaient en fait fortement améliorées.

A Verbier, la neige est tombée sans discontinuer depuis les hauteurs même de la station et les chutes ont été plus particulièrement abondantes tant sur Savoleyres que sur le secteur des Attelas.

Au Super-Saint-Bernard également bonnes chutes de neige dès

la station inférieure et bien sûr jusqu'à Menouze.

En conclusion donc: bonne amélioration des conditions de ski sur l'ensemble de l'Entremont.

Il était temps car depuis quelques jours les pâquerettes avaient tendance à se tromper de saison. Les températures succédant aux chutes de neige ont été tellement printanières ces derniers jours qu'on a vu surgir de terre des fleurs qui ne font généralement leur apparition qu'en avril ou mai.

On sait qu'il faut remonter à des décennies, voire un siècle en certains points des Alpes, pour retrouver des températures aussi douces au mois de décembre.

Monthey

Le Noël des travailleurs immigrés

MONTHEY (cg). - Jeudi 13 décembre à 18 h. 30, la communauté cantonale de travail Valais-Etrangers (CVE) convie tous ses membres à participer à une rencontre de fin d'année. Celle-ci a pour but principal de resserrer les liens qui unissent déjà les étrangers et les Suisses.

Après plusieurs villes du canton, il appartient à Monthey d'accueillir les invités du CVE et plus particulièrement le « Centre espagnol » de cette ville sis à la place de la gare CFF à proximité immédiate des PTT.

La communauté espère rencontrer ce soir-là toutes les personnes qui, de près ou de loin, se préoccupent des problèmes des travailleurs immigrés en Valais.

La communauté profite de cette occasion pour remercier chaleureusement toutes les communes, organisations syndicales et patronales ou autres associations qui lui ont accordé leur soutien depuis le début de son existence.

Pour les Montheyens et les Chablaisiens, ce jeudi 13 décembre à partir de 18 h. 30 sera une occasion favorable de marquer leur amitié aux travailleurs immigrés avec beaucoup de chaleur et de simplicité.

Fermeture de la bibliothèque à Vouvry

VOUVRY. - La bibliothèque municipale sera fermée du 21 décembre au 6 janvier. La bibliothécaire recommande à ses habitués de ne pas oublier ces dates de fermeture afin de prévoir suffisamment de réserves pour cette période de fêtes et de jour de vacances.

Le trio Abegg à Aigle... avec brio

AIGLE. - La semaine dernière, le trio Abegg se présentait en la magnifique salle d'arme du Château. Ce trio, composé de Brigit Erichson (violoncelle), Gerritt Zitterbart (piano) et Ulrich Beetz (violin) fut créé en Allemagne fédérale, en 1976.

Quatre œuvres figuraient au programme. D'abord, le trio « Brahms - Bildnis », de Wilhelm Killmayer. Cette partition témoigne de la sûreté de main de ce compositeur contemporain (1927). L'œuvre, si elle n'a pas « accroché » le spectateur autant que le Beethoven ou le Mozart qui la suivirent, a du moins étonné par la dextérité requise pour son interprétation. Tour à tour, jouant presque en soliste, les trois musiciens firent preuve d'un très grand talent technique.

Le trio en sol majeur op 1 N° 2 de Ludwig van Beethoven qui suivit, occupe le cœur de la trilogie de l'op. 1. A cette époque, les mélomanes viennois de la fin du XVIII^e siècle estimaient surtout Beethoven



pour ses talents de pianiste et d'improvisateur. Le trio en sol majeur, créé en même temps que les deux autres chez le prince Karl von Lichnowsky, n'enthousiasma pas Joseph Haydn, qui était présent lors même que Beethoven ne cherchait pas à cacher dans ces pages ce qu'il doit à l'influence et l'enseignement direct de son aîné.

Après la pause, le trio Abegg interpréta le trio KV 542 de Wolfgang-Amadeus Mozart. Après la relative improductivité suivant la sortie de *Don Giovanni*, ce KV 542 proclama un regain d'inspiration annonciateur de la très prochaine symphonie *Jupiter*. Le trio Abegg interpréta cette pièce avec une sensibilité remarquable allant d'une plénitude effusive inclinant à la tendresse à une intona-

tion médiative et onirique modulée jusqu'au sentiment tragique, pour se terminer par une énergie manifeste en proie à la joie de créer sans arrière-pensée et grâce aux ressources d'une maîtrise et d'une sensibilité sans pareille.

Enfin, le trio en la mineur de Maurice Ravel fut d'une grande beauté.

Il mit en valeur le pianiste Gerritt Zitterbart surtout dans la finale. Ce trio fut composé tout entier en 1914, à Saint-Jean-de-Luz, et l'on ne peut l'entendre sans évoquer la lumière du ciel basque.

Le trio Abegg ne remporta pas le succès qu'il aurait mérité, le public ne bissant même pas le brio de cette formation.

Paul Magro

Troistorrents

Succès professionnel

TROISTORRENTS (cg). - Nous apprenons avec plaisir que M. Jean-Daniel Rossier, fils de Germain, a été nommé mandataire commercial à l'office de révision de l'Union suisse des caisses Raiffeisen, à Saint-Gall. Cette nomination intervient deux ans après son début d'activité au sein de cette importante institution économique du pays.

Jean-Daniel Rossier, qui est licencié ès sciences commerciales en gestion d'entreprises de l'université de Fribourg, a travaillé tout d'abord durant quelques mois à Casablanca pour le compte des « Grands Chantiers marocains S.A. » (entreprise bas-valaisanne), avant de se rendre à Berlin pour un stage de huit mois comme gestionnaire d'une grande entreprise de transports internationaux.

Les deux ans passés à Saint-Gall l'ont fait apprécier de la direction de l'Union suisse des caisses Raiffeisen, puisqu'il a été en fait désigné comme un des contrôleurs et visiteurs des différentes caisses Raiffeisen locales.

Nos félicitations et nos vœux l'accompagnent dans sa nouvelle activité.

Le temple de Villars remis à la commune d'Ollon

OLLON (M.P.). - Le 21 décembre, les conseillers communaux d'Ollon auront à débattre d'un ordre du jour important, qui comportera notamment l'examen du budget 1980. Celui-ci prévoit un total de recettes de 9 743 400 francs pour un montant de dépenses de 9 765 750 francs (déficit prévu : 22 350 francs).

Ils auront également à se prononcer sur la remise du temple de Villars à la commune, temple qui fut

inauguré le 18 novembre 1961, après une année et demie de travaux. Dix-sept ans après son inauguration, et ce, grâce à une saine gestion (ainsi qu'à la générosité soutenue des paroissiens), le lieu de culte était entièrement payé.

A noter que l'estimation fiscale faite pour juger de la valeur du bâtiment fait apparaître un chiffre de 300 000 francs.

Martigny



VITE ET BIEN FAIT !

MARTIGNY (emb). - A la fin août dernier, on a démolé le bâtiment vétuste de la gare CFF, abritant un dépôt, le kiosque à journaux, les toilettes, les cabines téléphoniques et le local utilisé par les PTT. Cette construction datait de 1900.

L'excavation de quelque 1000 mètres cubes fut exécutée en un temps record, de même que le bé-

tonnage, le dallage recouvrant le sous-sol. Peu après, ce dernier recevait une charpente métallique. Restait à mettre en place la couverture avant la mauvaise saison. Actuellement, c'est chose faite. Et là encore, on a assisté à un véritable ballet, œuvre des charpentiers d'Adolphe Wyder. Jugez-en.

Lundi 3 décembre, dès 8 heu-

res, on posait, boulonnait les chevrons qui reçurent un lambrissage mesurant 500 mètres carrés de surface. Puis, une protection en carton bitumé.

Jeudi 6 décembre, en fin de journée, tout était terminé. Il ne reste plus qu'à poser la couverture définitive en tôle d'aluman.

Et voilà. La pluie, la neige peuvent venir, car rien n'empêchera désormais les travaux d'aménagement de se poursuivre à l'intérieur.

La politique valaisanne de l'énergie à un tournant

SION. - La commission des finances du Grand Conseil valaisan s'est réunie, hier matin, à Sion. Elle a été informée, pendant deux heures, par M. Willy Ferrez, délégué du Conseil d'Etat aux affaires énergétiques, quant à la politique future du Valais en matière d'énergie.

Notre canton entend à

l'avenir avoir son mot à dire dans le secteur de l'énergie. Plus que cela, on veut agir soi-même.

En première priorité, il faut créer dans le canton les structures permettant de renforcer la position des communes lors de l'application des droits de reprise des installations, à l'échéance des

concessions. Le canton et les communes ne doivent pas, dans cette phase décisive, se trouver désarmés une nouvelle fois, face aux grandes entreprises nationales de production d'électricité. La commission des finances du Grand Conseil est convaincue que le gouvernement est sur la bonne voie, dans cette affaire essentielle.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

L'Administration cantonale valaisanne cherche

un chef de section

auprès de l'office de patronage du Département de justice.

Conditions:

- diplôme d'assistant(e) social(e)
- expérience pratique souhaitée.

Langue maternelle: française ou allemande; bonne connaissance de la deuxième langue officielle.

Entrée en fonction: immédiate.

Cahier des charges: celui-ci peut être consulté soit auprès de l'office susmentionné, soit auprès de l'office cantonal du personnel.

Traitement: l'office cantonal du personnel donnera, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service, rédigées sur formule spéciale fournie sur demande par l'office cantonal du personnel, Planta, 1951 Sion, devront être adressées à ce dernier jusqu'au 28 décembre 1979. 36-2228

Bureau technique en mensuration et génie civil cherche

dessinateurs en génie civil et béton armé A et B

et

dessinateurs-géomètres

Date d'engagement à convenir.

Faire offre par écrit au Bureau d'ingénieurs et de géomètre Georges Rey-Bellet S.A., chemin des Condémînes 2, 1890 Saint-Maurice. 22-525296

Montana, on cherche

une jeune fille

pour garder deux enfants et aider au ménage.

Nourrie, logée, congés scolaires. Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 027/41 13 15, dès 18 h. 36-3357

Cherchons

une gentille sommelière

Entrée tout de suite. Nourrie, logée.

Café-restaurant de la Croix-Blanche, Aigle. Tél. 021/26 24 64. 22-120

Service administratif à Sion cherche

employée de bureau

Nous offrons une bonne situation à personne consciencieuse, méthodique, précise, sachant travailler de manière rapide et indépendante.

Ce poste demande une présentation soignée, de l'entregent et du goût pour les relations avec la clientèle.

Réponse et discrétion assurées. Date d'entrée à convenir.

Veillez soumettre votre offre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffre P 36-33458 à Publicitas, 1951 Sion.

cherche, pour son dépôt de Collombey (VS)

un chauffeur

avec permis de conduire, catégorie D.

Il sera chargé de la conduite d'un de nos camions-citernes avec remorque et nous souhaitons engager un candidat au bénéfice d'une solide expérience dans ce domaine.

Nous lui offrons une place stable, des conditions sociales d'avant-garde et un horaire de travail très avantageux.

Les chauffeurs intéressés sont priés de prendre contact avec M. P. Huber, dépôt de Collombey, tél. 025/71 38 77.

AGIP (Suisse) SA
Rue Caroline 7 bis
Case postale 144
1000 LAUSANNE 4

Kaspar sa

Concessionnaire officiel Carrosserie - peinture

1951 Sion
Rue du Tunnel 20

Etes-vous le collaborateur que nous cherchons?

Vous avez un certificat de

mécanicien

en automobiles: développez chez nous vos connaissances en travaillant sur une marque mondialement connue.

Nous attendons votre offre avec curriculum vitae.

Pour plus de renseignements
Ph., Bender, directeur.
Tél. 027/22 12 71. 36-2849

art et technique de l'annonce bien pensée

Si vous suivez (ou avez suivi) les cours d'une école de commerce ou d'un gymnase
Si vous êtes âgé(e) de 17 à 25 ans
Si vous souhaitez une activité variée, alors vous êtes l'un(e) des

25 apprentis/apprenties

que nous cherchons et auxquels nous offrons:

- deux ans de formation,
- un bon salaire dès le début,
- une garantie d'emploi au terme de l'apprentissage,
- un avenir de chef dans l'exploitation postale ou dans les services administratifs.

Entrée en fonction: août 1980.

Prière de s'inscrire dès maintenant auprès des directions des postes de 1001 Lausanne ou 1211 Genève.

Double démission à l'Association du Vieux-Martigny

Un président trop chargé Un secrétaire déçu

MARTIGNY. - Dans une lettre datée du 10 décembre, le secrétaire du Vieux-Martigny, M. Léonard Closuit, vient de faire part au président de l'association, M. Pascal Couchepin, de son intention d'abandonner le poste qu'il occupait jusqu'à présent. Motif : la réalisation de toute une série de travaux que l'association - c'est M. Closuit qui l'affirme - aurait dû tenter d'empêcher. Le Vieux-Martigny devra, d'autre part, appeler à sa tête un nouveau président, M. Couchepin ayant averti le comité en place qu'il lui serait impossible de continuer à assumer cette fonction en raison des charges et exigences qu'implique désormais son rôle de conseiller national.

Sa démission, M. Closuit la justifie principalement par l'attitude statique du Vieux-Martigny manifestée sur des objets précis. Il lui reproche notamment de n'avoir rien fait pour éviter :

- le bétonnage du tablier du vieux pont de bois couvert de La Bâtiaz;
- le pavage de la Grand-Rue du Bourg avec des pavés en porphyre, matériaux étranger au Valais et jamais employés jusqu'à ce jour alors

- que les anciens pavés en grés pouvaient être réutilisés en les complétant;
- le nouvel alignement des immeubles de la rue Les Lavois, la construction d'un appendice nouveau et

la conservation d'une verrière ancienne à proximité de la grande maison restaurée récemment;

- le parage des véhicules sur la nouvelle place et des deux côtés de la rue du Bourg ainsi que la circulation maintenue dans les deux sens, ceci à défaut de la création d'une rue piétonne;
- M. Closuit regrette enfin que l'un des membres du comité, particulièrement bien placé à l'échelon communal, n'assiste presque jamais aux séances alors que son appui pourrait se révéler prépondérant.

Celui qui fut le fondateur du Vieux-Martigny se défend toutefois de vouloir peindre le diable sur la muraille. Les « publications » régulièrement faites par l'association témoignent d'une activité féconde. Mais, relève M. Closuit, sur un autre plan « tout ce qui est discuté n'aboutit jamais ».

En abandonnant son poste de secrétaire, M. Closuit n'entend cependant pas claquer la porte: il est décidé à conserver sa place de membre « jusqu'à extinction de mon mandat ».

Michel Pichon



M. Léonard Closuit devant l'un des « outrages » commis: la réfection à coup de béton du tablier du vieux pont de La Bâtiaz.

Il y a 30 ans... le maréchal de Lattre de Tassigny était à Martigny

MARTIGNY. - Sur l'initiative de M. Adrien Darbellay, directeur du Casino-Etoile à Martigny, le général d'armée Jean de Lattre de Tassigny, commandant en chef des armées de terre de l'Europe occidentale, donna, dans la soirée du 11 décembre 1949, devant une salle comble, une conférence intitulée: « Avec la première armée française de l'île d'Elbe au Rhin et au Danube ».

Le futur maréchal de France arriva, à Martigny, vers 16 heures, avec une heure de retard sur l'horaire. Il faisait froid car il avait neigé la veille. Le peloton d'honneur de la gendarmerie cantonale, ainsi que l'Harmonie municipale, transis de froid s'étaient répartis dans les cafés des environs. La police municipale avait placé un gendarme au point de La Bâtiaz et un autre au fond de la place Centrale qui avaient mission d'aviser, par des signaux, le responsable de l'organisation devant l'hôtel de ville. Malheureusement, le bref moment qui s'écoula entre le passage de la voiture officielle, à la Bâtiaz, et son arrivée devant l'hôtel de ville ne fut pas assez long pour permettre aux gendarmes et aux musiciens de refaire leur tenue. Aussi, lorsque le maréchal sortit de la voiture, il se trouva face à une débandade générale. La photo qui illustre cet article montre un maréchal de France, au garde à vous devant le peloton d'honneur et pendant l'exécution de la Marseillaise, qui a peine à conserver son sérieux et qui retient un sourire. J'avais été chargé par la municipalité de réaliser le reportage photographique de cette réception

officielle et cette photo, que je m'empressais d'envoyer au maréchal de Lattre, en deux exemplaires, me revint avec la dédicace suivante: « au photographe impertinent qui, à Martigny, m'a surpris dans une attitude très peu militaire. »

Puis, la réception officielle eut ensuite lieu dans la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville de Martigny, en présence des autorités cantonales et communales et d'un grand nombre d'invités. Le canton du Valais était représenté par M. Cyrille Pitteloud, président du Conseil d'Etat et par M. Rodolphe Tissières, préfet du district de Martigny; la commune de Martigny, par M. Marc Morand, président de la municipalité et par M. Adrien Morand, vice-président; étaient également présents M. Camille Crittin, conseiller national et le lieutenant-colonel Pierre Closuit, commandant de place.

Il convient de noter que c'est grâce à l'autorité et aux qualités exceptionnelles de ce chef militaire que les Français arrivèrent à Berlin pour opérer la jonction avec les armées américaines et russes, ce qui fâcha le maréchal Joukov qui apercevant le général de Lattre de Tassigny, s'écria indigné: « Quoi, les Français sont aussi présents ». Le général de Lattre de Tassigny était très lié avec le général Henri Guisan qu'il rencontra à plusieurs reprises et qu'il estimait beaucoup. C'est en janvier 1952 qu'il mourut, à Paris, quelques années après le décès de son fils unique mort dans la bataille de Dien-Bien-Phu. Commandant en

chef du corps expéditionnaire français au Vietnam, c'est lui qui avait envoyé son fils là-bas et il ne put supporter cette cruelle épreuve. Il fut nommé maréchal de France à titre posthume, immédiatement après sa mort.

Pour commémorer son passage à Martigny, une plaque sera apposée à l'hôtel du Grand-Saint-Bernard, à Martigny, où il logea la nuit du 11 au 12 décembre 1949.

Léonard P. Closuit

Le Caméra-Club invite

MARTIGNY. - L'assistance présente lors de la réunion du Caméra-Club, mercredi dernier, au café des Messageries, a pu applaudir le merveilleux film, *La Ballade des dames du temps jadis*, réalisé par M. Michel Darbellay en collaboration avec le club. Le but de cette soirée d'information était le recrutement de nouveaux membres ou tout simplement l'adhésion de toute personne intéressée par le problème photo et cinéma.

Pour celles qui n'auraient pu se déplacer mercredi, elles peuvent faire parvenir leur inscription au Caméra-Club, case postale 310, 1920 Martigny.

Une première rencontre aura lieu dès janvier au local (ancien bâtiment police cantonale, premier étage) où, suivant le nombre des participants, des groupes pourront être formés en vue d'activités futures.

N'hésitez pas, même pour un conseil, les responsables se tiennent à votre disposition.

Aux aînés de Martigny

Nous vous invitons tous à participer à la fête de Noël qui aura lieu le dimanche 16 décembre, dès 14 h. 30, à la salle du club aînés, rue Marc-Morand 13 (ancien hôtel Clerc).

Vous y trouverez une ambiance cordiale et sympathique.

Les responsables



A la Fondation Gianadda sous les auspices de la JCE

Deux « premières »



Ce quatuor de trombones

MARTIGNY. - Un quatuor de trombones, l'Octuor vocal de Sion, le Duo de guitares Amherdt-Pfammatter seront, en première valaisanne et première martigneraise, au programme du concert organisé par la Jeune Chambre économique de Martigny, à la Fondation Gianadda, vendredi 21 décembre à 20 h. 30

Première valaisanne en effet pour le Quatuor de trombones formé de MM. Jean-Michel et Edouard Chappot de Charraz, Etienne Carron de Fully et Yves Massy de Noës. Ces quatre jeunes musiciens ont tous étudiés au Conservatoire et nourrissent une passion commune pour le trombone ténor. Très populaire à la Renaissance, le trombone a peu changé dans sa conception au cours des siècles. Il était surtout utilisé pour soutenir les chœurs. Ce n'est donc pas, au départ, un instrument soliste, ce qui explique le petit nombre de formations de trombones dans le monde musical. En Valais, le Quatuor Chappot-Carron-Massy est unique. Pour leur premier concert public, ces musiciens ont préparé un programme composé spécialement de pièces originales écrites pour trombones. Ils joueront successivement Beethoven, Speer (1687), Langley, Serocki

(1953) et interpréteront avec l'Octuor vocal de Sion, l'Absalon d'Heinrich Schütz.

Première martigneraise, vendredi 21 décembre, pour l'Octuor vocal de Sion dont la réputation n'est plus à faire. Depuis trois ans, ces chanteurs obtiennent partout un brillant succès.

Leur répertoire varié touche aussi bien les pièces de la Renaissance que la polyphonie latine, les Negros Spirituels, les chants populaires ou la musique slave. L'Octuor excelle d'ailleurs dans l'interprétation de la liturgie russe et bulgare.

Lors de la soirée à la Fondation Gianadda, en intermède entre le Quatuor de trombones et l'Octuor vocal de Sion, François-Xavier Amherdt et Jean-Pierre Pfammatter joueront à la guitare classique des morceaux de musique ancienne, baroque, espagnole, sud-américaine...

Nul doute que ce concert procurera au public une saine détente et beaucoup de plaisir à la veille du grand déferlement des fêtes de fin d'année. La Jeune Chambre économique de Martigny par sa commission « Activités culturelles » organise cette soirée au profit de l'aménagement d'une place de jeux pour enfants.

FULLY

En route vers le grand Festival DC 1980

FULLY (ddk). - 1400 fanfarsons viendront prendre possession de Fully les 16, 17, 18 mai 1980 pour le festival des fanfares démocrates chrétiennes du Centre. Et l'honneur de tenir le rôle de maître des céans revient cette année à la fanfare l'Avenir. Déjà un comité d'organisation, présidé par M. Bernard Carron, s'affaire aux préparatifs de cette importante manifestation politique et musicale.

Un programme attractif

Pour que la fête soit belle et réussie, onze commissions composées chacune de cinq membres sont mobilisées dans un esprit de réelle collaboration et sans nul doute le dévouement de tous ces membres permettra de donner à la fête le caractère qu'elle mérite.

Le coup d'envoi sera donné le vendredi avec une soirée originale qui permettra à plusieurs sociétés locales de se produire en donnant le

meilleur d'elle-même. Comme de coutume un bal suivra les manifestations locales.

Le samedi soir sera animé car une fanfare anglaise invitée ouvrira le rideau sur une grande vedette de la chanson française, dont il faut encore taire le nom, parce que prestigieux! Ce chanteur se produira pour la première fois en Valais, ce sera donc le 17 mai. Notre journal se fera l'écho de la présentation de cette vedette en temps opportun. Pour l'instant... mystère!

Dimanche sera la journée chaude du festival avec son déroulement solennel habituel: messe, discours, cortège, concerts et vin d'honneur. L'avenir de Fully accueillera les fanfares DC du centre pour cette journée lumineuse qui fera date dans les annales des festivals, nous assure-t-on!

A l'heure où chacun se procure son agenda 1980: agendez-vous donc les journées du 16, 17, 18 mai 1980, vous ne le regretterez pas!



MM. Bernard Carron, président du comité d'organisation (à gauche) et Martin Carron, président de l'Avenir.



Listes de Mariage

Plaisir d'offrir

Offrez avec amour des cadeaux de choix! Nappages, étains, cristaux, porcelaines, bijoux, feront le bonheur de vos proches. Venez fouiner, nous pourrions vous conseiller.



Centre MAGRO Uvrier-Sion
Rez inférieur - Tél. 027/31 28 53

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche, pour tout de suite

une barmaid

Cinq jours par semaine, bon gain.

Bar Le Club, 1950 Sion.
Tél. 027/36 21 78, heures repas
22 94 34.

36-33579

Février-mars 1980. Plein temps ou mi-temps

dame de confiance

(43 ans)

Esthéticienne de formation, plusieurs années d'expérience, également dans la vente et gérance de commerce (antiquités).

cherche place stable en rapport avec ses qualifications.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-900581 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise du Bas-Valais cherche

maçons et manœuvres

Tél. 025/71 17 91
heures de bureau.

36-100800

Le travail, vous aimez?

Nous cherchons d'urgence:

**menuisiers-charpentiers
secrétaire de direction**
(bilingue français-allemand)



MANPOWER

5, rue des Mayennets, Sion, tél. 027/22 05 95
24, av. de la Gare "Le Market", Monthey, tél. 025/71 22 12

La roue de la fortune...



... tourne à Sion et Sierre

Robe de chambre, velours acryl, motif brodé, aubergine ou vieux rose, 40 à 46 **79.-**

Chemise de nuit à ceinture coulissante, polyamide, écu ou rose, 38 à 44 **59.-**

Chemise de nuit boutonnée, crêpe incrusté de dentelle, beige, rose ou lilas, 38 à 42 **79.-**

Beauty-case, imitation cuir et daim, poignée robuste, miroir intérieur, fermoir doré mat, bordeaux, brun, noir **49.-**

Garniture de brosse, imitation corne gravée or et métal doré fantaisie, miroir, brosse nylon, peigne et boîte à bijoux en verre moulé **25.90**

Poche de toilette, velours à damier, doublure plastifiée, fermeture éclair et rabat à angles dorés, bordeaux, marine **29.90**



Gonset
LA MAISON DES CADEAUX

Chemins de fer fédéraux suisses
Division des usines électriques

Annonce de

mise sous tension

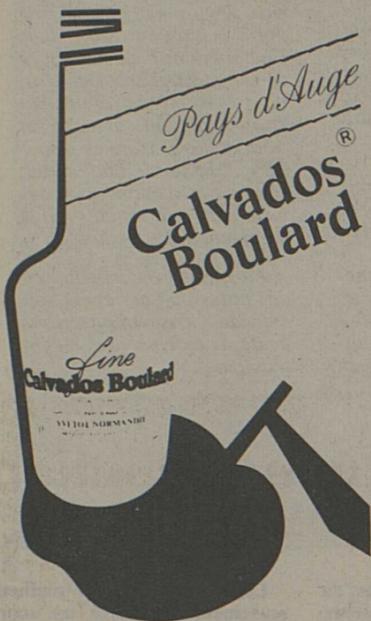
de la ligne de transport CFF 132 kV
Vernayaz - Granges (Puidoux) ligne
de raccordement à l'usine de Ver-
nayaz.

Nous portons à la connaissance des
habitants de la commune de Vernayaz
que la nouvelle ligne de transport CFF
à Vernayaz sera mise sous tension
(132 000 volts) dès le 7 décembre
1979.

Tous contacts avec des isolateurs ou
conducteurs peuvent être mortels.

Nous vous prions de communiquer
toutes observations d'irrégularités ou
de dérangements à l'usine CFF de
Vernayaz (tél. 026/8 14 41).

Nous remercions les habitants pour la
compréhension dont ils ont fait preuve
pendant la construction de la ligne
de transport



Importeur: Distillerie A.Weber
6422 Steinen, Tel. 043 41 13 06

Tonton Charles

vous souhaite une nouvelle année pleine
de jolies chansons. Ses deux cassettes
sont de nouveau disponibles. Les plus bel-
les chansons du temps passé (plus de 40
chansons) sur deux cassettes, Fr. 30.- les
deux.
Envoi sans frais. Droit de retour.

Editions Tonton Charles, 1434 Ependes.
Tél. 024/37 14 41 (de 10 à 12 heures).
22-473693



**Le cadeau:
La machine à coudre
à grand rendement
et manipulation simple**

une BERNINA record electronic.
La machine à coudre qui coud vrai-
ment tout.

Le magasin spécialisé BERNINA
vous montrera volontiers et sans
engagement les avantages du
modèle de pointe BERNINA.

**BERNINA
record electronic**

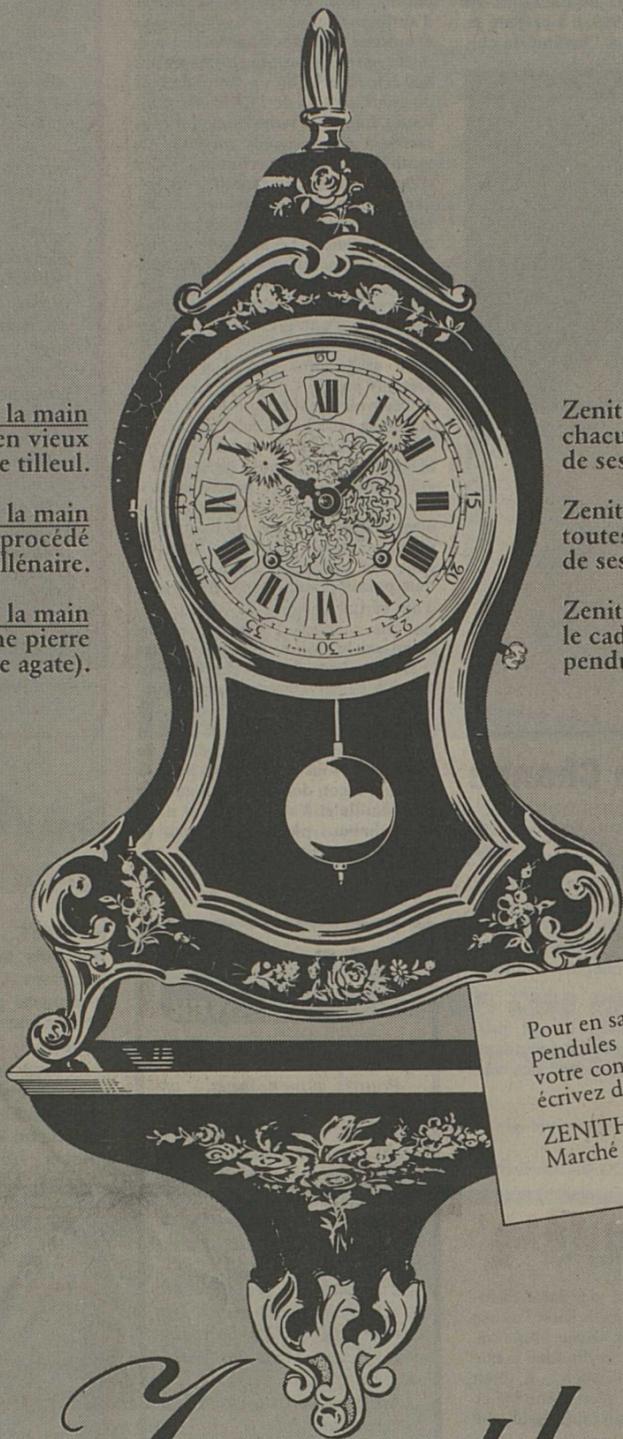
Martigny: R. Waridel, avenue de la Gare,
026/2 29 20
Monthey: M. Galetti, place de Tübingen 1
025/71 38 24
Sion: Constantin Fils S.A., rue des Rem-
parts 21, 027/22 13 07
Sierre: C. Plachy

Locations en nocturne: 3
Voiture dès Fr. 23.-

(18.00 h - 08.00 h, y compris 50 km)
Martigny 026/ 2 23 33
Sierre 027/55 08 24
Sion 027/22 20 77



**Chaque pendule Zenith est fabriquée à l'ancienne.
Comme une oeuvre d'art.**



Zenith sculpte encore à la main
chaque cabinet de pendule en vieux
bois de tilleul.

Zenith applique encore à la main
les feuilles d'or fin selon un procédé
plus que millénaire.

Zenith polit encore à la main
toutes les dorures à l'aide d'une pierre
fine (une agate).

Zenith peint encore à la main
chacun des décors de chacune
de ses pendules.

Zenith coule et finit encore à la main
toutes les appliques en bronze
de ses pendules.

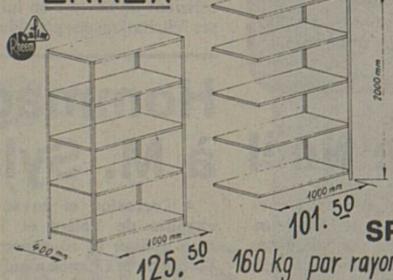
Zenith émaille encore à la main
le cadran en cuivre de toutes ses
pendules.

Pour en savoir davantage sur les
pendules Zenith, adressez-vous à
votre concessionnaire Zenith ou
écrivez directement à:

ZENITH S.A.
Marché suisse, 2400 Le Locle.

Zenith

ERREX



Autres types et autres dimensions
en stock



**LEVAGE
Manutention
Rayonnages
SPONTA S.A.**

2016 Cortaillod
038/421.431

**Entrepôts
hangars**

pour l'artisanat, l'in-
dustrie, l'agriculture.
Ossature acier, toit
2 pans 10x10 m avec
porte, façades et toi-
ture Fr. 17 800.-
Ossature acier, toit
1 pan, 1 côté ouvert
7,2x13 m Fr. 9800.-
7x17 m Fr. 17 500.-
autres dim. et exé-
cutions poss. avec
porte, égal, rendus
posés y compr. plans

Rens.:
tél. 021/37 37 12
Uninorm, Lausanne.
109.119.636

**Vendre plus et mieux
que la concurrence.**

- Si vous avez votre idée là-dessus, dites-la: nous la réaliserons ensemble.
- Sinon, contactez-nous, sans engagement.
- Nous vous présenterons nos idées.

Graphisme & Publicité

conception et réalisation gra-
phique, marque d'entreprise,
imprimés commerciaux, annon-
ces, prospectus, plaquettes,
affiches, matériel promotionnel.

Conseils, organisation et
gestion de votre budget
publicitaire.



MICHEL ZUFFEREY
Graphisme & Publicité
Ch. du Pierrier 9 1815 Clarens

Des idées qui se réalisent
021/62 23 02

**La vie d'Edmond Kaiser, fondateur de
Terre des hommes, défie
les meilleurs romans. Lisez**

**LA MARCHÉ
AUX ENFANTS**

DIFFUSION
24 heures



**Bon
DE COMMANDE
À L'EXAMEN**

A renvoyer à la Diffusion
24 Heures, avenue de la
Gare 39, 1001 Lausanne,
tél. 021/20 31 11 (M. Guidoux)
ou à votre libraire

Je désire recevoir _____ exemplaire(s) du livre
LA MARCHÉ AUX ENFANTS, par Edmond Kaiser, au
prix de lancement de Fr. 29.70 au lieu de Fr. 34.70 jusqu'au
1^{er} février 1980 (+ 1.50 de port et expédition), montant que
je paierai au moyen de la carte de versement que vous me ferez
parvenir, si je n'ai pas retourné l'ouvrage en parfait état dans
les 8 jours.

Nom: _____ Prénom: _____
Rue (cases postales exclues): _____
N° postal: _____ Localité: _____
Date: _____ Signature: _____



Université de Lausanne: remarquable thèse de doctorat de Pierre-Alain Carrupt

CHAMOSON. - C'est le 30 novembre 1979 que M. Pierre-Alain Carrupt a soutenu sa thèse pour l'obtention du titre de docteur ès sciences à l'université de Lausanne.

Né à Chamoson, Pierre-Alain Carrupt est le fils de Félix, ins-

tituteur. Après sa maturité latin-sciences réussie en 1971 au collège de l'abbaye de Saint-Maurice, il a obtenu son diplôme de chimiste à l'université de Lausanne en 1975. De 1976 à 1979, il a préparé sa thèse de doctorat à l'Institut de chi-

mie organique de l'université de Lausanne sous la direction du professeur P. Vogel. Citons le titre de sa thèse: «Interactions entre chromophores non conjugués. Synthèse d'anthracyclinones». Son ouvrage comprend ainsi deux parties. La première partie, théorique, est basée sur des calculs effectués à l'aide de l'ordinateur central de l'EPFL de Lausanne. La partie synthétique est consacrée à une nouvelle méthode de synthèse d'anthracyclinones. Ces composés sont des produits organiques naturels utilisés depuis une dizaine d'années dans la chimiothérapie du cancer. La méthode de préparation mise au point par le nouveau gradué est beaucoup plus simple et spécifique et elle a déjà retenu l'attention d'une grande firme pharmaceutique bâloise.

Le magnifique travail de thèse présenté par P.-A. Carrupt, lui a valu de recevoir les félicitations du jury, fait assez rare à la faculté des sciences de l'université de Lausanne. L'attribution de cette haute distinction a été commentée ainsi par le professeur U. Burger de l'université de Genève et expert du jury de thèse: «Le texte présenté par P.-A. Carrupt dans son travail de doctorat est en tous points remarquable. Il s'agit là d'un véritable traité de chimie organique moderne, dont je recommanderai la lecture à tous les chercheurs engagés dans la chimie théorique.»

M. P.-A. Carrupt continuera ses recherches en collaboration avec le professeur P. Vogel à l'université de Lausanne. Nous le félicitons pour la brillante façon dont il a fait honneur à sa famille et à son canton et nous lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière.

Ses amis



P.-A. Carrupt en compagnie de sa charmante épouse.

Bilan positif de l'ordre de la Channe

Le conseil de l'ordre de la Channe vient de tenir séance à Sierre sous la présidence de M. Albert Rouvinez, procureur. Il s'est réuni, à l'écoute des divers rapports, que l'exercice 1979 a été très bénéfique pour la confrérie vineuse valaisanne. Le succès des chapitres organisés en Valais et en Suisse a été complet. On a relevé, notamment, la réussite du chapitre de Valère et Tourbillon, à Sion, où l'ordre avait déjà tenu séance solennelle, il y a quelques années.

Ce fut également l'occasion de préparer la saison 1980 et les dates suivantes ont été retenues:

12 avril: chapitre du Goron à Bovernier/Martigny. 31 mai: chapitre à Genève. 30 août: chapitre à Bière. 8 novembre: chapitre d'automne à Sierre.

Nul doute qu'avec un tel programme, l'ordre remplira au mieux sa mission d'ambassadeur des vins valaisans.

Le chœur de Saint-Théodule en fête

SION. - Quarante ans au service de quelqu'un c'est un bail.

Rien d'étonnant si l'Eglise distingue ceux qui pendant si longtemps se dévouent pour elle.

Si l'art tout court est un don de Dieu, l'art vocal se met particulièrement à son service. Le chant d'ensemble des fidèles doit être apprécié à sa juste valeur, la culture cependant s'exprime mieux par un ensemble bien entraîné, par un chœur. Et ses membres ont d'autant plus de mérite, qu'ils mettent une endurance et une longue expérience à disposition de cet ensemble.

Le chœur mixte de Saint-Théodule a eu le privilège de fêter l'année passée son premier «Bene Merenti», M. Léo Ambort. Son diplôme a une valeur toute particulière: il était signé par le pape Jean Paul I^{er}, ce père de l'Eglise qui n'a régné que pendant un mois!

Le pape Jean Paul II a signé ce mois un autre document pour ce même chœur, le diplôme de M. Joseph Hutter-Lagger. Il lui a été remis le jour de l'Immaculée Conception et nous voyons le jubilaire entouré de l'abbé Casetti et de M. Joseph Fux, président du chœur de Saint-Théodule.



Sans cœur!

L'ordinateur travaille rapidement et avec précision. Il assure une foule de contrôles, digère des montagnes de données et d'ordres que l'employeur lui confie. Un fonctionnaire fédéral, qui comptabilisera, au mois de juin prochain, 50 ans d'activité, vient de recevoir de la

Direction générale, une fiche imprimée par l'ordinateur, avec son état nominatif, son numéro d'employé et cette remarque: «30 juin 1980: 50 ans d'activité; droit à un double salaire mensuel!»

Et pas un mot de plus! Apollinaire relevait un jour: «Quand les ordinateurs se mettront à penser, ce sera la fin du monde.»

L'ordinateur, pour l'instant, n'a pas de cœur, mais celui ou celle qui a tapé l'enveloppe aurait pu glisser quelques félicitations.

Faudrait-il travailler plus longtemps encore pour mériter un petit mot gentil?

-gé-

La Maison des enfants a des soucis: comment créer de meilleures conditions d'accueil?

SION (bl). - Ce n'est pas la première fois que, dans ces mêmes colonnes, nous parlons de la Maison des enfants de Sion. Si nous y revenons aujourd'hui, c'est surtout pour tenter de réveiller quelques âmes généreuses et compréhensives car cette institutions a des soucis.

La Maison des enfants est ouverte gratuitement à tous les enfants. Elle offre à chacun d'eux, tous les mercredis après-midi, la possibilité d'exercer diverses activités, selon leurs affinités ou leurs désirs. Des ateliers de poterie, peinture, bois, batik, tissage, macramé, confection de marionnettes, théâtre, déguisement, cuisine et, pour les plus grands, discothèque, sont mis à leur disposition. A quatre heures, un petit goûter préparé par les enfants eux-mêmes est offert. Inutile de préciser que ce genre d'activité répond véritablement à un besoin. Elle permet, en effet, aux enfants de s'exprimer et de s'extérioriser. La Maison est en quelque sorte un excellent extra-scolaire où l'enfant, moins dirigé qu'à l'école, peut ouvertement dé-

voiler sa personnalité. Il ne s'agit pas d'une révolution pédagogique engagée; il s'agit tout simplement d'une «Maison des enfants»... Les 50 à 70 enfants qui s'y rendent tous les mercredis peuvent d'ailleurs en témoigner.

Etat actuel

Grâce à la bienveillante compréhension de la commune et de son président, M. Félix Carruzzo, des locaux sont à disposition. Pour le reste cependant, le bénévolat est pratiqué, que ce soit au niveau des personnes responsables qu'à la mise à disposition de matériel. Malheureusement, les locaux sont très vétustes et le souci majeur des responsables serait de créer de meilleures conditions d'accueil.

Comment y parvenir?

«En sollicitant les commerces de la place afin qu'ils nous réservent du matériel de récupération (déchets de tissu, laine, boutons, panneaux de vitrine, affiches, peinture, etc.) matériel avec lequel les enfants travaillent», répondent-ils tout en

suggérant aux commerçants de leur permettre de les faire mieux connaître en les intégrant, par exemple, à certaines de leurs manifestations.

Si le cœur vous en dit...

«La remise en état des locaux et le ménage de notre Maison, poursuivent les responsables, ne peuvent pas entièrement être assurés par le bénévolat et les actions que nous suggérons aux commerçants de la ville. C'est pourquoi, nous avons lancé un appel à la générosité des amis proches de notre institution. Mais nous souhaiterions bien sûr que ce cercle s'élargisse. De plus, nous désirerions également étoffer l'équipe actuelle et trouver des personnes disposées à apporter leur appui, soit dans l'animation des mercredis après-midi, soit à la réfection des locaux.»

Alors, si le cœur vous en dit, faites que cet appel soit entendu: vos enfants, sans doute, vous en seront reconnaissants...

Savièse: ira-t-on vers une réduction du coefficient d'impôt?

SAVIESE. - Les bordereaux d'impôts apportent parfois des surprises. Celles-ci peuvent être heureuses pour la communauté et douloureuses pour le contribuable.

A Savièse, en effet, le revenu agricole qui s'ajoute pour la majeure partie des contribuables à un revenu de salarié, a fait progresser fortement les rentrées fiscales. L'impôt sur le revenu qui était de 2 900 000 francs en 1978 a atteint 3 700 000 francs en

1979 soit une augmentation de 800 000 francs, ce qui représente plus de 25%.

Face à cette situation, les conseillers du PDC ont proposé, pour 1980, un abaissement du coefficient de 1,25 à 1,15 ce qui ramènerait l'augmentation de 800 000 à 500 000 francs.

Cette proposition a malheureusement rencontré un score nul et il sera nécessaire d'attendre un prochain conseil pour qu'une décision soit prise.

Espérons que l'appel des contribuables se fasse entendre afin que le coefficient puisse être réduit. L.D.



Pourris

Pourris, mendians, assistés, ah! qu'en termes galants ces choses-là ont été écrites par la presse d'outre-Sarène à notre endroit et que l'assemblée générale de la Fédération économique du Valais a extraites de la poubelle.

Eh! oui, l'image se ternit, le fossé se creuse entre les anciens sujets des Sarasins et les descendants des Waldstätten.

Alors, c'est ou bien, ou bien, ou bien!

Ou bien on applique le remède préconisé par Liliane Varone qui consisterait à oxygéner le vieux parti majoritaire; ou bien on échange les écoliers comme le suggère M. Schnyder de Wartensee; ou bien on reste avec fierté les «Nègres de la Suisse» comme le propose le préfet Peter Von Roten.

Faudra choisir avant de commander les plantons de tomates. H.

Sierrois disparu et retrouvé

SIERRE. - On était sans nouvelles depuis une dizaine de jours d'un habitant de Sierre, M. Eric Huggler, 39 ans, tapissier-décorateur. On apprenait hier en début de soirée que l'intéressé se trouvait en France. Des connaissances ont téléphoné en Suisse pour indiquer que M. Huggler avait gagné Perpignan sans avertir personne.

Platta dans la joie de Noël

SION (gé). - Platta est en route vers Noël, fête de l'amour et du partage. Vous tous, habitants et amis du quartier, ne manquez pas de venir vivre et partager la joie de Noël à Platta, le dimanche 16 décembre prochain.

Après la messe vers 11 heures, en toute simplicité, le verre de l'amitié sera offert, accompagné par le groupe musical du quartier «La Platinette».

Dès 14 heures et jusqu'à 17 heures: musique, chants, productions vin chaud et douceurs mettront le quartier dans une ambiance de fête.

Aux différents stands, chacun pourra admirer et même se procurer de magnifiques articles confectionnés bénévolement par les gens de Platta. De plus les enfants, en

étroite collaboration avec les jeunes du Centre des Aigles, attendent leurs parents, amis et connaissances pour visiter leur exposition de dessins, crèches de Noël et peintures sur porcelaines. Un programme très intéressant sera également réservé aux enfants.

Ce Noël de quartier sera aussi la fête du partage. En effet, comme chaque année, le bénéfice intégral de cette journée servira à venir en aide à des familles du quartier de Platta, en difficulté.

Amis de Platta et d'ailleurs ne manquez pas le rendez-vous du dimanche 16 décembre dès 14 heures au cœur de Platta. Venez à la fête.

Fête de Noël des immigrés italiens d'Ardon, Riddes, Vétroz et Châteauneuf

ARDON (gé). - Dimanche après-midi, il y avait une animation toute particulière au hall populaire d'Ardon. En effet, les responsables du groupement des familles italiennes travaillant dans la région d'Ardon, Riddes, Vétroz et Châteauneuf ont organisé la traditionnelle fête de Noël pour les enfants.

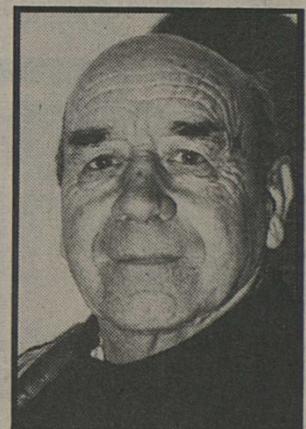
Le responsable du groupement, en souhaitant la bienvenue à tous et chacun, a relevé la présence de M.

Giovani Bera du vice-consulat d'Italie à Sion et des responsables des différentes sections. Des jeunes de l'institut Saint-Joseph «Don Bosco» de Sion ont tout d'abord présenté une charmante comédie puis des enfants sont montés sur la scène pour réciter une poésie ou une histoire. Après la présentation d'un film de dessins animés a eu lieu la traditionnelle distribution de trois cadeaux à plus de 100 enfants. A tous «Bonne fête de Noël».

Bénédiction du nouveau cimetière

SAVIESE (bl). - La commune de Savièse a conçu récemment une place, en retrait de l'actuel cimetière de Saint-Germain, afin d'y disposer d'un nouvel espace pour enterrer ses morts. Dimanche dernier, Mgr Henri Schwery s'est rendu dans la paroisse saviésanne afin de bénir ce nouveau cimetière. La cérémonie s'est déroulée en présence d'une foule considérable. Parmi celle-ci, on notait la présence de M. Gabriel Liand, responsable du cimetière depuis 45 ans. Cette tâche qu'il a toujours assumée avec minutie et assiduité lui valu d'être décoré de la médaille «Bene Merenti», une distinction délivrée par le Vatican lui-même.

Le NF s'associe aux vœux des paroissiens de Savièse en lui adressant ses félicitations les plus vives.



Hommage posthume à M. Sylvain Maquignaz

A l'occasion et en souvenir du chapitre de Valère et Tourbillon, tenu à Sion le 10 novembre 1979, l'ordre de la Channe a publié son 25^e propos. Cette plaquette de 22 pages est intitulée «Anecdotes sur l'usage du vin chez les notables».

L'auteur, M. Sylvain Maquignaz, journaliste émérite, a mis au point la version définitive durant le mois de septembre écoulé. Ayant côtoyé les hommes politiques et dignitaires grands ou moins grands des pays valaisans et suisses, M. Maquignaz rapporte des faits, des attitudes et des bons mots intéressants, voir savoureux, sans être forcément «d'importance nationale». Son texte est de tout repos pour les personnes citées et pour le lecteur, l'auteur respectant l'adage de ne point dire de mal des disparus. Le 25^e propos peut être commandé au secrétariat de l'ordre de la Channe, case postale, Sion.

Le conseil de l'ordre regrette de

n'avoir pas pu, selon l'usage, conférer à M. Maquignaz, le sautoir de chevalier d'honneur lors du chapitre officiel de Sion.

Puissent ces lignes exprimer la reconnaissance posthume de l'ordre de la Channe à sa mémoire.

Le chancelier de l'ordre

Amicale des fanfares du val d'Hérens

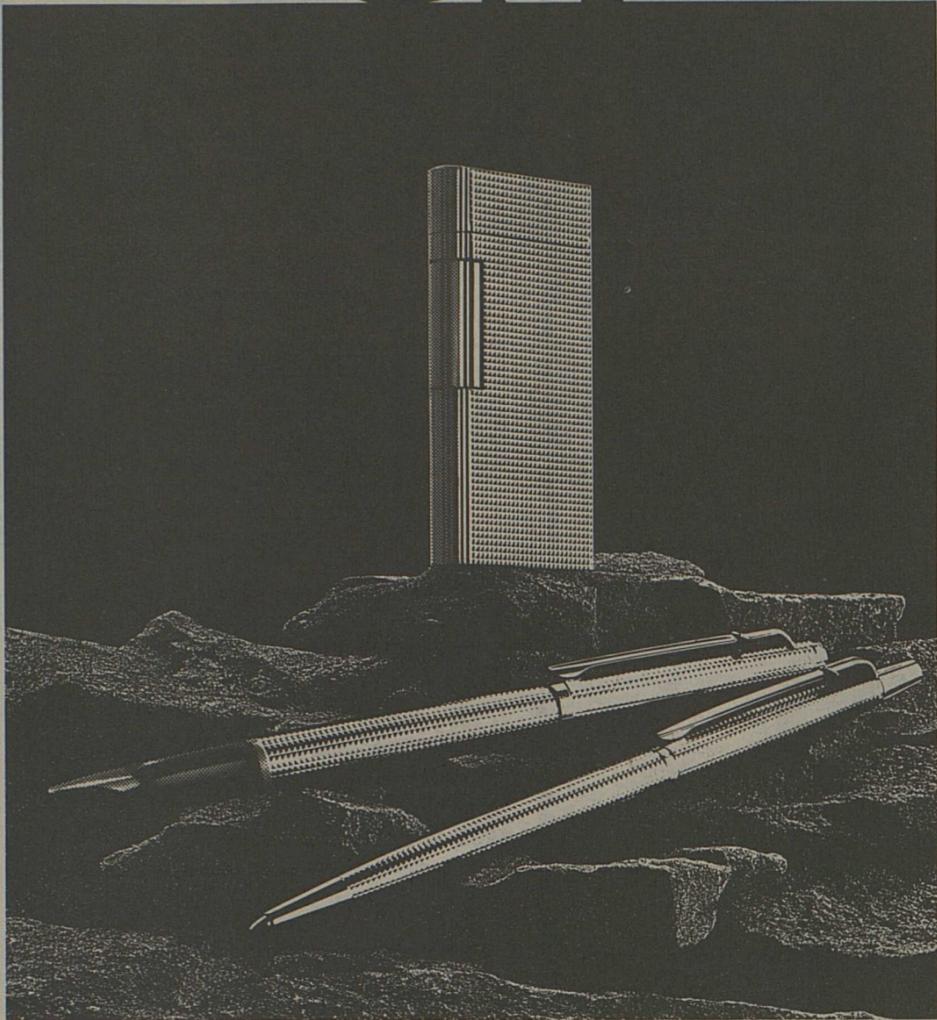
VEX (gé). - Les délégués des six fanfares du val d'Hérens, sous la présidence de M. Vuignier, se sont retrouvés dimanche à Vex. A l'ordre du jour de cette assemblée figurait plus spécialement la fixation de l'Amicale 1980. Celle-ci, qui sera organisée par la fanfare «Aurore» de Vex, aura effectivement lieu les 3 et 4 mai 1980.

Galerie du Vieux-Sion
Rue de Conthey 1

ALFRED CINI

Ouverte tous les jours jusqu'au 21 décembre de 15 à 19 heures, sauf le lundi.

CdA



COLLECTION MADISON

Briquet Madison ultra-plat avec double réserve de gaz.
Stylos Madison prestigieux et élégants.
Assurés contre le vol et la perte.
En magasins spécialisés et bijouteries.
Swiss made.

CARAN d'ACHE
GENEVE



L'emballage approprié pour vos colis postaux



Maintenant, les PTT mettent un emballage pratique à votre disposition. Un sac en plastique contient tout ce qu'il vous faut pour préparer vos colis postaux: une boîte en carton, un ruban adhésif, une ficelle. Vous avez le choix entre quatre grandeurs différentes et l'emballage spécial pour les bouteilles.

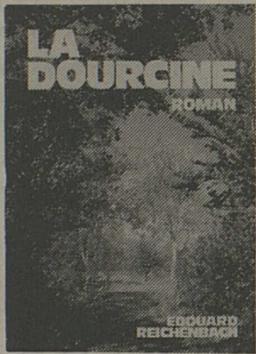
Le POST PAC c'est votre colis postal.
Le préparer, le recevoir est un plaisir égal!

En vente au guichet postal et chez votre papetier

Confectionné avec le concours de handicapés



Le problème du couple d'aujourd'hui...



Un foisonnement de trouvailles insolites et d'humour...

Des romans pour tous les âges

Offrez ou faites-vous offrir ces merveilleux livres de la

COLLECTION
VERTS PARADIS*

Editions de la Matze S.A.
Case postale, 1951 SION

maurice métral



POUR UNE MERE

POUR UNE MÈRE

Un homme recherche, sa vie durant, le paysage d'une mère. Ou la recrée... Elle est son refuge, sa liberté, son étoile...

Elle apprend la foi, l'amour, la fraternité; c'est-à-dire ce que, plus tard, la société saccagera par l'égoïsme et le conditionnement économique.

Elle est la Paix du monde!

MAURICE METRAL

Vente en librairie, dans les kiosques Naville et chez l'éditeur

36-2232

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

125.-

Jusqu'au 31 décembre 1980
(mois de novembre et décembre 1979 compris)

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.



Ecran 51 cm
télécommande

Fr. 1590.-

Médiateur



Fr. 1690.-

j-p antonelli

Radio - Télévision

Pont-de-la-Morge

☎ 36 28 28

g. chervet TV

Maîtrise fédérale

Loèche 26, Sion

☎ 22 95 95

Radio-Art

B. MUHLEMATTER

Ch.-Berchtold 7, Sion

☎ 22 22 53



Rondine Fr. 175.-

Guidon et selle réglables
moyeu Torpedo avec frein
pneumatiques 16x1.75x2
Couleurs: rouge, bleu

ANNONCES DIVERSES



Avenue de la Gare 29
Martigny

vous propose

- Velours côtelé
uni et imprimé

8.-/m

- Divers tissus

1.- et 2.-/m

Lausanne, Payerne, Morges, Yverdon, La Chaux-de-Fonds, Bulle.



Pour
une
coiffure
plus
jeune

Salon Bel-Etage
Bât. Richelieu
2^e étage
Sion
☎ 027/22 59 86

**Machines
à laver
linge**

et vaisselle
marques suisses,
d'exposition, neuves
avec garanties.

GROS RABAIS
Facilités
de paiement.

Fr. 30.-
par mois
12 mois minimum

Nos occasions
dès Fr. 390.-.
Réparations
toutes marques
sans frais
de déplacement.

SAM

Appareils ménagers
Sion
Tél. 027/23 34 13
140.263.584

A vendre
insigne,
autocollant
«aviation»

Rue de Lausanne 67
1950 Sion
Tél. 027/88 21 58
ouvert le soir,
17 h. 45 à 18 h. 30
36-32931

Super motorama

J. Willy 22 45 55

Av. Tourbillon Sion

Cherchons

un établi

les instruments pour travaux de bricolage, réparations
de meubles.

Pour nos collectionneurs de timbres-poste en faveur
des missions, nous nous recommandons pour des car-
tes postales, des timbres-poste, collection.

Tél. 027/22 56 94.

36-2465

La Bouquinerie - Informations

Littérature - Critique littéraire - Beaux-arts - Helvetica -
Histoire - Musique - Sciences, etc.

Livres rares, éditions originales, collections.
Recherche de livres.
Pour vos cadeaux: livres neufs à prix réduits.

A la Bouquinerie

Achat et vente de livres anciens et d'occasion
Avenue Ritz 18, Sion - Tél. 027/23 12 88.

Le plus grand marché du livre d'occasion du Valais.
36-2685

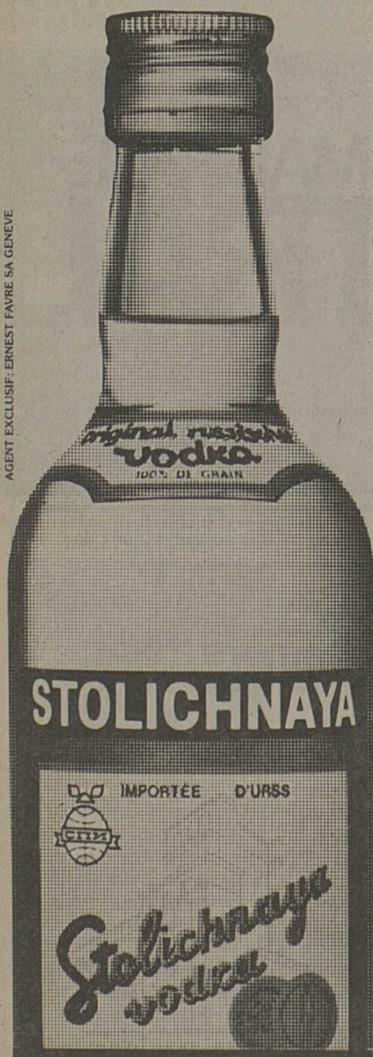
Moscou 1980, ville olympique

Elles ont gagné d'avance

les vodkas russes
les seules véritables vendues en Suisse

Elles ont gagné d'avance. Parce qu'elles
sont les meilleures. Les seules véritables
vodkas russes, importées directement
d'URSS. Déjà victorieuses dans le monde
entier, elles vont à nouveau gagner la
satisfaction de votre palais, de votre sens
de l'authentique. Les vraies vodkas russes.

A bon palais, bon œil:
«vodka russe d'origine» - cette men-
tion figure à ces deux emplacements,
et seulement sur les vraies vodkas
russes. Ouvrez l'œil!



AGENT EXCLUSIF: ERNEST FAVRE SA GENEVE

Aujourd'hui, le quartz.

Aujourd'hui:

SEIKO



Précision et grâce

Dans sa nouvelle collection,
Seiko marie grâce et haute technique.
Le prestige d'un styling de classe,
leur rigoureuse précision,
font de ces montres quelque chose
de plus que des montres:
des objets précieux. Pour Elle. ⌚

XT 096 Fr. 345.-
XT 090 Fr. 395.-
XU 234 Fr. 325.-

SEIKO QUARTZ

Un jour, il faudra bien
que toutes les montres
soient faites comme les nôtres.

W. Billat

HORLOGER-OPTICIEN

Av. Général-Guisan 5
3960 Sierre

Pour 117 sous-officiers et soldats de la classe 1929 des districts de Sion, Hérens, Conthey: «Mission accomplie»

SION (gé). - 50 ans d'âge, c'est déjà un bout de chemin dans la vie d'une personne. C'est aussi le moment, pour se conformer aux prescriptions en vigueur, d'être libéré des obligations militaires. C'est enfin une constatation pour chacun que les années ont passé très rapidement et qu'une nouvelle page se tourne.

117 sous-officiers et soldats de la classe 1929 des districts de Sion-Hérens-Conthey ont été convoqués, hier, à la caserne pour la libération du service. Une fois les opérations de libération terminées, les hommes,

sous la conduite du major Crettaz, cdt de l'arrondissement militaire 6, se sont retrouvés dans l'une des salles de la caserne des officiers, placés face au tableau historique de Charles Menge, artiste-peintre, rappelant la lutte menée par les ancêtres pour obtenir la liberté. La classe de 4^e primaire de M. Chevrier, de l'école de Champsec, a interprété quelques chants. Le conseiller d'Etat Hans Wyer, en guise de remerciements leur a dit tout simplement:

« Vous chantez aussi bien que le FC Sion joue au football ! »

«Mission accomplie»

M. Hans Wyer, vice-président du gouvernement, dans son allocution a relevé entre autres:

« Si, aujourd'hui, vous êtes libérés des obligations militaires, vous n'êtes pas pour autant démobilisés. Il serait, en effet, dommage que le pays ne puisse pas profiter de votre riche expérience. Le général Guisan a dit un jour: « Le service militaire n'est pas une obligation, mais le droit de l'homme libre ». La société actuelle a besoin de votre expérience, au moment où tout est remis en

question, dans la famille, la religion et la société elle-même. Vous êtes des éléments stabilisateurs qui peuvent jouer un grand rôle.

Pour un petit pays, comme la Suisse, les problèmes de défense nationale sont de plus en plus difficiles. La haute technicité des armes modernes exige des investissements énormes. Chacun de vous est donc bien placé pour encourager son entourage à maintenir cette volonté de défense du pays. La situation mondiale est toujours très tendue, soyons donc toujours prêts. Au nom du gouvernement, je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour le pays. »

Et tous les participants ont partagé ensuite le repas offert dans la seconde salle de la caserne des officiers. Des officiers de la classe 1929 sont venus, en civil, participer à cette cérémonie. Nous avons relevé la présence de MM. Heynen, intendant de l'arsenal de Sion, Roland Spiess, sous-directeur de la BCV, Jean-Edmond Giroud, président de Chamoson, Werner Haenggi, directeur de la DAT Sion, Martin Müller, employé d'Etat, Henri Luyet, chef de service à la DAT Sion. M. François Gilliard, vice-président de la municipalité, représentait la commune de Sion et le col Georges Roux accompagnait M. Hans Wyer, conseiller d'Etat. Durant le repas, la fanfare ad hoc (et oui) de la classe 1929 de Sion a donné son petit concert. Bravo!



Pendant la cérémonie de libération: les enfants chantent et nous voyons M. Wyer chef du département, le major Crettaz cdt d'arrondissement, des sous-officiers libérés et des officiers de la classe 1929.

Entreprise sédunoise en fête pour ses 25 ans



SION (bl). - La boulangerie, pâtisserie, confiserie Gsponer à Sion fête cette année ses 25 ans d'existence. Comme nous l'écrivions déjà, le gâteau de circonstance était prêt. Il ne restait qu'à en souffler les bougies.

Cette opération s'est ainsi effectuée dimanche soir en présence des 30 employés de la maison, dûment accompagnés pour la plupart.

C'est en effet au Buffet de la Gare que M. et M^{me} Gsponer ont eu le plaisir d'inviter tous leurs collaborateurs pour un souper copieux suivi d'un petit bal. Cette soirée d'entreprise, qui

est en fait une tradition de la maison Gsponer, a donc revêtu cette année un faste particulier. Voici un reflet par l'image de l'apéritif où l'on reconnaît M. et M^{me} Gsponer trinquant à l'avenir en compagnie de leur chef-pâtissier, M. Salamin, et de leur chef boulanger, M. Mayor.

p. 10, 12, 79. - s

2500 enfants au Grand Prix OVO

HAUTE-NENDAZ. - Cette année également, les cotes maximales de participation aux sept concours éliminatoires régionaux du Grand Prix OVO furent rapidement atteintes. En effet, quelques jours après la publication, pas moins de 2500 garçons et filles, de 8 à 12 ans, s'étaient déjà annoncés pour leur participation à ce grand concours de slalom géant. La première éliminatoire aura lieu le 16 décembre prochain à Haute-Nendaz. Les autres auront lieu le 23 décembre à Sörenberg le 30 décembre au Pizol-Wangs, le 6 janvier à Saas-Fee, le 13 janvier à Sils Furttschellas et le 20 janvier à Schönried et à Car-

dada. Les vainqueurs de chacune des catégories des concours régionaux se rencontreront à la finale du 3 février à Wildhaus.

L'AMOUR c'est...

... lui organiser une petite pause, pendant qu'elle nettoie l'appartement à fond.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved © 1979 Los Angeles Times Syndicate

Conseil BPS 34

Un compte privé, c'est la tranquillité! Si vous avez un compte privé à la BPS, vous bénéficiez de multiples avantages.

Pour vos paiements réguliers, par exemple, il vous suffit de nous donner un **ordre permanent** et ils se feront automatiquement. Alors faites des économies de temps et d'argent grâce à un **compte privé** à la BPS.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
un choix qui s'impose

REDACTION DE SION

Gérard Mabillard
Tél.: (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél.: 38 23 47,
1961 Champlan

Gérald Rudaz
Tél.: (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél.: 22 32 06
Route du Rawyl
1950 Sion

Au théâtre de Valère, mercredi 19 Une pièce de Feydeau avec la troupe «Les Artistes associés» de Lausanne

SION. - La troupe des « Artistes associés » de Lausanne sera au théâtre de Valère mercredi 19 décembre, à 20 h. 30.

A son programme, elle a mis un vaudeville qui va plaire à un nombreux public; puisqu'il s'agit de la pièce de Feydeau « Je ne trompe pas mon mari », qui sera jouée dans une mise en scène de Michel Corod et dans les décors de Victor Zaro.

Sur scène, nous verrons Jean Fuller, René Serge, Monique Frégaro, Neige Dolski, Paul Pasquier, Nicolas Rinny, Jacqueline Cuénot, Jean-René Clair, Jean Bruno, Antoinette Martin, Claudine Berthet, Patrice Giovanna.

Il est très difficile de présenter une pièce de Feydeau dont le mécanisme est réglé de telle sorte que des rebondissements surgissent en provoquant des situations chaque fois nouvelles. Trop en parler d'avance estomperait la surprise, l'effet recherché par l'auteur extrêmement ha-

bile à nouer des intrigues, à créer des imbroglios.

Très sincèrement, je crois que la troupe des « Artistes associés » se défend particulièrement bien dans le vaudeville. Elle en a donné la preuve à maintes reprises sur les tréteaux de Suisse romande. Aussi, je n'hésite pas à vous recommander le rendez-vous qu'elle nous propose au théâtre de Valère. Il y aura de quoi rire. f.-g. g.

L'exposition des œuvres de Cini sur le petit écran

SION (gé). - Dans le cadre de l'émission « Courrier romand », il sera présenté ce soir, à 18 h. 10, l'exposition des œuvres d'Alfred Cini à la galerie du Vieux-Sion, à la rue de Conthey. C'est une occasion pour découvrir un peu plus les œuvres de cet artiste peintre sierrois décédé en 1970.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Lauréats récompensés à Sierre

SIERRE (A). - Le groupe protection de Finges de Sierre, organisait récemment un concours de dessins et de textes. Le soir de la Saint-Nicolas, un jury attribuait divers prix récompensant les meilleurs.

VOICI LE PALMARÈS :



Claudia Constantin



Isabelle Petzolt (Photos Salamin)

Texte: 1^{er} prix à Claudia Constantin, Salquenen; 2^e prix à Mireille Rossier à Venthône; 3^e prix à Christelle Kreutzer, à Sierre.

Dessins: 1^{er} prix à Isabelle Petzolt à Sierre; 2^e prix à Sabine Horte à Muraz; 3^e prix à Silvio Caldèlari à Salquenen.

St-Nicolas à la crèche de Beaulieu

(Jep). - Vendredi dernier, en fin d'après-midi, l'institut Ste Famille recevait la visite traditionnelle de Saint-Nicolas pour la plus grande joie des tout-petits et des nombreuses mamans qui les accompagnaient.

La généreuse distribution de pains d'épice, chocolats et autres gourmandises, et l'absence remarquée du père fouettard, renforcent notre conviction qu'il n'y a à Sierre que des enfants sages.

Université populaire de Sierre

Réconciliation de l'intelligence et de la foi

SIERRE. - Au début du XX^e siècle, le conflit entre la science et la foi culmine dans la crise moderniste. Elle semble sonner le glas des recherches récentes autour du dogme et de l'Ecriture sainte. En fait, les efforts des exégètes catholiques et protestants ont amené un renouvellement des études bibliques. Le résultat en est une prise en considération accrue des textes sacrés par les sciences humaines et un rapprochement confessionnel. Loin d'entraîner un affaiblissement de la piété, la méthode historico-critique a contribué à l'affermissement de la foi chrétienne. A nous d'en tirer les fruits pour notre vie personnelle et pour la communauté ecclésiale.

Le thème de réflexion qui clôture le cycle de conférences sur la bible et la foi chrétienne fera l'objet d'un exposé par le père Jean-Blaise Fellay, mercredi 12 décembre à 20 h. 15 au centre scolaire des Liddes.

Convocation de l'assemblée primaire de Chermignon

L'assemblée primaire est convoquée à la salle bourgeoise à Chermignon, le vendredi 21 décembre 1979 à 19 h. 30, avec l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée;
2. Budget 1980;
3. Divers.

Chermignon, le 5 décembre 1979.
Le président
Gaston Barras

Succès du Club sédunois de rock à Montana-Vermala



La troupe de rock and roll «Papillon» en pleine démonstration à Vermala. (Photo Daniel Favre)

MONTANA-VERMALA (Daf). - Après la réussite de la soirée «pyjama», à Vermala, M. Willy Granges nous a présenté vendredi soir, en démonstration, le club sédunois de rock «Papillon», dirigé par un Veveysan. De nombreuses personnes assistaient aux exhibitions de ces talentueux danseurs et

danseuses et notons au passage, qu'à partir du 15 décembre, quatre splendides merveilles de la nature, la troupe du «César Band» pour être plus précis, (style Crazy Horse) se produiront toute la saison à Vermala. Une bonne nouvelle pour une clientèle... pas trop frileuse.

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Agence générale de Sion
Willy Kraft
Avenue du Midi 10

Savez-vous que la Mobilière Suisse est une société mutuelle? Chez nous, l'assuré n'est pas seulement un client... Il est membre de la société.

La Fédération valaisanne des costumes est revenue dans la cité du soleil



SIERRE (jep). - Depuis quelques années, la Fédération valaisanne des costumes avait délaissé la ville du soleil, faute de places suffisantes pour ses répétitions. Cette année, elle a remédié à cette situation en

organisant son stage de préparation en terre sierroise. C'est un travail assidu qui a été accompli durant tout le week-end. Le samedi après-midi, la commission valaisanne de la fédération

avait convoqué les moniteurs des groupements membres, pour une préparation des nouvelles danses d'ensemble, en vue de la prochaine fête cantonale, qui aura lieu au Châble à la fin juin 1980. Plus de

trente sociétés, aussi bien du bas que du haut, ont répondu à l'appel de la fédération. A cette occasion on a présenté une nouvelle danse qui s'intitule «O d'Ialp». On pourrait croire qu'il s'agit d'un mot patois, il n'en est rien, c'est tout simplement une danse préparée en l'honneur du couple moniteur cantonal, M. Alphonse Seppey et M^{me} Odile Aymon, pour bien marquer leurs 25 ans d'activité. Le dimanche durant toute la journée, les moniteurs ont transmis le savoir acquis la veille aux 160 représentants des sociétés dont la qualité va chaque année en augmentant. A midi tous les participants se sont rendus à l'hôtel Terminus pour le repas officiel.

L'œil du maître

Pour son cours, la fédération avait fait appel à un expert du folklore, le professeur roumain Leonte Socaciu de Bucarest, chorégraphe et ethnologue. M. Socaciu effectue actuellement une série de stages de danse en Europe, notamment en Belgique, France et Allemagne. Il a récemment animé un important stage sur le folklore roumain à Zurich. M. Socaciu nous a dit avoir été surpris par la qualité et la discipline des participants au cours de notre fédération. Il a encore ajouté qu'il était rare de rencontrer des personnes aussi profondément habitées par l'intérêt du folklore. Il a eu l'occasion durant ce week-end de présenter quelques danses roumaines qui ont vivement intéressé les participants. En conclusion nous nous permettons, au nom de M. Seppey, président de la fédération, de remercier la commune de Sierre, pour l'intérêt qu'elle a porté à ce cours en mettant à disposition tous les locaux nécessaires, et notamment la salle omnisport.

Nouveau président à la JCE sierroise



La passation des pouvoirs entre M. Zufferey (à droite) et M. Tonossi (à gauche.)

SIERRE. - En fin de semaine passée se déroulait, dans le magnifique château de Venthône, l'assemblée générale de la Jeune Chambre économique de Sierre.

Ce fut pour le président Mico Zufferey l'occasion de saluer la très nombreuse assemblée et de faire le bilan d'une année particulièrement chargée. C'est ainsi que Louis-Fred

Tonossi, responsable des commissions, passa en revue les diverses activités et tout particulièrement celle qui constitua l'aboutissement de cette année: la fête des enfants à Sierre, la «Sympaboum». Chacun put se replonger dans les souvenirs lumineux de la fête grâce à un repor-

tage réalisé par l'équipe TV de l'ASLEC, reportage qui mériterait d'ailleurs une large diffusion, tellement l'ambiance de ces heures de joie enfantine revivait par l'image!

Passant ensuite à la partie administrative, Mico Zufferey enregistra la démission due aux quarante ans fatidiques de neuf membres, et celle anticipée d'un membre. Chacun reçut un souvenir marquant son passage à la JCE tandis que l'assemblée acclamait M^{me} Rita Salamin, nommée membre à vie du sénat international JC en reconnaissance de son inlassable activité au service du mouvement Jeune Chambre. Furent ensuite admis par acclamations les nouveaux membres suivants: Guy Bruttin, Pascal Emery, et Dany Perchoud.

Au chapitre des élections, ce furent des applaudissements nourris qui saluèrent le nouveau président, Louis-Fred Tonossi, et son comité composé de Arnaud Tavelli, premier vice-président, Charly Quinodoz, deuxième vice-président, Ghislaine de Preux, secrétaire et Marcel Rauch, caissier. Après un apéritif généreusement offert par la commune de Venthône, un repas en commun mit un terme joyeux à cette assemblée générale.

Le premier album pour le chanteur Jean-Pierre Roméo



L'auteur-compositeur Jean-Pierre Roméo nous présente son nouvel album. (Photo Daniel Favre)

MIEGE (Daf). - Le chanteur miégeois, Jean-Pierre Roméo, aujourd'hui domicilié dans la cité de Calvin pour les besoins de sa profession, vient de sortir son premier album 30 centimètres, ces jours derniers. Auteur, compositeur, arrangeur, producteur, ce talentueux musicien est l'auteur et interprète

de 70% des instruments utilisés pour ce disque.

Ce premier 33 tours de Jean-Pierre Roméo tombe au bon moment. En effet, notre chanteur «calabrais» fête ses quinze ans de métier et vient d'achever sa 500^e chanson.

Tous nos bons vœux à Jean-Pierre Roméo et à «Balladin», le titre de son nouvel album.

Latour Lautrec
à déguster délicieusement frappé
BRUT
Latour Lautrec
Blanc de Blancs de Suisse
ELABORÉ EN SUISSE
CHÂTEAU DE LAUTREC - 11100 - CHAMBLAN - VALAIS
Suisse

UN CADEAU de 365 jours...

un abonnement au Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Pour nos abonnés NOUVEAU CONCOURS

Le meilleur poème, ou le meilleur conte de Noël

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés que nous organisons cette année à leur intention un nouveau concours de Noël, doté de cinq prix.

Il s'agit pour eux d'écrire et de nous transmettre le meilleur poème original sur Noël (vers libres ou quatrains) ou un conte véridique, qui ne devrait en aucun cas dépasser deux pages dactylographiées, avec interligne normal.

Les travaux devront nous parvenir **AU PLUS TARD LE VENDREDI 21 DÉCEMBRE**. Les meilleures œuvres seront publiées par notre journal.

Cinq prix en espèces seront attribués, pour un total de 800 francs :

- 1^{er} prix : 300 francs
- 2^e prix : 200 francs
- 3^e prix : 150 francs
- 4^e prix : 100 francs
- 5^e prix : 50 francs

Il ne reste à nos abonnés qu'à se mettre à l'œuvre, en retrouvant dans leurs souvenirs, récents et anciens, des événements, des idées et des pensées dignes d'être en forme de poème ou de conte, dans l'ambiance de la belle fête de la Nativité. Nous leur souhaitons plein succès.

NF

De la Raspille au glacier du Rhône

Des choucas ennemis de la GASS

ZERMATT (ATS). - On sait que la Garde aérienne suisse de sauvetage a équipé, ces dernières années, divers points des Alpes d'installations un brin révolutionnaires pour venir en aide aux alpinistes en détresse. En effet, c'est grâce à l'énergie solaire que l'on peut en haute altitude alimenter des postes radio de secours permettant d'alerter de 4000 mètres et plus, les hommes de la permanence d'intervention. Ainsi, après la cabane Solway, à plus de 4000 mètres d'altitude, après l'Engadine, on a équipé d'une telle installation la ca-

bane Margherita, au Mont-Rose, à 4572 mètres, à la frontière Valais - Italie.

On s'est rendu compte malheureusement que les choucas des Alpes perturbaient le fonctionnement des installations en ne trouvant rien de mieux que de choisir les disques de silicium nécessaires au captage de l'énergie solaire pour y déposer leurs excréments et les transformer ainsi en « WC publics ». C'est ainsi que les appels ne passaient plus normalement, alors même que les techniciens avaient prévu des installations capables de résis-

ter à des coups de vent de plus de 200 km/h et à des températures arctiques pouvant descendre à 40 degrés sous zéro.

On a dû prendre conseil auprès de la Station ornithologique de Sempach pour pallier cet incident vraiment inattendu et non prévu par les techniciens. Une installation supplémentaire a été mise au point pour obliger les choucas des Alpes à aller faire leurs besoins ailleurs que sur les disques délicats de silicium qui permettent aux alpinistes ou skieurs en péril de lâcher leur SOS.

TRIBUNE LIBRE Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Au sujet de « doux dingues »

Plus une soirée entre copains est réussie, plus l'impact que peut avoir un intru est ressenti.

Nous pouvons en parler, nous les modélistes qui nous amusons de royale façon, jusqu'au moment où nous sommes « tombés » sur l'article publié dans l'excellent ouvrage Panorama.

Si ma réponse n'a pas été rédigée plus tôt, c'est qu'il a fallu tout ce temps pour que s'estompe la colère née ce soir-là.

Je ne sais pas si l'auteur de ce pamphlet a recopié un rapport de psychiatrie en y insérant des photos nuisibles de plus de dix ans ou s'il n'a jamais connu de modéliste; toujours est-il qu'il est impossible de mettre sur un même pied l'efficacité d'un balayeur de rues des années 1920 et celle d'une balayeuse mécanique de l'an 2000.

C'est pourtant l'exploit qu'a tenté ce « dingue » (c'est lui-même qui se

donne ce nom) en salissant de vile façon les pages N° de Panorama.

Je voudrais, au nom des modélistes, éviter que tel acte de bassesse (ou peut-être de manque d'humour?) se reproduise et je peux pour cela inviter de Monsieur à venir se rendre compte combien de technique, d'assiduité et d'intelligence sont nécessaires à l'élaboration d'un modèle. Qu'il vienne aussi voir démarquer « au premier coup d'hélice » un moteur bien réglé et qu'il ouvre de

grands yeux sur des décollages impeccables, des figures acrobatiques parfaites, des atterrissages précis et en douceur.

Je me tiens, avec tous mes amis modélistes, à son entière disposition pour lui donner un cours complet et détaillé. Cela ne lui coûtera même pas le verre de l'amitié, car je doute qu'un être capable de dire ce qu'il a écrit soit en âge de fréquenter « notre bistrot ».

Philippe Genetti

Moscou soutient les fanatiques de Téhéran

En plus du grave danger soviétique, nous voici encore menacés par les fanatiques de l'islam. Malgré la proximité du nazi de Téhéran et la menace qu'il constitue en bordure de frontière pour leurs républiques à majorité musulmanes qui bougent les Russes une fois de plus nous démontrent à quel point ils sont les ennemis jurés de l'Occident.

L'agence TASS aurait mis en garde les USA contre une menace d'emploi de la force militaire contre l'Iran, qui ne saurait se justifier selon les Russes. Ainsi, le droit international a été bafoué par l'invasion de l'ambassade américaine et par la prise d'otages. L'auteur de l'article n'a jamais soutenu le régime du shah, mais changer un borgne contre

un aveugle est une subtilité que les gâteux du Kremlin savent distinguer quand cela sert leurs intérêts.

On aimerait bien voir si une ambassade soviétique était envahie dans un pays baigné par la mer, ce qui serait aussi anormal que l'invasion de l'ambassade américaine à Téhéran, si les Rouskies ne feraient pas crisser leurs grosses bottes avec des « manœuvres » accompagnés de chalutiers près du pays concerné. Avec, comme soutien moral, de nombreuses rotomontades du tsar Brejnev. Cela confirme la justification de la campagne anti-soviétique de ce journal, en espérant qu'elle inspire de nombreux patriotes qu'ils soient de droite ou de gauche.

Ivan Mayor

Pour vos annonces PUBLICITAS SION

Avenue de la Gare 25
1950 Sion
Tél. 027/21 21 11

Dans chaque région du Valais, une agence Publicitas est à votre disposition.



Qu'elle repose en paix dans l'espérance de la Résurrection.

Monsieur Cyrille ZUFFEREY, de Zacharie, à Chippis ;
Madame et Monsieur René ZUFFEREY-CHARBONNET et leurs enfants, à Chippis ;
Madame et Monsieur Adolphe WIDMER-ZUFFEREY et leurs enfants, à Courrendlin ;
Madame et Monsieur Rudolf WIESNER, à Bâle ;
Madame et Monsieur Edmond ZUFFEREY-ZUFFEREY et leurs enfants, à Chippis ;
Madame et Monsieur Albert DEVANTHÉRY-ZUFFEREY et leurs enfants, à Chippis ;
Madame et Monsieur Jean-Claude ZUFFEREY-VARRIN et leurs enfants, à Porrentruy ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Cyrille ZUFFEREY

née Rosa FAUTH

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, marraine et cousine, enlevée à leur tendre affection après une longue maladie courageusement supportée, le 9 décembre 1979, dans sa 77^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chippis, le mercredi 12 décembre 1979, à 10 h. 30.

Le corps repose au domicile de la famille: 6, rue du Moulin, à Chippis.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Municipalité de Chippis

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Rosa ZUFFEREY

mère de René, ancien conseiller communal et bourgeoisial.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'entreprise P. et Ed. Zufferey, à Chippis
et son personnel

ont le regret de faire part du décès de

Madame Rosa ZUFFEREY

mère de leur patron Edmond Zufferey.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur Marc DAYEN, à Conthey-Place ;
Monsieur et Madame Alphonse VERGÈRES-NANÇOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse et Châteauneuf ;
Monsieur et Madame Simon VERGÈRES-QUENNOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Conthey-Place ;
Madame et Monsieur Henri DÉLITROZ-DAYEN, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne, Châteauneuf et Ardon ;
Monsieur et Madame Jean DAYEN-SIMONS, leurs enfants et petits-enfants, à Pont-de-la-Morge, Lausanne et Châteauneuf ;
Mademoiselle Berthe DAYEN, à Plan-Conthey ;
Monsieur et Madame Henri DAYEN-GERMANIER, leurs enfants et petits-enfants, à Rolle et Chavannes ;
Monsieur et Madame Simon DAYEN-BURNIER, à Chavannes ;
Madame et Monsieur Fernand GOLAZ-DAYEN, à Grand-Vaux ;

ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Augusta DAYEN

née VERGÈRES

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et marraine, survenu à l'hôpital de Sion, à l'âge de 60 ans, après une longue maladie courageusement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement a lieu à Plan-Conthey, aujourd'hui mardi 11 décembre 1979, à 10 h. 30.

Le corps repose en la crypte de l'église de Plan-Conthey.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Marius LATHION-VOUILLAMOZ, ses enfants André, Yvan, Nathalie, à Haute-Nendaz ;
Monsieur et Madame Jean-Jacques et Michèle LATHION-ÉMONET et leurs enfants Natacha et Laurice, à Haute-Nendaz ;
Mademoiselle Danièle LATHION, à Zurich ;
Madame et Monsieur Marie-Hélène et Xavier PORTMAN et leur fille Nadine, à Adliswil ;
Monsieur Charly LATHION et sa fiancée, à Haute-Nendaz ;
Mademoiselle Lucy LATHION et son fiancé, à Zurich ;
Mademoiselle Brigitte LATHION, à Aguzzo (TI) ;
Monsieur Florentin PRAZ, à Haute-Nendaz ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jean VOUILLAMOZ, à Nendaz ;
Monsieur et Madame André LATHION-FOURNIER, leurs enfants et petit-fils, à Haute-Nendaz ;
ainsi que les familles parentes et alliées LATHION, VOUILLAMOZ, PRAZ et MARIÉTHOZ, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Louise LATHION- VOUILLAMOZ

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, filleule et amie, survenu le 10 décembre 1979, dans sa 53^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Haute-Nendaz, le mercredi 12 décembre 1979, à 10 heures.

Selon désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez à la chapelle Saint-Michel.

La défunte repose en la chapelle Saint-Michel où une veillée de prières aura lieu aujourd'hui mardi 11 décembre 1979, à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La société de tir Le Chamois, Nendaz

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Louise LATHION

épouse de Marius, maman de Jean-Jacques et Charly, membres actifs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société de tir au petit calibre et pistolet
de Nendaz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Louise LATHION

épouse de Marius, membre fondateur et vice-président, ainsi que maman de ses membres Jean-Jacques, André et Charly.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Madame et Monsieur André LONFAT-GROSS, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne ;
Madame veuve Simone GROSS-SAUDAN et ses enfants, à Martigny ;
Madame veuve Joseph FROSSARD-DÉLITROZ, à Vollèges, ses enfants et petits-enfants, à Sembrancher, Grimisuat et Vétroz ;
Monsieur et Madame René DÉLITROZ-MOULIN, à Vollèges ;
Monsieur Joseph DÉLITROZ, à Vollèges ;
La famille de feu Joseph et Alphonsine GROSS-LONFAT, à Martigny, Genève et La Chaux-de-Fonds ;
La famille de feu Alexis et Eugénie GROSS-GROSS, à Genève et au Trétién ;
La famille de feu Joseph-Louis et Louise GROSS-COQUOZ, à Brigue, Collombey, Monthey, Vernayaz, Genève et Fully ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul GROSS

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, cousin, parrain et ami, décédé pieusement dans sa 76^e année.

Le défunt repose en la crypte du Castel Notre-Dame à Martigny, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 11 décembre 1979, de 19 à 20 heures.

La sépulture aura lieu à Salvan, le mercredi 12 décembre 1979, à 14 h. 15.

Repose en paix

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Cécile ZUFFEREY-FAVRE, à Muraz-Sierre ;
Monsieur et Madame Francis ZUFFEREY-BINGISSER et leur fille Pascale, à Einsiedeln (SZ) ;
Monsieur Roger ZUFFEREY, à Muraz-Sierre ;
Madame et Monsieur Germaine CALOZ-ZUFFEREY, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Marguerite MOIX-ZUFFEREY ;
Madame et Monsieur Madeleine BERCLAZ-ZUFFEREY et leur fils ;
Monsieur René FAVRE-GUERLOD et ses enfants ;
Madame et Monsieur Stéphanie ZUFFEREY-FAVRE, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Henri FAVRE-ZUFFEREY et leurs enfants ;
Monsieur José FAVRE ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Gabriel ZUFFEREY-FAVRE

vigneron

survenu à la suite d'une courte maladie au CHUV à Lausanne, dans sa 64^e année, muni des saints sacrements.

L'ensevelissement aura lieu en l'église Sainte-Catherine à Sierre, le mercredi 12 décembre 1979, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi à 10 h. 20.

Domicile mortuaire: chemin de Viouc 6, 3964 Muraz-Sierre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le conseil d'administration,
la direction et le personnel
de la Fédération laitière et agricole du Valais
à Sion

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Gabriel ZUFFEREY

membre du conseil d'administration.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel
de La Crémière Sierre S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Gabriel ZUFFEREY

ancien membre de son conseil d'administration.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Dans l'impossibilité de répondre personnellement à la multitude des gestes d'amitié reçus lors du décès de

Madame Germaine PITTELOUD- CHARBONNET

Xavier Pitteloud et ses enfants François-Xavier, Pierre-Antoine et Nicolas remercient très sincèrement tous ceux qui, de près ou de loin, ont partagé leur si douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs et de couronnes.

Que chacun trouve ici l'expression de leur plus vive reconnaissance.

Vex, décembre 1979.



Monsieur Théodule DONNET, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Troistorrents et Martigny ; Madame Sidonie MARTENET-DONNET, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Troistorrents ; Sœur Madeleine DONNET, en France ; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alexis MARTENET-DONNET, à Troistorrents ; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Maurice DONNET, à Martigny, Sion et en France ; Madame veuve Angèle DONNET, à Troistorrents ; Famille Clément DUBOSSON, à Troistorrents ; Famille Adolphe BELLON, à Troistorrents ; Famille DÉFAGO, à Val-d'Illiez ; ainsi que les familles parentes et alliées, vous font part du décès de

Monsieur Gabriel DONNET

de Félicien

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle, parrain et cousin, survenu à l'âge de 80 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Troistorrents, le mercredi 12 décembre 1979, à 10 heures.

Le défunt repose en la crypte de l'église de Troistorrents où la famille sera présente de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Municipalité de Chippis

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Gaston ZUFFEREY

frère de Brigitte, institutrice, et neveu de René, vice-président de la commune et de la bourgeoisie.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Ski-Club Daviaz

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Thérèse SAILLEN

mère d'Armand et Edouard, membres de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur François LONFAT

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial aux sœurs et au personnel dévoué de La Providence à Montagnier.

Les Marécottes, décembre 1979.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Charles ISOZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence aux obsèques, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Le Sépey, décembre 1979.



La Laiterie de Sierre Société Coopérative

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Gabriel ZUFFEREY-FAVRE

son dévoué président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Garage Paul Fournier à Sornard, et ses employés

ont le regret de faire part du décès de

Madame Louise LATHION

mère de Charly, employé et collègue de travail.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1948 de Haute-Nendaz

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Louise LATHION

mère d'André et tante de Jean-Marc, leurs contemporains.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Charlot GUEX



11 décembre 1959
11 décembre 1979

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg, le mercredi 12 décembre 1979, à 19 h. 30.

Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection, la famille de

Monsieur Paul ROUILLER-WINKELMANN

vous exprime sa profonde gratitude. Votre présence, vos envois de fleurs et vos messages l'ont réconfortée dans sa cruelle épreuve.

Un merci particulier :

- au personnel soignant de la clinique Saint-Amé ;
- à M. le pasteur A. Nicod ;
- aux locataires des Terreaux.

Saint-Maurice, décembre 1979.

Plainte et recours des conseillers communaux radicaux d'Orsières REJET EN BLOC DU CONSEIL D'ÉTAT

ORSIÈRES. - Le Conseil d'Etat du canton du Valais vient de se prononcer sur le recours du 7 mai 1979 et la plainte du 8 mai 1979, déposés par les six conseillers communaux radicaux contre les décisions de la commune d'Orsières et de la Commission cantonale des constructions des 31 mars et 6 juin 1978, et contre le groupe DC du conseil communal d'Orsières, en particulier contre le président de la commune, M. Gérard Tornay, plainte dirigée par la suite contre l'autorité communale. En ce qui concerne la plainte, le Conseil d'Etat l'a rejetée, alors même que le recours a été déclaré en tous points irrecevable.

Les faits sont désormais connus de l'opinion publique : en date du 28 février dernier, à la suite de la nomination du substitut teneur des registres, les six conseillers communaux radicaux « claquent la porte » et depuis lors, refusent de siéger. Les choses se gâtent ensuite avec le dépôt du recours et celui de la plainte.

Le recours

Le recours porte sur les décisions de la commune d'Orsières et de la Commission cantonale des constructions octroyant à M. Gérard Tornay, président de la commune, une autorisation de construire une villa familiale. Les recourants arguent notamment : la violation des dispositions du règlement communal des constructions en matière de densité et de distances aux limites, la non-présentation du dossier au conseil communal, ni même à la commission communale de l'aménagement du territoire. Finalement, les recourants affirmaient que l'autorisation de construire avait été signée par le président de la commune, à la fois juge et partie.

Le Conseil d'Etat se prononce de la manière suivante : « Les recourants n'ont pour le moins pas respecté le principe de la bonne foi, leur enjoignant d'agir dans un délai raisonnable, de sorte que le recours doit être déclaré irrecevable, parce que tardif. »

« C'est à tort également que les recourants invoquent le déni de justice, prétendant que la décision attaquée émane d'une autorité incompétente soit au président de la commune, mais par le président de la Commission des constructions. D'autre part, la délégation de compétence à ce dernier résulte d'une pratique constante de la commune d'Orsières, pratique que les recourants eux-mêmes ont admise et tolérée. Les recourants ayant admis durant de nombreuses années cette délégation de compétence, ils sont malvenus, aujourd'hui, de prétendre que celle-ci est contraire à la loi. Le recours doit être également déclaré irrecevable sur ce point. »

« De toute façon, le recours doit être déclaré irrecevable, faute de

qualité pour agir des recourants.

« Le recours est donc déclaré irrecevable, les frais sont mis à la charge des recourants, il n'est pas alloué d'indemnité à titre de dépens. »

La plainte

La plainte est dirigée contre le groupe DC du conseil communal d'Orsières, en particulier contre le président de la commune, M. Gérard Tornay, et était évidemment motivée de la manière suivante :

« Les conseillers soussignés dénoncent présentement des faits, des agissements et des irrégularités, qui constituent manifestement des abus d'autorité, des inégalités de traitement, des dénis de justice et des violations des principes fondamentaux, qui régissent notre Etat de droit et qui témoignent du mépris le plus absolu du bien public communal. Le tout était assorti d'exemple dans le domaine des constructions, dans le manque de transparence dans l'administration, dans l'engagement du personnel communal et en conclusion, les plaignants demandaient au Conseil d'Etat d'ordonner et d'instruire une enquête, de prendre les sanctions qui s'imposaient. »

Le Conseil d'Etat a déclaré :

« Le grief fait au président de la commune de s'être délégué une autorisation de construction à lui-même est une alléguation fautive. Dans ce cas de la construction Tornay, le conseil communal, en séance du 27 décembre 1978, a examiné dans le détail l'affaire, n'a pas jugé utile d'interjeter recours et a admis, semble-t-il, l'erreur. Au cours de cette séance, les plaignants n'ont même pas sollicité le conseil communal d'interjeter recours. »

Dans un autre cas de construction cité (P.-M. Volluz), le Conseil d'Etat déclare que : « L'administration communale ayant constaté en cours de travaux que la construction entreprise par M. Volluz n'était pas conforme aux plans déposés, exigea de celui-ci le dépôt d'une nouvelle demande de construire, que le conseil communal rejeta, en séance du 30 mai 1979. »

En reconnaissant son pouvoir limité quant à se prononcer sur le manque de transparence dans l'administration et sur la procédure d'engagement du personnel communal, le Conseil d'Etat indique que : « Force est de constater que, en l'espèce, le conseil communal d'Orsières n'a enfreint aucune disposition légale. »

Le Conseil d'Etat conclut, en déclarant :

« Il convient enfin de signaler aux plaignants que, en vertu de l'article 13, chiffre 7 de la loi du 2 juin 1851

sur le régime communal, les membres d'un conseil ont l'obligation d'assister régulièrement aux séances. En l'espèce, les griefs invoqués, compte tenu du sort qui leur est réservé par la présente décision, ne sauraient dispenser les membres plaignants du conseil communal d'Orsières d'accomplir les devoirs de leurs charges, prévus par la loi. Ces derniers sont, en conséquence, invités à assister régulièrement aux séances du conseil communal d'Orsières. »

Enfin, le Conseil d'Etat décide : « La plainte est rejetée. M^{me} Marguerite Volluz, M^m Maurice Copt, Emile Tornay, Max Martinal, André Métroz et Jean-Claude Vernay sont invités à participer aux séances du conseil communal. Les frais sont à la charge des plaignants, solidairement entre eux. »

Bien entendu, ces deux décisions du Conseil d'Etat peuvent faire maintenant l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif cantonal.

Ce qu'en pensent les plaignants

Dans la soirée, nous avons atteint le représentant des plaignants et recourants, M^r Marius-Pascal Copt, qui nous a fait la déclaration suivante :

« Je ne sais pas encore quelle attitude nous allons adopter, puisque nous siégerons à ce sujet la semaine prochaine. Je puis toutefois vous dire aujourd'hui déjà que le Conseil d'Etat ne s'est pas prononcé sur le fond. Je n'ai pas encore examiné à fond les réponses, mais il est vrai qu'on pouvait déjà se poser des questions sur la qualité d'agir. Je pense toutefois que le Conseil d'Etat aurait pu ne pas simplement se laver les mains en se retranchant derrière la loi. Les griefs demeurent et ils ne sont pas évoqués. »

Pour sa part, le « chef de file » des radicaux d'Orsières, le député et vice-président de la commission des finances, M. Maurice Copt, nous a déclaré :

« Je ne sais pas encore ce que nous allons faire, mais je continue d'affirmer que nous n'avons pas claqué la porte. Par le biais des commissions, nous avons continué de siéger, de faire notre travail et j'affirme encore qu'une partie de la correspondance nous échappe, alors même que les décisions du conseil ne nous sont pas transmises. »

Trois solutions

Les deux décisions du Conseil d'Etat sont sans équivoque : le président Gérard Tornay, comme le groupe DC d'Orsières n'ont en rien enfreint la loi, bien au contraire. A ce sujet, les réponses sont précises. Alors maintenant ? Certes, le groupe radical ne sort pas « vainqueur » de cet affrontement communal transposé à l'échelon cantonal. Il va donc être placé devant trois solutions : le recours au Tribunal administratif, la démission pure et simple ou le retour au conseil.

Set

Sierre : décès subit de M. Gabriel Zufferey

SIERRE. - On apprenait hier à Sierre le décès de M. Gabriel Zufferey, 64 ans, vigneron, habitant Muraz. Le défunt était marié à M^{me} Cécile Favre et avait deux enfants. Il était originaire de Chandolin, dont il fut membre du conseil communal durant les années de guerre. Il était également membre du comité d'alpage de Chandolin et marchand de bétail. Honorablement connu à Sierre, où il s'était installé dès 1950, M. Zufferey faisait également partie de la société d'agriculture.

Un dernier hommage

C'est le cœur étreint d'une douloureuse émotion que nous avons appris le décès subit de M. Gabriel Zufferey, membre fondateur de notre société laitière, la Crémère, société dans laquelle il s'est toujours intéressé, participant à nos travaux, partageant nos espérances, s'attristant de nos déceptions. Son bon sens et son bon cœur faisaient qu'il était aimé et apprécié de tout le monde. Il a toujours été pour tous l'ami qui aide et qui console, avec quelle délicatesse il savait panser une blessure, rendre un service.

Passionné pour l'agriculture, il était bien un fils de notre terre valaisanne, un descendant de ces Annivardiens qui, lorsqu'ils émigrent à

Sierre, labouraient le sol de leur glaive.

Tous ceux qui l'ont connu savent quel amour il portait à ce sol, par quelles profondes racines il y tenait, l'améliorait, lui faisait porter de fécondes récoltes. Il savait que l'agriculture est la source de la richesse d'un pays. Dans sa modeste sphère à Muraz et au val d'Anniviers, il a été un citoyen utile. Il consacrait aux plus humbles travaux, aux moindres affaires toutes les ressources de son expérience et de son travail personnel, ne jugeant pas qu'aucun besoin, si elle était utile, fût au-dessus de lui.

Il estimait au contraire que rien n'est petit de ce que l'on fait avec toute son intelligence et tout son cœur. Trop tôt ce bon travailleur a vu finir sa journée. Il s'en va terrassé par un mal discret et sournois qui a pu, mais après quelques luttes ! avoir raison de sa résistance et de sa volonté de vivre, de vivre pour les siens. Car Gabriel était doué des plus rares et des plus précieuses qualités de cœur, et personne ne poussait plus loin que lui le culte de la famille.

Aussi, à son épouse et à ses enfants, nous présentons nos très sincères condoléances en les assurant de notre vive sympathie.

Jean-Paul Favre
directeur Crémère-Sierre S.A.

AU CENTRE MÉTROPOLE 3^e Quinzaine du livre valaisan

SION (gé). - L'Association valaisanne des écrivains, présidée par M. Jean Follonier, en collaboration avec le centre Métropole, organise du 10 au 24 décembre, la Quinzaine du livre valaisan. Cette troisième édition se propose, comme les précédentes, de mieux faire connaître au grand public la richesse de la production littéraire du pays.

Hier soir, au début de la soirée, lors du vernissage, M. Pralong, du centre Métropole, a donné le départ de cette nouvelle Quinzaine du livre valaisan.

« Le Valais possède sa culture »

M. Jean Follonier, président de l'Association, déclara : « J'affirme ouvertement que le Valais possède sa culture. Cette culture remonte à nos origines, si j'ose m'exprimer ain-

« Tout langage continuera à recevoir ainsi, de l'écriture, sa consécration et sa fécondité »

Il appartient ensuite à M. Jean-Pignat, président du conseil d'administration de Migros Valais, de s'adresser à la nombreuse assistance en relevant entre autres :

« Votre association qui, en fait, est

préciables, mais qu'ils n'écartent et n'écartent jamais l'expression discursive telle qu'un texte la fixe et la perpétue, invitant au déchiffrement et à la méditation, à l'indispensable déploiement d'un message. Tout langage continuera ainsi à recevoir, de l'écriture, sa considération et sa fécondité ».

« Mais, que vient faire dans un centre commercial une association aussi peu matérialiste que la vôtre ? Dans l'euphorie des succès commerciaux de la Migros, Duttweiler n'oubliait pas l'adage : « L'homme ne vit pas seulement de pain », mais il rappelait constamment les engagements culturels et sociaux de Migros. Il



De droite à gauche : MM. Jean Follonier, Jean-Marc Roduit et Jean Pignat.

plutôt, comme vous le disiez une alliance de personnalités farouchement individualistes indérigeables, réussit la gageure de soulever l'enthousiasme, de se créer une place enviée dans le domaine des lettres romandes, de susciter de belles vocations, par vos concours instructifs et vos prix, parmi notre jeunesse. A l'heure où certains prophètes, plus grinçants que clairvoyants, envisagent la mort de toute littérature, je me permets de vous citer, à ce propos, un extrait d'une conférence prononcée par M. André Luisier : « Je suis intimement convaincu que les procédés les plus sophistiqués d'enregistrement, de multiplication et de relais par satellites du son et de l'image constituent oui, des acquisitions très ap-

plutôt, comme vous le disiez une alliance de personnalités farouchement individualistes indérigeables, réussit la gageure de soulever l'enthousiasme, de se créer une place enviée dans le domaine des lettres romandes, de susciter de belles vocations, par vos concours instructifs et vos prix, parmi notre jeunesse. A l'heure où certains prophètes, plus grinçants que clairvoyants, envisagent la mort de toute littérature, je me permets de vous citer, à ce propos, un extrait d'une conférence prononcée par M. André Luisier : « Je suis intimement convaincu que les procédés les plus sophistiqués d'enregistrement, de multiplication et de relais par satellites du son et de l'image constituent oui, des acquisitions très ap-

plutôt, comme vous le disiez une alliance de personnalités farouchement individualistes indérigeables, réussit la gageure de soulever l'enthousiasme, de se créer une place enviée dans le domaine des lettres romandes, de susciter de belles vocations, par vos concours instructifs et vos prix, parmi notre jeunesse. A l'heure où certains prophètes, plus grinçants que clairvoyants, envisagent la mort de toute littérature, je me permets de vous citer, à ce propos, un extrait d'une conférence prononcée par M. André Luisier : « Je suis intimement convaincu que les procédés les plus sophistiqués d'enregistrement, de multiplication et de relais par satellites du son et de l'image constituent oui, des acquisitions très ap-

Après avoir remercié le centre Métropole, M. Follonier a souhaité « longue vie à la Quinzaine du livre valaisan, bonne route aux écrivains et bon courage aussi : car le meilleur se trouve souvent, si ce n'est toujours, au bout du chemin. »

Trois nouveaux ouvrages

SION (gé). - Dans le cadre de la Quinzaine du livre valaisan, il y a lieu de relever que trois ouvrages viennent de sortir de presse :

- Du D' Adolphe Sierro *Univers physique à l'amour intérieur.*
- De M^{me} Roselyne König *Le regard vers l'intérieur.*
- De M. Dany Revaz *Le péché.*

si. Certes, le mérite n'en revient pas nécessairement aux écrivains de quelques siècles qu'il fussent, car les écrivains ne furent que les continuateurs. Avant eux, il y eut ces merveilleux conteurs de veillées d'autrefois, tels des fontaines intarissables, qui ne seront jamais édités et qui, chaque fois qu'on leur demandait, refaisaient un monde selon leur fantaisie ou leur audoite. Je pense aussi à tous ceux qui nous ont appris la beauté, avec maladresse souvent, mais toujours avec conviction et amour. Depuis trois ans, les écrivains du pays, dans le cadre de la Quinzaine du livre valaisan, ont voulu essayer de démontrer que leur apport à la culture méritait attention, car il existe vraiment. »

Après avoir remercié le centre Métropole, M. Follonier a souhaité « longue vie à la Quinzaine du livre valaisan, bonne route aux écrivains et bon courage aussi : car le meilleur se trouve souvent, si ce n'est toujours, au bout du chemin. »

Martigny-Châtelard Nouveau directeur nommé

MARTIGNY (Set). - Le conseil d'administration du Martigny-Châtelard, réuni hier à Martigny, a procédé à la nomination d'un nouveau directeur de la compagnie en la personne de M. Bernard Filippin, employé à l'Office fédéral des transports et domicilié à Berne. M. Filippin est une personnalité connue dans la vallée du Trient qui lui doit notamment la réalisation du « petit train d'Emosson ».

Pas... sans peine

Il semble que cette nomination, en remplacement de M. Alexis Coquoz, qui atteindra l'âge de la retraite au printemps prochain, ne se soit pas faite sans... peine. En effet, réunis il y a une quinzaine de jours déjà pour examiner pas moins de 33 candidatures, les membres du conseil n'avaient pas pu se déterminer. Hier matin, siégeant avant le conseil d'administration, le conseil de direction n'a pu se déterminer et présenter une candidature. Un des membres demanda alors le renvoi à une séance ultérieure qui aurait pu être fixée en janvier.

Cette demande de renvoi fut rejetée par le conseil d'administration qui se composait de la manière suivante : MM. Joseph Haenni, président, Pascal Couchepin, vice-président, Franco Giorgetti, représentant de l'Office fédéral des transports, Marcel Desponds, représentant des CFF, Guy Genoud, conseiller d'Etat, représentant du canton, Georges Vouilloz pour la commune de Finhaut, Paul Barlatay pour la commune de Vernayaz, Jean Fiora pour la commune de Salvan et M. Deville pour la SNCF de Chambéry. Finalement le conseil d'administration devait nommer M. Bernard Filippin.

Une attitude bizarre

Une telle nomination aurait dû, pour le moins, faire l'objet d'un communiqué officiel. Il n'en a rien été, et au contraire, hier soir à notre

téléphone, M. Joseph Haenni est resté des plus discrets. Il nous a notamment dit : « Pour l'instant je ne puis vous en dire plus, nous avons nommé M. Filippin mais il faudra encore voir s'il accepte nos conditions qui ne sont certainement pas aussi avantageuses que celles dont il bénéficie actuellement à Berne. »

Un autre membre du conseil d'administration s'est refusé à tout commentaire, un troisième a déclaré que cette nomination ne ferait et n'avait pas l'unanimité des membres valaisans du conseil d'administration alors même qu'un quatrième nous confirmait, lui, l'élection des plus ré-

gulières de M. Filippin.

En conclusion : le Martigny-Châtelard serait bien inspiré dans les prochains jours de dissiper toute équivoque au moyen d'une communication officielle. Dans tous les cas et ce que l'on peut affirmer aujourd'hui déjà est la chose suivante : les candidats avaient comme principal critère de choix à justifier d'excellentes connaissances dans les transports publics et à être dans les classes d'âge situées entre 30 ans au minimum et 50 ans au maximum. Deux conditions, la première surtout, que M. Filippin remplit parfaitement.

Ecole des missions du Bouveret TROIS ORDINATIONS AU DIACONAT

LE BOUVERET. - Samedi, fête de l'Immaculée Conception, la chapelle de l'Ecole des missions du Bouveret prêtait son cadre exceptionnel à une belle cérémonie : trois futurs prêtres étaient ordonnés diacres par Mgr Sauvage, évêque d'Annecy. Gérard Farquet, du Levron, Denis Rais, de Courroux (Jura) et Philippe Engel, Français, poursuivent actuellement leur formation théologique à Fri-

bourg. Pour cette cérémonie, dernière étape sur le chemin de la prêtrise, ils étaient entourés de leurs familles et amis, ainsi que d'une assistance recueillie. Les trois diacres seront ordonnés prêtres au printemps 1980 dans leurs paroisses respectives.

Nous leur souhaitons un fructueux apostolat.

Coup d'œil sur le petit écran

A bon entendeur a misé juste hier soir en voulant aider les consommateurs à faire la différence s'agissant de produits de luxe, tels que caviar, foie gras, saumon, truffe et champagne, entre les produits authentiques, chers mais excellents, et leurs ersatz, moins chers, mais encore trop chers pour ce qu'ils sont. A la veille des fêtes, il n'était pas inutile de mettre un doigt dans l'engrenage d'une production industrielle, soi-disant luxueuse, qui ne peut être rentable que grâce à la naïveté, parfois snob, de nombreux consommateurs. Espérons que la leçon de Catherine Wahli soit retenue.

La dernière émission de Bis a tenu toutes ses promesses. Est-ce cependant suffisant pour nous faire regretter cette série ? Nous n'en sommes pas certains. Toute autre considération mise à part, nous avons passé un très bon moment à suivre les gens de TV piégés par les leurs. L'humour n'avait rien d'artificiel et les gags étaient de fort bonne veine. Nous avons ri de bon cœur. Comme ce n'est pas souvent le cas (à la TVR), nous ne voulions surtout pas manquer l'occasion de le relever et de décerner une bonne mention à la soirée d'hier.

(RP)

Au tribunal d'arrondissement de Sion

Homicide par négligence

Près de Turin (Salins), une moto descendant vers Sion a dérapé. Le passager du siège arrière a été tué. C'était un ami du pilote qui, hier, répondait, devant le tribunal d'arrondissement de Sion (M. Jacquod, président, MM. Métral et Crittin, juges, M. Roduit, greffier), d'homicide par négligence. « Je ne puis m'expliquer la cause de ce dérapage », dit-il. Deux témoins de moralité sont venus dire à la barre combien l'accusé, homme calme, travailleur et sobre, avait été affecté par cet accident, qui a coûté la vie à son ami. M. Antonioli, procureur, a relevé que la perte de maîtrise du véhicule constituait une lourde faute en rapport de causalité direct avec le décès de la victime, pour demander une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. M^{re} Jean-Yves Zufferey, défenseur, plaida le droit et, rappelant la jurisprudence, conclut sinon à l'acquiescement, du moins à une peine réduite à l'amende.

Le tribunal a condamné le motocycliste à 30 jours de prison avec sursis pendant deux ans.

Juteux trafic d'autos de luxe maquillées

Deux accusés, dans cette affaire de revente en Suisse d'autos de luxe acquises en Allemagne, dont certaines avaient été volées : le nommé Annun Ziata, trafiquant noir, déjà impliqué et condamné dans la fameuse affaire d'autos volées en Italie et revendues en Valais et G.H., ancien footballeur du FC Sion. Ni l'un ni l'autre n'est présent à l'audience. A. est en fuite. On a même dit qu'il avait été descendu par la mafia, mais ce serait faux, certaines indications le situant bien en vie, au Canada. Quant à H., il est représenté par son avocat, M^{re} Guy Praplan. M^{re} Patricia Clavien, de l'étude Gasser, a plaidé comme partie civile de l'une des victimes et réclamé une indemnité.

M. Antonioli, procureur, a résumé les faits. A. soit seul, soit avec la complicité de H., se procurait en Allemagne (ce gangster était « grillé » en Italie !) des Mercedes ou des BMW d'occasion, auxquelles il faisait subir une cure de jeunesse des compteurs kilométriques. Tout ceci avec le concours de mécaniciens allemands, dont l'un était l'ex-beau-frère de H., qui recevait 100 francs pour exécuter ce travail. Dans un cas - qui déclencha la plainte pénale - une voiture avait même été vendue pour neuve, alors qu'elle avait déjà eu un propriétaire en Allemagne. Dans un autre cas, l'auto avait été volée et c'est par Interpol que l'on remonta au propriétaire et... au nombre de kilomètres exact de ce véhicule qui, tout soudain, en accusait des milliers en moins...

A. avait même pu se procurer en Italie des attestations officielles avec le sceau du Ministère des transports et de l'aviation civile, qui devaient lui servir à « blanchir » des autos volées à Milan ! Sans entrer dans les détails, on voit qu'il s'agissait là d'une escroquerie, les kilomètres en moins au compteur étaient de l'argent en plus pour les revendeurs : le procureur estime cet enrichissement illégitime à une somme entre 70 000 et 100 000 francs. Il s'agit même d'une escroquerie, à la limite du métier. De plus, A. est inculpé de faux dans les certificats et, pour faire bon compte, de violation des règles de la circulation et de dommages à la propriété, à la suite d'un accident dont il fut le responsable à Sion. Il a demandé contre le récidiviste A., sans domicile connu, une peine de deux ans de prison, la révocation d'un sursis antérieur (18 mois) et l'expulsion de Suisse pour dix ans. En ce qui concerne H., de nationalité allemande, le procureur a relevé son casier judiciaire vierge et le fait qu'il a certainement été entraîné par A. dans cette affaire de maquillage de compteurs. C'est pourquoi, il a requis contre lui une peine de 18 mois de prison avec sursis pendant deux ans.

M^{re} Praplan, défenseur de H., a relevé que ce dernier exerça son métier de vendeur d'autos en toute légalité jusqu'à ce qu'il subisse la néfaste influence de A., dont il a été la victime, plus que le complice. C'est pourquoi, une peine très modérée, assortie du sursis, lui apparait suffisante pour sanctionner les fautes commises.

Piéton renversé

SIERRE. - Hier, à 16 h. 15, M. Yvan Rey, né en 1949, domicilié à Sierre, circulait sur l'avenue des Châteaux en ville de Sierre au volant de sa voiture. Sur l'avenue du Rothorn, il bifurqua à gauche alors que la phase optique était au vert et heurta une passante, M^{me} Georgette Savioz, née en 1922, domiciliée à Sierre, qui traversait l'artère gauche à droite sur le passage pour piéton. Blessée, M^{me} Savioz a été hospitalisée.

Le jugement sera communiqué directement par écrit aux parties.

Suites douloureuses d'un accident de circulation

Le 4 août dernier, un peu après minuit, une collision s'est produite sur la route Botyre - Grimisuat. Le conducteur de l'auto qui descendait est accusé de lésions corporelles graves et de violation de la loi de la circulation routière. Il a reconnu avoir perdu la maîtrise de son véhicule, qui partit en dérapage et heurta une voiture venant en sens inverse. Cet accident a fait quatre blessés, deux dans la voiture tamponneuse, deux dans l'autre.

L'alcool n'a joué aucun rôle dans cette collision due, selon le procureur, à un freinage mal contrôlé à l'entrée d'une courbe et à une vitesse excessive.

Deux jeunes filles se trouvant dans l'auto tamponnée se sont portées parties civiles et plaignantes. M^{re} Pierre Fournier, pour la conductrice, demande justice et réparation des lésions très graves (dix jours dans le coma) subies, et M^{re} J.-Marc Gaist en fit autant pour la passagère qui, en plus de quatre dents cassées et d'une vertèbre lombaire fracturée, est peut-être frappée d'invalidité. M^{re} Gaist estime que la justice doit réagir contre ces drames de la route de plus en plus nombreux qui laissent des victimes mutilées, atteintes dans leur santé pour le restant de leurs jours. M^{re} J.-P. Guidoux défend l'accusé, en relevant qu'une vitesse de 80-90 km/h à l'endroit de la collision est élevée, mais nullement excessive. L'accident est dû à une erreur de pilotage de la part d'un jeune conducteur n'ayant son permis que depuis moins d'une année, et la peine doit être prononcée en conséquence.

En raison des bons antécédents de l'accusé, le procureur a demandé une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. M^{re} Guidoux émit des réserves sur certaines lésions évoquées, dont

la perte de l'odorat dont se plaint un apprenti droguiste, passager de l'auto de l'accusé.

Une chance à saisir

Défendu par M^{re} P.-A. Métrailler, un jeune homme de 21 ans, dont l'enfance a été une vraie misère sur le plan affectif, répond d'une série de vols commis dans une boulangerie de Sion, dans un café à Saint-Léonard et chez des particuliers dont le directeur des SI de Sion. A part une caisse enregistreuse qu'il brisa contre un mur pour en dérober le contenu, l'accusé opérait sans effraction, pénétrant clandestinement dans les lieux qu'il connaissait pour y avoir travaillé. Des alcools par-ci, de la menue monnaie par-là, mais aussi quelques sommes plus importantes dans des tiroirs-caisses : tel est le résumé de l'acte d'accusation. Le cas d'un vol important a été laissé en suspens par M. Antonioli, procureur. L'accusé l'a toujours nié et l'enquête de police corrobore ses dénégations. Il se pourrait qu'un vol par effraction ait précédé son arrivée sur les lieux et qu'il aurait été inculpé à tort de celui-ci.

Finalement, on tomba d'accord pour estimer que ce délinquant, qui a enfin trouvé un milieu favorable dans la ferme où il travaille à l'entière satisfaction de son patron, méritait une chance de s'en sortir. M^{re} Métrailler releva que s'il volait, c'était pour payer des verres à des copains, pour se sentir entouré, pour trouver un peu de chaleur humaine. Le procureur alla dans la même direction, en concluant qu'une peine de six mois avec sursis pendant trois ans, permettrait à cet accusé, dont la responsabilité est d'ailleurs limitée, de poursuivre, sous patronage, le redressement qu'il accompli actuellement par son travail dans une ferme, où il se plaît.

Le tribunal (M. Roduit, président, MM. Métral et Crittin, juges, M. Sartoretti, greffier) donnera son jugement par écrit.

Gérald Rudaz

Des bourses pour rien

Sous le titre « Légumes de garde », la Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes nous a fait tenir, hier, le communiqué suivant :

« Convoquée, régulièrement, pour le vendredi 7 décembre, à Châteauneuf, la bourse des légumes de garde n'a pas été en mesure de délibérer, valablement, l'UNEX n'ayant pas daigné y partici-

per. Compte tenu des prix indicatifs fixés sur le plan suisse et des conditions du marché, qui sont favorables, notre revendication portait pour la carotte à 50 centimes le kilo et pour l'oignon vrac, non nettoyé, 60 centimes le kilo. Dont acte. »

FVPFL, Le secrétaire

Nous avons demandé à M. Jacques Bérard, président de l'UNEX, les raisons de cette abstention :

« 1. la publicité donnée à la fixation des prix indicatifs suisses et le ton adopté par l'Union des producteurs de fruits et légumes dans sa lettre du 21 novembre 1979 laissent entrevoir l'inutilité de

tout dialogue ;
2. cette bourse arrive trop tardivement, l'assemblée de l'UNEX ayant déjà fixé en date du 20 novembre 1979 les montants des acomptes à verser aux producteurs, ainsi que les prix de base à la production. Nous vous donnons ci-après les décisions prises :

ARTICLES	PRIX DE BASE À LA PRODUCTION	ACOMPTÉ MAXIMUM
	Fr.	Fr.
Carottes	-45	-35
Oignons (sans fanes déduites sur le poids : 10 %)	-55	-45
Choux blancs et rouges	-30	-25
Choux frisés	-35	-30
Céleris pommes, petits	-70	-55
Céleris pommes, gros	-40	-35

Par prix de base à la production, il faut entendre des prix provisoires, qui feront l'objet d'une fixation définitive compte tenu de l'évaluation du marché dans le courant des mois de février et de mars 1980.

3. la fixation de prix par la bourse valaisanne impliquerait la mise sur pied d'un fonds d'entraide. Or, cela est absolument impossible avec les abstentions de maisons importantes du secteur des légumes. »

Il convient de relever que la proposition de l'UNEX concernant l'oignon est légèrement supérieure à celle des producteurs, puisque, comp-

te tenu des déductions, le prix du kilo se situe à 61 centimes.

Quoi qu'il en soit, on peut se demander dans quelle mesure une bourse pourrait devenir opérationnelle, puisque, d'une part les prix ne sont pas définitifs et que, d'autre part, les acheteurs n'y sont pas représentés. La question de la participation de ces derniers aux bourses valaisannes de prix a d'ailleurs été étudiée lors de la réunion de travail tenue dernièrement avec les délégués de la fédération des coopératives Migros et les représentants de l'agriculture valaisanne, afin qu'un véritable dialogue puisse s'instaurer.

H. Be

Faites bonne impression...

... confiez vos imprimés à l'équipe de spécialistes de

l'imprimerie Gessler



Des plus petits aux plus importants, vos imprimés reflètent la qualité de vos produits ou services. **Faites donc bonne impression**

IMPRIMERIE GESSLER SA

Pré-Fleuri 10
1950 Sion
Tél. 027 / 23 19 05

Un graphisme original personnalisera vos imprimés (étiquettes de vin, prospectus, affiches, etc...). **Un devis ne coûte rien**

CHAMOSON

ÉGLISE DE CHAMOSON

Vendredi 14 décembre à 20 h. 30

LE GRAND RETOUR

ALAIN MORISOD

et son orchestre

CONCERT DE NOËL

Anciens et nouveaux succès

Locations: Société coopérative de consommation, Chamoson, tél. 027/86 28 18
ou Société coopérative Concordia Chamoson, 027/86 25 56
Org.: A. Toth, Delémont

A vendre à Chandolin-Anniviers

joli chalet rustique

Tout confort, comprenant: pièce de séjour, coin à manger avec cheminée française, deux chambres à coucher, cuisine, WC, salle de bains, caves. Place de parc, petit jardin d'agrément pour grillades. Ensoleillement. Grand balcon avec vue imprenable sur le Cervin.

Ecrire sous chiffre P 36-900510 à Publicitas, 1951 Sion.

ALIMENTATION K

Côtelettes de porc 1^{er} choix	le kilo	15.60
Côtelettes de porc cou	le kilo	14.50
Saucisse de veau	la pièce	1.—
Fromage d'alpage du Valais 1^{er} choix, pour la raclette	le kilo	13.50
Beurre de cuisine	la plaque de 250 g	2.—
Haricots fins Hero	la boîte de 830 g	2.80

K UCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

A louer à Sierre
immeuble Chante-Grive 21

appartement 3 pièces
au 2^e étage.

Fr. 391.— par mois, charges comprises. Libre tout de suite.

Agence immobilière A. Eggs & C^e,
rue de Villa 1, Sierre.
Tél. 027/55 33 55, de 14 à 17 h.
36-266

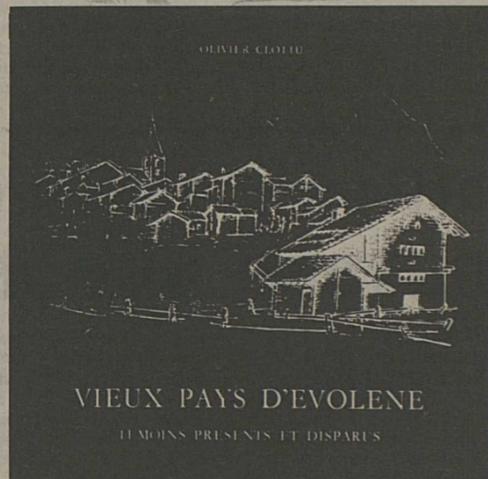
Votre chalet Fr. 47 000.—

en madriers, 2 chambres à coucher, 1 pièce de séjour, coin à manger, cuisine installée, WC-douche. Non compris les fondations. Chalet d'exposition peut être visité à Sierre.

Renseignements: Villaronde S.A.
Case postale 245, 3960 Sierre
Tél. 027/55 75 63 89-44161

Le Valais traditionnel...

magnifiquement illustré!



VIEUX PAYS D'EVOLÈNE

LE MOINS PRÉSENTS ET DISPARUS

Editions de la Matze SA - Sion

Vente en librairie et dans les kiosques Naville.

36-2232

Cadeaux, suggestions originales.



Training Jogging en jersey de première qualité. Jaquette avec deux poches, pantalon à sous-pied élastique. Coloris marine/blanc ou rouge/blanc. Tailles 36-44. 50.-

Robe de chambre longue en velours Nicky avec fermeture à glissière et deux poches. Fond marine. Tailles 36-44. 80.-

Costume de bain compétition marine, noir ou rouge à rayures blanches sur les côtés. Tailles. 36-44. 30.-

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.—, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour.

Une seule adresse:

Banque Procrédit

1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP _____ Lieu _____ 127 L

Session d'hiver des Chambres fédérales

Budget de la Confédération devant le National Quatre heures n'ont pas suffi

BERNE (ATS). - Le Conseil national a repris hier ses travaux en écoutant les cinq conseillers fédéraux présents répondre en quelque septante minutes à non moins de 26 questions posées par les députés à l'occasion de la seconde «heure des questions» de la session. Il a ensuite tenté de venir à bout de l'examen du budget de la Confédération, mais n'y est pas parvenu malgré près de quatre heures de débats, au cours desquels les députés ont notamment rejeté de peu une proposition socialiste visant à augmenter de 35 millions de francs l'aide publique au développement.

La seconde édition de l'heure des questions n'a pas fourni aux membres du gouvernement l'occasion de faire des révélations exceptionnelles: d'une grande variété - des jouets guerriers à la situation monétaire - les 26 questions n'étaient pas toutes d'une actualité brûlante. Elles ont néanmoins permis, notamment, au chef du Département des affaires étrangères Pierre Aubert de faire un sort à la «vieille fille poussiéreuse» à laquelle il aurait, selon M. Bruno Hunziker (rad/AG), comparé la neutralité suisse. Pour sa part, M. Kurt Furgler, chef du Département de justice et police, a déclaré à M. Andreas Gerwig (soc/BS) que les autorités fédérales préfèrent des travaux universitaires décentralisés à la création d'un institut de recherche sur la paix, et à M. Mario Soldini (vig/GE) que le Conseil fédéral demandera à l'Italie le retour de M^{me} Petra Krause devant la justice suisse dès que son état de santé le permettra. Les émissions radiophoniques en provenance de l'Italie ont également suscité deux questions auxquelles, en l'absence de M. Willi Ritschard a répondu à son collègue Fritz Honegger: «La Suisse veut faire face à ce problème en exigeant l'application des accords internationaux en vigueur - en ce qui concerne «Radio 24», les difficultés de cette station (mauvaise réception, publicité insuffisante) pour-

raient faciliter la tâche des autorités». En réponse à une question de M^{me} Ursula Mauch (soc/AG), le chef du Département de l'économie publique a enfin annoncé que le Conseil fédéral soumettrait l'été prochain au Parlement des mesures visant à freiner la consommation d'énergie par la voie législative ordinaire.

Economies budgétaires

Après l'échec, le 20 mai dernier en votation populaire, de la réforme des finances fédérales, le Conseil fédéral avait retranché 35 millions de francs sur les dons financiers initialement prévus pour 1980 au titre de l'aide publique au développement. Ces 35 millions ont été au centre des débats que le Conseil national a encore consacrés hier au budget de la Confédération. Au vu de la faible contribution apportée par la Suisse à l'effort international d'aide aux pays sous-développés, les socialistes ont proposé par la voix du Fribourgeois Jean Riesen, de les maintenir en dépit des difficultés financières de la Confédération. Soutenus notamment par M^{me} Elisabeth Blunsky (PDC/SZ) et M. Massimo Pini (rad/TI), ils ont estimé qu'il ne s'agirait pas à la riche Suisse de faire des économies sur le dos des plus pauvres, alors qu'elle est déjà moins généreuse que les autres pays industrialisés. Sans

contester ces arguments, le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, après MM. Mario Soldini et Otto Fischer (rad/BE) notamment, a répliqué que l'aide au développement ne pouvait faire exception à la règle d'économie dictée par l'insuffisance des ressources fédérales. Dans un vote relativement serré, il a été suivi par une majorité de 86 députés contre 79.

Un autre débat s'est engagé ensuite au sujet des contributions aux frais de lait de secours, qu'une minorité emmenée par M. Otto Fischer proposait de ramener de 2,8 à 1,4 millions de francs. Fortement combattue en raison de la discrimination qu'elle aurait entraînée au détriment des cantons qui ne produisent pas assez de lait pour leurs besoins (Valais, Tessin et Genève), cette réduction a finalement été repoussée par 103 voix contre 29.

La suite aujourd'hui

Malgré les efforts du président Hanspeter Fischer (UDC/TG), le Conseil national a dû interrompre ses travaux, vu l'heure avancée, sans avoir pu mettre sous toit le budget 1980. Il doit encore se prononcer aujourd'hui en particulier sur plusieurs propositions visant à supprimer le blocage des effectifs de personnel de la Confédération.

Agressions en pays de Vaud De lâches petits voyous

LAUSANNE (ATS). - Samedi vers 20 h. 30, un individu s'est présenté chez M^{me} Lucie Bataillard, 90 ans, à son domicile d'Eclagnens (près d'Echallens) et, sous la menace d'un couteau trouvé sur place, a pu s'emparer de 130 francs dans un portefeuille. M^{me} Bataillard n'a pas été blessée.

Dimanche vers 22 heures, M^{me} Rose-Marie Schneeberger, 45 ans, demeurant à Vevey, a «reçu» la visite de trois individus qui l'ont obligée à vider les tiroirs de son logement, battue puis ligotée à l'aide d'une corde. Les inconnus ont quitté les lieux après avoir verrouillé l'appartement. M^{me} Schneeberger a été transportée à l'hôpital du Samaritain. Une enquête essaie de déterminer la cause de cette agression.

Hier matin, vers 5 h. 15, M. Rôbert Helfer, 55 ans, agriculteur à Cronay, au-dessus d'Yverdon, a été grièvement blessé par un inconnu. L'agression a été commise à La Ruppaz, ferme isolée située sur la route Cronay - Donneloye. M. Helfer se rendait à l'écurie en passant devant sa ferme. Sa femme, qui devait le rejoindre cinq minutes plus tard, entendit un cri. Sortant dans la cour,

SÉANCE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Pas de participation suisse aux mesures financières contre l'Iran

BERNE (ATS). - Au cours de sa séance hebdomadaire d'hier, le Conseil fédéral n'a décidé aucune mesure particulière pouvant entrer dans le cadre de la guerre économique et financière que se livrent présentement les Etats-Unis et l'Iran. M. Georges-André Chevallaz a fait rapport à ses collègues du gouvernement de la visite que lui ont faite vendredi, au Département des finances, deux émissaires du président Carter: M. Anthony Solomon, sous-secrétaire au Trésor, et M. Richard Cooper, sous-secrétaire d'Etat.

C'était là une visite purement informative, a-t-on précisé hier, lors de la conférence de presse dirigée par le vice-chancelier Buser. Les deux représentants du Gouvernement américain ont informé M. Chevallaz «de la nature et des implications des mesures financières décidées par l'Iran et de celles qui ont été adoptées par les Etats-Unis» et «la Suisse, n'adoptera aucune mesure dans ce contexte», indique un communiqué du Département fédéral des finances. En revanche, notre pays continuera à soutenir le dollar, dans le cadre général du maintien de la stabilité monétaire internationale. Il est dit à ce propos dans le communiqué cité plus haut: «Par ailleurs, le Conseil fédéral rappelle que le maintien de la stabilité du système monétaire international, où le dollar joue le rôle de monnaie-clé, est dans l'intérêt de notre pays et de l'ensemble de l'économie mondiale».

D'autre part, le Conseil fédéral a soumis au Parlement le projet de loi

qui permettra d'instaurer un système punitif plus sévère pour les actes de violence criminelle, et notamment les prises d'otages. Pour ce dernier crime, la réclusion à vie sera prévue dans les cas graves. Les auteurs de séquestration et d'enlèvement seront passibles d'un à cinq ans de réclusion. Les délits graves visant des missions ou des diplomates étrangers seront dorénavant soumis à la juridiction fédérale. Cette nouvelle législation, contenue dans le message soumis au Parlement, exigera une révision du Code pénal et du Code pénal militaire.

Liaison ferroviaire Cointtrin-Genève

Un autre message important a été approuvé par le Conseil fédéral et sera envoyé au Parlement. Il s'agit du projet de raccordement ferroviaire de l'aéroport de Cointtrin. Il y est indiqué que la nouvelle ligne ne sera pas mise en service avant 1987. Les travaux sont estimés à 189 millions de francs. L'aéroport sera relié à l'axe Genève-Lyon par une nouvelle ligne de 2 km 500 de long. Il sera desservi par tous les trains di-

rects en provenance et à destination de Brigue, Berne et du pied du Jura.

Autres décisions

Le Conseil fédéral a d'autre part - incorporé une série de nouveaux préférentiels (pour le miel, les haricots, les pois, les papayes, etc.) au système suisse des préférences douanières en faveur des pays du tiers monde; - mis en vigueur au 1^{er} janvier une nouvelle organisation du marché des œufs qui adaptera le système aux circonstances actuelles; - mis en vigueur à la même date une ordonnance réglant les importations de chevaux et qui permettra un calcul moins rigide des contingents accordés aux importateurs; - octroyé 15 millions aux cantons pour l'établissement, durant les cinq années à venir, des plans directeurs servant à l'aménagement du territoire; - accordé à Gansa, Gaz neuchâtelois SA, une concession pour une conduite de gaz naturel allant d'Altavilla (FR) à La Chaux-de-Fonds et Les Verrières (gazoduc Ansa); - décidé d'émettre en 1980 un écu commémoratif d'une valeur nominale de 5 francs dédié au peintre suisse Ferdinand Hodler; - nommé enfin les juges des cinq tribunaux militaires d'appel qui entreront en fonction le 1^{er} janvier prochain.

Responsabilité en matière nucléaire

PROJET DE LOI

BERNE (ATS). - Au cours de sa séance d'hier, le Conseil fédéral a adopté un projet de loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire. Selon le message qu'il a adressé aux Chambres fédérales, ce texte de loi correspond largement à la version soumise en février dernier à la procédure de consultation.

Le projet de loi prévoit essentiellement la responsabilité illimitée de l'exploitant d'une installation atomique et l'obligation pour l'exploitant de conclure une assurance responsabilité civile privée d'au moins 200 millions de francs. De son côté, la Confédération offre en plus une couverture jusqu'à un milliard, ainsi qu'une couverture d'un milliard également pour «tous les dommages survenus en Suisse pour lesquels aucune réparation ne peut être obtenue».

La Confédération couvre jusqu'à une concurrence d'un milliard de francs les dégâts qui dépassent le plafond assuré par la responsabilité civile privée (200 millions). Pour les dégâts qui dépassent cette limite, il appartient à l'Assemblée fédérale de prendre une décision. Il y a ensuite les dégâts «pour lesquels aucune réparation ne peut être obtenue». Cela signifie que la Confédération doit intervenir (jusqu'à concurrence d'un milliard de francs) lorsqu'il n'est pas possible de déterminer le responsable ou encore lorsque l'assureur n'est pas solvable. Pour garantir ces engagements, la Confédération touche des primes - comme un assureur privé - et constitue un fonds. Pour ses propres installations (centrales de recherche), la Confédération doit conclure une assurance responsabilité civile privée de 50 millions de francs.

L'ACTUALITÉ VUE PAR PÈN

En... saignement du français!



Le Département de l'instruction publique, sous la houlette de M. Zufferey, va défendre l'introduction de l'ENSEIGNEMENT RENOUELÉ DU FRANÇAIS.

(Les journaux)

Le Conseil fédéral a répondu

BERNE (ATS). - Répondant à une question écrite du conseiller national Roger Dafflon (PDT/GE), qui demande l'octroi de concessions gratuites pour la radio et la TV en faveur des invalides et des personnes âgées aux revenus modestes, le Con-

seil fédéral rappelle que la chose est impossible. Il ne saurait incomber, dit-il, à l'autorité qui accorde les concessions de consentir des privilèges sociaux allant au-delà de la réglementation actuelle. Les taxes des concessions pour la radio et la télévision reviennent à raison de 70% à la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (SSR) et à raison de 30% à l'entreprise des PTT. Les moyens financiers de la SSR sont limités. Il n'en demeure pas moins qu'on lui demande d'améliorer ses programmes, par exemple en diffusant dans une mesure accrue des émissions d'information et ses propres productions. En exonérant un nombre plus élevé de personnes du paiement des taxes, on priverait la SSR de moyens dont elle a un urgent besoin pour réaliser ses projets.

● L'annonce dans la presse du projet de construction d'un nouvel accélérateur géant de particules au CERN à Genève (dénommé le LEP) a suscité une certaine inquiétude. Deux conseillers nationaux genevois, MM. Christian Grobet et Jean Ziegler, socialistes, demandent au Conseil fédéral si la construction du LEP est justifiée. Dans sa réponse, le Conseil fédéral souligne que le grand accélérateur en question est un projet dont la réalisation ne sera pas décidée avant la fin de 1980 par les Etats membres du CERN.

Tout dépendra de l'attitude des grands Etats membres de l'organisation. Le Conseil fédéral est conscient que l'avis de la Suisse, Etat hôte du CERN, sera également important. Il prendra sa décision sur la base des plans définitifs et après avoir examiné tous les aspects.

● ZURICH (ATS). - La police de la ville de Zurich a tenté en vain tôt lundi matin d'arrêter deux hommes en fuite dans une voiture volée et qui avaient cambriolé une bijouterie. La valeur de leur butin s'élève à quelque 15 000 francs. La police a tenté sans succès de les arrêter en tirant sur leur véhicule. Peu après, les voleurs ont eu un accident, mais ils ont réussi à s'échapper.

● ZURICH (ATS). - Une collision entre deux trains routiers qui s'est produite lundi matin dans le tunnel de Hirschwiesen à Zurich a occasionné des dégâts pour 300 000 francs, dont 180 000 francs au tunnel. Dix-neuf éléments de celui-ci ont en effet été endommagés ou détruits. La collision, qui n'a pas fait de blessé, a pour origine le brusque freinage de l'un des camions dont le

chauffeur s'est trouvé soudainement en présence d'une colonne de véhicules arrêtés. Sa remorque s'est mise en travers de la route et a heurté un train routier qui circulait normalement en sens inverse.

● GENÈVE (ATS). - Le 8^e Salon international des inventions et des techniques nouvelles de Genève a fermé ses portes dimanche soir après avoir connu un nouveau record d'affluence. 92 546 entrées ont été enregistrées au cours des dix jours d'exposition, où quelque 500 exposants ont présenté plus de 1000 inventions. Le montant des affaires conclues n'est pas encore connu.

● LAUSANNE (ATS). - Le Grand Conseil du canton de Vaud a voté lundi, le projet de réforme de l'organisation judiciaire cantonale, à l'exception de l'introduction d'une procédure d'opposition en matière de jugements rendus par la justice de paix (objet pour lequel le Conseil d'Etat présentera une nouvelle formule le printemps prochain). Il a définitivement voté le budget des recettes et des dépenses ordinaires de l'Etat pour 1980, qui boucle par un déficit de 50 millions de francs sur un total de dépenses de 1616 millions.

● VILLARS-LES-MOINES (ATS). - Un «comité hors parti pour une planification raisonnable du trafic dans la région de Morat» s'est constitué samedi à Villars-Les-Moines (BE), non loin du chef-lieu du district fribourgeois du Lac. Comme l'indique dans un communiqué, le comité a l'intention d'étudier en toute indépendance la question de savoir si les conditions qui justifient trois autoroutes pratiquement parallèles dans un rayon de 30 km autour de Morat sont réunies.

Altport de la Croix-de-Cœur PAS DE PROTECTION

BERNE (ATS). - On ne peut pas déclarer la région de la Croix-de-Cœur/Verrier zone protégée, déclare le Conseil fédéral dans sa réponse à une question écrite du conseiller national Christian Grobet. Le député genevois demande au Gouvernement s'il ne serait pas judicieux, après la décision du Tribunal fédéral annulant les autorisations délivrées par les autorités valaisannes au profit de l'altport de la Croix-de-Cœur sur Verrier et imposant de reprendre la procédure dès son début, de prendre une mesure de protection du site concerné.

La chose n'est pas possible, dit le Conseil fédéral, car la région de la Croix-de-Cœur/Verrier n'est pas considérée comme un paysage

d'importance nationale. Elle ne figure ni dans l'inventaire des paysages et des sites naturels d'importance nationale qui méritent d'être protégés ni dans l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments d'importance nationale. Or, précisément, la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage ne peut s'appliquer qu'à des objets d'importance nationale. On ne peut donc s'en prévaloir pour assurer la protection de la région en question. En revanche, les autorités et offices fédéraux sont tenus, dans l'accomplissement de leurs tâches, de prendre en considération les intérêts inhérents à la protection de la nature et du paysage, quelle que soit l'importance de l'objet à protéger.

Boycottage du «Tages Anzeiger» Proposition saugrenue

ZURICH (ATS). - «Les éditeurs suisses de journaux devraient renoncer spontanément à insérer de la publicité pour les automobiles.» C'est ce que déclare l'Union suisse des journalistes (USJ) dans une lettre adressée à l'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ).

Comme le boycottage du Tages Anzeiger par les importateurs de voitures dure depuis plus de six mois et qu'il n'est pas près de se terminer, l'USJ en appelle dans sa lettre à l'article 1 du contrat collectif des éditeurs de journaux, où il est dit que l'ASEJ et la FSJ (Fédération suisse des journalistes) «uniront leurs efforts pour résister à tout ce qui pourrait faire obstacle à la liberté de la presse suisse ou menacer l'existence de celle-ci». Dans

l'affaire du Tages Anzeiger, l'ASEJ se cantonne dans le silence, alors que la seule réponse efficace au défi lancé par le lobby des automobiles est une «riposte unie et dirigée», ajoute enfin l'USJ.

L'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ) ne fait pas grand cas de la proposition de l'USJ.

Dans une première prise de position, M. Charles Th. Jean-Richard, secrétaire de l'ASEJ, a déclaré qu'il ne pensait pas pouvoir dire «oui» à une mesure de «contre-boycottage», qui n'est compatible ni avec la libre concurrence, ni avec la liberté de la presse. «Si l'on continue à boycotter», a déclaré M. Jean-Richard, «notre devoir est plutôt d'engager la presse en tant qu'outil de persuasion».

Tabriz: la guerre civile continue de commencer

TÉHÉRAN (ATS/Reuter/AFP). - Les violents combats qui ont opposé, dans la nuit de dimanche à lundi, les fidèles des deux plus importants chefs religieux iraniens, l'imam Khomeiny et l'ayatollah Shariat Madari, à Tabriz, dans l'Azerbaïdjan oriental, ont relégué au second plan l'affaire des otages de l'ambassade, au moment même où les Etats-Unis exposent devant la Cour internationale de justice de La Haye les raisons de leur plainte contre l'Iran, en l'absence de ce dernier. Par ailleurs, le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance a commencé hier un voyage diplomatique de trois jours qui le conduira de Londres à Bruxelles en passant par Paris, Rome et Bonn.

A La Haye, Washington réclame l'impossible justice

di dernier que le siège de Radio-Tabriz, que se disputent les partisans du «guide de la révolution» et les fidèles du chef religieux de la province, l'ayatollah Kazem Shariat-Madari, change de mains. Au cours d'un rassemblement hier, les partisans de l'imam Khomeiny ont réussi à pénétrer dans les locaux par une porte dérobée et à en chasser les fidèles de l'ayatollah Shariat-Madari. Ces derniers, au nombre d'une vingtaine, ont été emmenés en voiture pour une destination inconnue par les gardiens de la révolution. Selon les premières estimations, les heurts de la veille et de la nuit ont fait au moins 5 morts et 26 blessés.

tracasseries bureaucratiques d'origine britannique.

L'impossible justice

C'est hier après-midi que la Cour internationale de justice de La Haye a écouté les raisons de la plainte déposée le 29 novembre dernier par les Etats-Unis contre l'Iran à la suite de la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Le représentant des Etats-Unis, le ministre de la justice Benjamin Civiletti, a rappelé hier matin devant la presse qu'à titre de mesure conservatoire le Gouvernement américain avait demandé à la Cour d'ordonner la libération immédiate des otages, la requête quant au fond pouvant être examinée ultérieurement. De son côté, c'est par un télégramme adressé hier à la Cour par M. Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères, que le Gouvernement iranien a refusé de se faire représenter à La Haye. Selon le télégramme, la Cour ne devrait pas se saisir de l'affaire des otages, à moins d'examiner en même temps le problème des «25 ans d'ingérence américaine dans les affaires intérieures de l'Iran, à partir du coup d'Etat fomenté par la CIA en 1953 et du rétablissement du shah sous contrôle d'intérêts américains».

Outre la libération des otages, les Etats-Unis demandent la condamnation de l'Iran pour violation du droit international, le versement de dommages-intérêts et l'obligation pour le Gouvernement iranien de poursuivre en justice les étudiants qui détiennent les otages.

Exportation de «martyrs»

Environ 300 jeunes Iraniens ont vainement patienté hier à l'aéroport de Téhéran dans l'espoir qu'un avion veuille bien les emmener au Sud-Liban pour combattre au côté de la résistance palestinienne.

Répondant à l'appel de l'hojatoleslam Mohamed Motazeri, le groupe a patiemment attendu que son dirigeant négocie - mais en vain - l'obtention d'un avion.

«Nous n'avons aucune idée de ce qui nous attend, mais nous voulons nous battre pour la Palestine», a expliqué un des volontaires. Agés en moyenne de 15 à 30 ans, ceux-ci étaient, pour la plupart, vêtus d'uniformes militaires fatigués. Certains portaient un turban blanc symbolisant leur volonté de mourir en martyr pour la cause de l'Islam. Une quinzaine de femmes se trouvaient parmi eux.

Tabriz: radio ping-pong

Le siège de la Radio-Télévision de Tabriz, chef-lieu de l'Azerbaïdjan oriental, était, hier en fin d'après-midi, de nouveau contrôlé par les partisans de l'imam Khomeiny. C'est la quatrième fois depuis jeu-

depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

On parle au Pentagone de 18 navires de guerre, dont trois se trouvent dans la mer d'Oman: le contre-torpilleur, «Ricketts», la frégate «Aylwin» et le «La Salle» ont été préparés à d'éventuelles actions. Dans l'océan Indien croisent le porte-avions «Midway», le destroyer «Bainbridge», la frégate «Stein», ainsi que les ravitailleurs «Navasota» et «Misplion». Dans l'Océan indien se trouvent les destroyers «Jouette» et «Berkeley», retirés de la base militaire de «Subic Bay» aux Philippines, ainsi que le porte-avions «Kitty Hawk», le destroyer «David R. Ray», la frégate «Fanning» et les ravitailleurs «Wabash» et «San José». Les deux porte-avions disposent au total de 160 bombardiers de combat, d'installations radars très sensibles et des avions de chasse équipés des dernières acquisitions de l'électronique ainsi que d'hélicoptères. La plupart des appareils ont un rayon d'action d'environ 500 kilomètres. Mais on se demande comment ces porte-avions pourront traverser les eaux peu profondes du détroit d'Ormuz. Le Ministère américain de la Défense a laissé entendre que des opérations éventuelles pourraient être menées à partir du golfe d'Oman.

le golfe Persique. Selon ces diplomates, les Etats-Unis auraient ainsi envisagé d'occuper la base de Bandar Abbas, sur le détroit d'Ormuz entre la mer d'Oman et le golfe Persique.

Un autre objectif est constitué par la base aérienne de Khorram-shar, à proximité des champs pétrolifères du Khouzistan et des importantes installations de raffinerie d'Abadan.

Si les otages sont déclarés coupables et exécutés, les Etats-Unis occuperont tout d'abord les bases d'Isfahan et de Chiraz.

Pour sa part, le sultanat d'Oman veut ramener dans son giron les îles de Kish, d'Abu Musa ainsi que les grandes et petites Thumb.

Dix-huit navires de guerre

Dans le port de Karachi mouillent des navires de guerre américains. On ne sait pas si ce sont toujours les mêmes ou simplement des unités qui font la navette entre la base de Diego Garcia et Karachi. Mais dans tous les cas, les Américains ont maintenu une importante présence navale dans cette région du monde secoué par de nombreuses crises politiques.

Les Etats-Unis envisageraient une «action militaire mesurée»

KARACHI (ATS). - Avec la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, la base navale américaine de Diego Garcia, au sud de l'archipel Chagos dans l'océan Indien, revêt toute son importance stratégique. A Diego Garcia ainsi que dans l'île de Masirah, base aé-

rienne britannique au large d'Oman, les observateurs font état d'un renforcement des activités. Les diplomates en poste au Pakistan n'excluent plus une «intervention militaire mesurée» des forces américaines contre des bases de l'armée de l'air ou de la marine iraniennes dans

Nobel: remise des prix en Suède



Mère Teresa

capitale suédoise, fleuri par les soins de la ville de San Remo où l'inventeur de la dynamite passa les dernières années de sa vie.

La cérémonie de remise de leurs prix aux dix lauréats s'est déroulée en présence de la famille royale, du premier ministre suédois Thorbjörn Fälldin et de quelque 1700 invités.

Le montant de chacun des prix qui avaient été attribués en octobre est, cette année, de 800 000 couronnes (324 000 francs suisses).

Mère Teresa: la valeur de la vie

Dans le discours qu'elle a prononcé à l'occasion de la remise de la médaille d'or du prix Nobel de la paix, mère Teresa a lancé un appel aux pays riches insistant sur leur «devoir de solidarité» à l'égard des pauvres dans le monde.

Mère Teresa a annoncé auparavant que la somme de son prix serait consacrée aux secours à apporter aux pauvres de Calcutta.

La religieuse a également mis l'accent, dans son discours, sur le droit à la vie, déclarant que «l'avenir d'une nation est dans ses enfants».

INFORMATIONS MINUTE

● NEW YORK. - L'archevêque Fulton Sheen, l'une des personnalités marquantes de l'Eglise catholique du XX^e siècle, est décédé dimanche à New York à l'âge de 84 ans.

● PARIS. - Les vingt pays de l'Agence internationale de l'énergie se sont engagés hier à Paris à réduire en 1980 leurs importations de pétrole à 24,5 millions de barils/jour, soit 1205 millions de tonnes, a-t-on appris à Paris lors de la conférence ministérielle.

● MADRID. - Deux personnes âgées ont été retrouvées mortes après l'incendie, dimanche, du siège du «mouvement communiste», à Valladolid (Castille), a-t-on appris hier à Madrid de source policière.

Cet incendie a été revendiqué dimanche par un groupe d'extrême droite, appelé «commando antimarxiste».

● BRUXELLES (OTAN). - Les ministres de la défense et les représentants de onze pays européens de l'OTAN, membres de l'Eurogroupe (Belgique, Danemark, RFA, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Turquie, Royaume-Uni) ont réaffirmé hier à Bruxelles «leur inquiétude à l'égard de la croissance continue des forces du Pacte de Varsovie, nettement supérieure à ses besoins défensifs».

● GENÈVE. - Une équipe médicale de la Croix-Rouge suisse s'est envolée dimanche pour une mission fixée provisoirement à trois mois. La tâche de cette équipe, qui groupe un médecin et six infirmières consistera à assurer l'assistance médicale de base des réfugiés cambodgiens malades et sous-alimentés, dans le cadre du programme général d'entraide de la Croix-Rouge internationale. L'une des six infirmières a été mise à disposition par la Croix-Rouge du Liechtenstein.

● ALGER. - Cent trente soldats marocains ont été tués et un «Mirage F1» de l'armée marocaine abattu, dimanche, lors d'une nouvelle attaque sahraouie contre la base de Zak (sud du Maroc), a annoncé dimanche soir le Ministère sahraoui de l'information à Alger. Cela porte à trois selon le front polissaire le nombre d'appareils de ce type (dont une vingtaine d'exemplaires ont été livrés récemment par la France au Maroc) abattus en trois semaines par les combattants sahraouis.

URSS: pour un rien la «justice» fout le camp...

MOSCOU (ATS/AFP). - Quatre baptistes ukrainiens, MM. Ivan Kiriliouk (49 ans), Viatcheslav Zaiats (30 ans), Victor Litovtchenko (29 ans) et Victor Drago (28 ans) ont été condamnés le 3 décembre dernier respectivement à douze, dix, sept et trois ans de camp, a-t-on appris hier à Moscou de source dissidente.

Les quatre hommes, dont le procès s'est déroulé à Kirovograd (Ukraine), ont été jugés pour vol de la propriété de l'Etat. En fait, selon la même source, leur appartenance à un mouvement religieux a été la véritable cause de leur condamnation.

L'accusation, a-t-on précisé, n'a pu apporter la preuve du délit qui leur était reproché. Les avocats ont plaidé l'innocence de leurs clients et toutes les personnes appelées à la barre ont témoigné en faveur des accusés.

Ils ont osé manifester

Quatre dissidents polonais ont été condamnés, hier, à des peines d'un à trois mois de prison ferme pour leur participation à une manifestation d'opposition, le 11 novembre, à Varsovie, devant le tombeau du soldat inconnu.

Les prévenus, MM. Andrzej Czuma et Wojciech Ziembinski, du mouvement pour la défense des droits de l'homme et du citoyen; Bronislaw Komorowski, étudiant en histoire, et Jozef Janowski, ingénieur électricien sans emploi, étaient accusés d'offense à la Pologne populaire pour leurs propos tenus à l'occasion de cette manifestation, d'organisation de rassemblement sans autorisation et d'entrave à la circulation. (Réd. - A quatre...)

TRAVAUX DE SAPE...

La police soviétique a empêché, hier soir, la traditionnelle manifestation des dissidents de Moscou devant la statue de Pouchkine à l'occasion de la Journée des Droits de l'homme.

D'importantes forces de police ayant pris position autour du square Pouchkine, une trentaine de personnes ont été interpellées et emmenées par des policiers en civil. Le rédacteur de la revue non officielle *Poiski* (recherches), M. Gleb Pavlovsky et la femme d'un autre rédacteur de la revue, M. Vladimir Sorokine ont été emmenés alors qu'ils parlaient avec des correspondants occidentaux.

De nombreux dissidents n'ont pu se rendre à la manifestation, «retenus» à leur domicile ou sur leur lieu de travail par des policiers en civil.

Les «droujinniki» (auxiliaires volontaires de la police) et les policiers qui interdisaient l'accès à la place Pouchkine ont expliqué que pendant vingt-quatre heures la place devrait être fermée «pour travaux» (Réd. - Pour travaux forcés ?).

Giscard d'Estaing en Suisse

PREMIÈRE

Suite de la première page

communauté internationale des Nations unies. Ainsi est-ce la première fois dans l'histoire du CICR que cette institution recevait en même temps deux présidents: M. Giscard d'Estaing et M. Hürlimann, président de la Confédération!

La remise du prix eut lieu dans la grande salle des assemblées du Palais des Nations. Dérogeant à quelques règles de sécurité, on avait permis à une bonne centaine d'invités de marque de rester debout dans les galeries, cependant que l'on devait expliquer à plusieurs centaines d'autres que la salle était déjà pleine!

M. Paul Hartling, dans l'hommage qu'il a rendu à la France, souligna quelques aspects essentiels de la politique voulue par le président en faveur des réfugiés: l'octroi d'un permis de travail valable dix ans, la proposition d'une loi visant à abroger les restrictions de travail dans certaines professions, l'accès à toutes les facilités de formation ou de recyclage, le paiement d'indemnités pour ceux qui sont demandeurs d'emplois, l'accès à des bourses universitaires, ainsi qu'à l'exercice des professions médicales et para-mé-

dicales.

Citant Clémenceau pour qui le combat nécessaire «est celui qu'il faut mener contre l'indifférence», M. Hartling remit ensuite au président de la République la médaille et le prix de 50 000 dollars, qui sera partagé entre une école au Botswana et un hôpital de campagne pour le Cambodge.

Puis M. Giscard d'Estaing rappela la longue tradition de son pays comme terre d'asile. En quatre ans, ce sont 75 000 réfugiés qui ont pu être accueillis. Il y a quinze jours, un appel a été lancé pour recueillir 300 orphelins: 5000 familles se sont offertes. Pour la France, maintenant, le problème a dépassé les limites de l'action nationale humanitaire. Le problème a changé de nature. D'une part il n'existe que parce qu'il y a violations des droits de l'homme: «Il faut qu'un homme ait perdu ses droits essentiels pour qu'il se résigne à l'exil, il faut s'attaquer aux causes mêmes des malheurs dont nous voulons atténuer les effets.» Mais la France, comme beaucoup d'autres pays, s'inquiète «devant le décalage entre le droit et la réalité», entre ces conventions signées par pratiquement tous les Etats et le fait qu'il soit difficile «de nous en tenir à cette sor-

te de minimum social de la conscience internationale.»

A cet égard, M. Giscard d'Estaing propose le développement de commissions régionales des droits de l'homme: «Le bruit des discussions vaut mieux que le silence de la peur». De cette action dépend tout ce qui peut être entrepris en faveur des millions de réfugiés qui ont dû quitter leur patrie, en Asie et dans tous les autres continents, notamment le droit à l'asile temporaire ou permanent.

M. Hürlimann avait auparavant salué notre hôte en rappelant les liens étroits qui nous unissent à la France, et qui se poursuivent depuis plusieurs siècles.

Après la cérémonie, le président de la République est reparti pour Paris dans le «Mystère 20» qui l'avait amené hier matin, accompagné de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui a négocié avec Hanoi, Daniel Haefl, secrétaire d'Etat à la santé publique, le président de la Croix-Rouge française et le président du Comité d'entraide franco-cambodgien.

Signalons, pour terminer, qu'une conférence de presse avait été prévue, mais c'est aux seuls reporters de la Télévision romande que M. Giscard d'Estaing fit part de ses remarques, à des questions souvent bien prétentieuses. Drôle de monopole.